

<p>TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone</p>	<p>IDENTIFIANT NATIONAL 520320015</p>
<p>3-NOM DE LA ZONE LANDES A ERICACEES DE LA CORNICHE DE PAIL</p>	<p>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 30580005 / Zone de type 1</p>
<p>RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire</p>	

## LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux			
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV Annexe V	
520320015	3726	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3				
520320015	3522	Asio otus (Linnaeus, 1758)	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3				
520320015	3511	Athene noctua (Scopoli, 1769)	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3				
520320015	3540	Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3				
520320015	4588	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3				
520320015	61000	Cervus elaphus Linnaeus, 1758	A	• Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée   Premier				
520320015	2881	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3				
520320015	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3				
520320015	2679	Falco subbuteo Linnaeus, 1758	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3				

\*CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) TYPE ESP : Statut D.déterminant ou A.autre

## Annexes

520320015	3595	Jynx torquilla Linnaeus, 1758	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520320015	4167	Locustella naevia (Boddaert, 1783)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520320015	4272	Phylloscopus sibilatrix (Bechstein, 1793)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520320015	4289	Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520320015	2559	Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée   Premier</li> <li>Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national   Article 3</li> </ul>				
520320015	6769	Sphagnum palustre L.	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>				oui
520320015	6790	Sphagnum subnitens Russow & Wamst.	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>				oui
520320015	3518	Strix aluco Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520320015	4221	Sylvia undata (Boddaert, 1783)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				oui
520320015	78141	Vipera berus (Linnaeus, 1758)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 4</li> </ul>				
520320015	79278	Zootoca vivipara (Jacquin, 1787)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				oui

1	<b>INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE</b> Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013	<b>TYPE DE PROCÉDURE</b> Modernisation de Zone																																																																		
RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE <b>Code régional : 30290003 / Zone de type 1</b>	<b>IDENTIFIANT NATIONAL</b> <b>520005836</b>																																																																		
<b>3-NOM DE LA ZONE</b>  <b>LANDES DE SAINT-URSIN</b>		4-ANNÉE DE DESCRIPTION 01/01/1989 ANNÉE DE MISE A JOUR 01/01/1996																																																																		
<b>5-LOCALISATION</b>  <b>a) Commune(s) :</b> - Lignières-Orgères (53133)  <b>b) Altitude(s): 220 m à 260 m.</b>  <b>c) Superficie: 60.35 hectares.</b>  <b>d) Relation parent/enfant - Znieff Type II parent :</b>  <b>f) ZNIEFF liée :</b>																																																																				
<b>6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE</b>  - B. JARRI																																																																				
<b>7-TYPOLOGIE DES MILIEUX</b>  <b>a) Milieux déterminants</b>  <table border="1" data-bbox="76 987 1517 1200"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>520005836</td> <td>22.11</td> <td>Eaux oligotrophes pauvres en calcaire</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005836</td> <td>37.2</td> <td>Prairies humides eutrophes</td> <td></td> <td>30%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005836</td> <td>41.5</td> <td>Chênaies acidiphiles</td> <td></td> <td>59%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005836</td> <td>44.A</td> <td>Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères</td> <td></td> <td>9%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005836</td> <td>51.1</td> <td>Tourbières hautes à peu près naturelles</td> <td></td> <td>1%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>  <b>c) Milieux périphériques</b>  <table border="1" data-bbox="76 1283 1517 1402"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>520005836</td> <td>41.5</td> <td>Chênaies acidiphiles</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005836</td> <td>84.4</td> <td>Bocages</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>						520005836	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire		0%		520005836	37.2	Prairies humides eutrophes		30%		520005836	41.5	Chênaies acidiphiles		59%		520005836	44.A	Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères		9%		520005836	51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles		1%		NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>						520005836	41.5	Chênaies acidiphiles				520005836	84.4	Bocages			
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																															
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>																																																																				
520005836	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire		0%																																																																
520005836	37.2	Prairies humides eutrophes		30%																																																																
520005836	41.5	Chênaies acidiphiles		59%																																																																
520005836	44.A	Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères		9%																																																																
520005836	51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles		1%																																																																
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																															
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>																																																																				
520005836	41.5	Chênaies acidiphiles																																																																		
520005836	84.4	Bocages																																																																		
<b>8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS</b>  <b>a) Géomorphologie</b> - 30 Mare, mardelle - 71 Versant de faible pente  <b>b) Activités humaines</b> - 01 Agriculture - 02 Sylviculture  <b>c) Statuts de propriété</b> - 01 Propriété privée (personne physique)  <b>d) Mesures de protection</b> - 22 Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier - 80 Parc Naturel Régional  <b>e) Autres inventaires</b>																																																																				
<b>9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE</b>  - 310 Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides - 320 Mise en eau, submersion, création de plan d'eau - 410 Mises en culture, travaux du sol - 450 Pâturage - 530 Plantations, semis et travaux connexes																																																																				

## 10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

## a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 30 Floristique - 35 Ptéridophytes - 36 Phanérogames

## b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

## c) Complémentaire

- 87 Palynologique

## 11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Faible	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

## 12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

## a) Critère de délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats

## b) Commentaire de délimitations

- La zone comprend plusieurs secteurs tourbeux, un en milieu ouvert, un autre en secteur forstier et des prairies naturelles humides. Les secteurs tourbeux servent de cadre à cette limite et les zones intersticielles ont été incluses.

## 13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Cette zone possède plusieurs ensembles tourbeux qui sont situés à chaque extrémité de la zone. Cette zone est principalement située sur des terrains tertiaires (grès et poudingues éocènes) enclavés dans des terrains primaires (schistes du pissot et grès armoricains).

Intérêt botanique : cette zone possède deux espèces protégées régionalement et une espèce protégée en Mayenne.

Intérêt polynologique : cette zone et notamment la zone tourbeuse à l'Est de St Ursin, est la plus vieille tourbière connue à ce jour dans le Massif Armoricaïn (-12 240 BP).

## 14-AUTRES COMMENTAIRES

## a) Commentaires sur la géomorphologie

-

## b) Commentaires sur les activités humaines

-

## c) Commentaires sur les statuts de propriété

-

## d) Commentaires sur les mesures de protection

- Partiel

## e) Commentaires sur les facteurs d'évolution

-

## f) Commentaires sur les habitats

-

## 15-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	B. JARRI		
Inventeur	MAYENNE SCIENCES		
Bibliographie	Biotope	2003	Expériences de gestion de biotopes fragiles en Région des Pays de la Loire - DIREN des Pays de la Loire - 2003

## INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ministère de l'Écologie / IFEN / Service du Patrimoine Naturel - MNHN  
Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013

<p>TYPE DE PROCÉDURE Modernisation de Zone</p>	<p>IDENTIFIANT NATIONAL 520005836</p>
<p>3-NOM DE LA ZONE LANDES DE SAINT-URSIN</p>	<p>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 30290003 / Zone de type 1</p>
<p>RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire</p>	

## LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A.*	Ab.I	Ab.S	Observation
* CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD_NOM) D.A. : Degré d'abondance Ab.I. : Abondance inférieure estimée Ab.S. : Abondance supérieure estimée Observation : Période d'observation									
520005836	87690	Campanula patula L., 1753			MAYENNE SCIENCES				1987
520005836	96226	Epilobium palustre L., 1753			MAYENNE SCIENCES				1987
520005836	96844	Eriophorum angustifolium Honck., 1782			B. JARRI				1992
520005836	104334	Juncus squarrosus L., 1753			B. JARRI				1992
520005836	111815	Osmunda regalis L., 1753			B. JARRI				1992
520005836	117093	Ranunculus lenormandii F.W.Schultz, 1837			MAYENNE SCIENCES				1987
520005836	129529	Viola canina L., 1753			MAYENNE SCIENCES				1987
520005836	129639	Viola palustris L., 1753			B. JARRI				1992

<p>TYPE DE PROCÉDURE</p> <p>Modernisation de Zone</p>	<p>IDENTIFIANT NATIONAL</p> <p><b>520005836</b></p>
<p>3-NOM DE LA ZONE</p> <p><b>LANDES DE SAINT-URSIN</b></p>	<p>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE</p> <p><b>Code régional : 30290003 / Zone de type 1</b></p>
<p>RÉGION ADMINISTRATIVE</p> <p>Pays-de-la-Loire</p>	

## LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive habitats		
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV
520005836	103514	Ilex aquifolium L., 1753	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>			

\*CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) TYPE ESP : Statut D.déterminant ou A.autre

<b>1</b>	<b>INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE</b>	<b>TYPE DE PROCÉDURE</b>			
Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN		Modernisation de Zone			
Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013					
RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 30280004 / Zone de type 1	<b>IDENTIFIANT NATIONAL</b> <b>520005832</b>			
<b>3-NOM DE LA ZONE</b>  <b>MARAIS DU FOURNEAU</b>		4-ANNÉE DE DESCRIPTION 01/01/1990 ANNÉE DE MISE A JOUR 01/01/1996			
<b>5-LOCALISATION</b>					
<p><b>a) Commune(s) :</b> - Pré-en-Pail (53185)</p> <p><b>b) Altitude(s):</b> 250 m à 320 m.</p> <p><b>c) Superficie:</b> 20.39 hectares.</p> <p><b>d) Relation parent/enfant - Znieff Type II parent :</b></p> <p><b>f) ZNIEFF liée :</b></p>					
<b>6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE</b>					
- B. JARRI					
<b>7-TYPOLOGIE DES MILIEUX</b>					
<b>a) Milieux déterminants</b>					
<b>NM_SFFZN</b>	<b>CD CB*</b>	<b>Libellé</b>	<b>Source</b>	<b>Surface*</b>	<b>Observation*</b>
* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation					
520005832	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire		0%	
520005832	24.12	Zone à truites		0%	
520005832	31.11	Landes humides atlantiques septentrionales		5%	
520005832	44.A	Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères		74%	
520005832	51.2	Tourbières à molinie bleue		10%	
<b>b) Milieux autres</b>					
<b>NM_SFFZN</b>	<b>CD CB*</b>	<b>Libellé</b>	<b>Source</b>	<b>Surface*</b>	<b>Observation*</b>
* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation					
520005832	37.2	Prairies humides eutrophes		10%	
<b>c) Milieux périphériques</b>					
<b>NM_SFFZN</b>	<b>CD CB*</b>	<b>Libellé</b>	<b>Source</b>	<b>Surface*</b>	<b>Observation*</b>
* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation					
520005832	41.5	Chênaies acidiphiles			
520005832	84.4	Bocages			
<b>8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS</b>					
<b>a) Géomorphologie</b>					
- 21 Ruisseau, torrent - 30 Mare, mardelle - 71 Versant de faible pente					
<b>b) Activités humaines</b>					
- 00 Pas d'activité marquante					
<b>c) Statuts de propriété</b>					
- 01 Propriété privée (personne physique) - 31 Domaine privé communal					
<b>d) Mesures de protection</b>					
- 17 Zone ND du POS - 80 Parc Naturel Régional					
<b>e) Autres inventaires</b>					
- ZSC (Directive Habitats)					



## 9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 150 Dépôts de matériaux, décharges - 450 Pâturage - 510 Coupes, abattages, arrachages et déboisements - 530 Plantations, semis et travaux connexes - 915 Fermeture du milieu

## 10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

## a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 22 Insectes - 25 Reptiles - 26 Oiseaux - 30 Floristique - 35 Ptéridophytes - 36 Phanérogames

## b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

## c) Complémentaire

- 87 Palynologique

## 11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Nulle	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Faible	Faible	Moyen	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

## 12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

## a) Critère de délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats

## b) Commentaire de délimitations

- Les limites de la zone englobent 3 séries de milieux intéressants : des plans d'eau, des bois tourbeux, une prairie hygrophile. Les zones comprises entre ces 3 milieux ont été incluses. Cependant, la zone de la décharge municipale est exclue.

## 13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Le marais du Fourneau est un système complexe de tourbières de pente sur un substrat géologique dénommé glacis pierreux de solifluxion. Nous avons donc un ensemble de tourbière topogène et limorogène. Ce site a évolué depuis 50 ans et est aujourd'hui bien boisé. Cependant, une présence d'espèces remarquables a permis des travaux de restauration.

Intérêt botanique : présence d'une plante protégée nationalement et de trois plantes protégées régionalement. Présence d'une plante de la liste déterminante des Pays de la Loire et d'une espèce rares au niveau départemental.

Intérêt herpétologique : présence d'une espèce de la liste déterminante des Pays de la Loire.

Intérêt entomologique : présence de 3 espèces d'odonates de la liste déterminante des Pays de la Loire.

## 14-AUTRES COMMENTAIRES

## a) Commentaires sur la géomorphologie

-

## b) Commentaires sur les activités humaines

-

## c) Commentaires sur les statuts de propriété

-

## d) Commentaires sur les mesures de protection

-

## e) Commentaires sur les facteurs d'évolution

-

## f) Commentaires sur les habitats

## 15-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	B. JARRI		
Inventeur	CITOLEUX J.		
Inventeur	V. BOULLET (conservatoire botanique de Bailleul)		
Inventeur	F. THOUIN		
Inventeur	DURFORT J.		
Inventeur	TOUFFET J.		
Bibliographie	JARRI B.	2001	Rapport de gestion des talus routiers départementaux inventoriés en ZNIEFF
Bibliographie	Biotope	2003	Expériences de gestion de biotopes fragiles en Région des Pays de la Loire - DIREN des Pays de la Loire - 2003
Bibliographie	B. JARRI	1996	Suivi floristique de deux tourbières . Parc Naturel Régional Normandie Maine
Bibliographie	?	1969	Les shaignes du Massif Armoricaïn . Recherches phytogéographiques et écologiques
Inventeur	MAYENNE SCIENCES		
Inventeur	BOULLET Vincent		
Inventeur	JARRI B.		
Inventeur	C. PINCON		

## INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ministère de l'Écologie / IFEN / Service du Patrimoine Naturel - MNHN  
Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013

RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE <b>Code régional : 30280004 / Zone de type 1</b>	3-NOM DE LA ZONE <b>MARAIS DU FOURNEAU</b>	TYPE DE PROCÉDURE Modernisation de Zone
		IDENTIFIANT NATIONAL <b>520005832</b>	

## LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A.*	Ab.I	Ab.S	Observation
* CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD_NOM) D.A. : Degré d'abondance Ab.I. : Abondance inférieure estimée Ab.S. : Abondance supérieure estimée Observation : Période d'observation									
520005832	3726	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)			C. PINCON				1986
520005832	87720	Campanula rotundifolia L., 1753			JARRI B. - 2001 : Rapport de gestion des talus routiers départementaux inventoriés en ZNIEFF				1995 à 1995
520005832	88745	Carex pairae F.W.Schultz, 1868			BOULLET Vincent				1995 à 1995
520005832	89619	Centaurea jacea L., 1753			BOULLET Vincent				2001
520005832	2881	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)		• Reproduction certaine ou probable	JARRI B.				1994
520005832	65133	Coenagion mercuriale (Charpentier, 1840)			CITOLEUX J.				1994
520005832	65401	Cordulegaster boltoni (Donovan, 1807)			CITOLEUX J.				2001
520005832	12286	Corymbia rubra (Linnaeus, 1758)			JARRI B.				1992 à 1995
520005832	95442	Drosera rotundifolia L., 1753			B. JARRI				1995 à 1995
520005832	96220	Epilobium obscurum Schreb., 1771			BOULLET Vincent				1995 à 1995
520005832	96226	Epilobium palustre L., 1753			BOULLET Vincent				1995 à 1995
520005832	96271	Epilobium tetragonum L., 1753			B. JARRI				1992 à 1995
520005832	96844	Eriophorum angustifolium Honck., 1762			BOULLET Vincent				1992 à 1995
520005832	159442	Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)			JARRI B.				2001
520005832	65115	Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)			CITOLEUX J.				1994
520005832	104334	Juncus squarrosus L., 1753			B. JARRI				1992 à 1995
520005832	77692	Lacerta vivipara Jacquin, 1787			B. JARRI				1992 à 1995
520005832	109092	Myosotis secunda A.Murray, 1836			BOULLET Vincent				1995 à 1995
520005832	109372	Narthecium ossifragum (L.) Huds., 1762			B. JARRI				1992 à 1995

2a

520005832	109890	Oenanthe peucedanifolia Pollich, 1776			F. THOUIN				1991
520005832	65290	Ornithium brunneum (Fonscolombe, 1837)			CITOLEUX J.				1994
520005832	65284	Ornithium coerulescens (Fabricius, 1798)			B. JARRI				1992 à 2003
520005832	111815	Osmunda regalis L., 1753			F. THOUIN				1991
520005832	4355	Parus montanus Conrad von Balenstein, 1827			C. PINCON				1986
520005832	115076	Polystichum setiferum (Forssk.) T. Moore ex Woytn., 1913			JARRI B.				2001
520005832	115301	Potamogeton polygonifolius Pourr., 1788			B. JARRI				1992 à 1995
520005832	120192	Salix repens L., 1753			V. BOULLET (conservatoire botanique de Bailleul)				1992
520005832	121699	Scirpus cespitosus L., 1753			B. JARRI				1992 à 1995
520005832	121792	Scirpus sylvaticus L., 1753			BOULLET Vincent				1995 à 1995

<p>TYPE DE PROCÉDURE</p> <p>Modernisation de Zone</p>	<p>IDENTIFIANT NATIONAL</p> <p><b>520005832</b></p>
<p>3-NOM DE LA ZONE</p> <p><b>MARAIIS DU FOURNEAU</b></p>	<p>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE</p> <p><b>Code régional : 30280004 / Zone de type 1</b></p>
<p>RÉGION ADMINISTRATIVE</p> <p>Pays-de-la-Loire</p>	

## LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux		
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV
520005832	77490	Anguis fragilis Linnaeus, 1758	A	• Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 3			
520005832	3726	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3			
520005832	2881	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3	oui		
520005832	65133	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	D	• Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3		oui	
520005832	95442	Drosera rotundifolia L., 1753	D	• Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain   Article 3			
520005832	159442	Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)	D				
520005832	64260	Helix pomatia Linnaeus, 1758	A	• Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain   Article 2		oui	oui
520005832	103514	Ilex aquifolium L., 1753	A	• Liste des escargots dont le ramassage et la cession à titre gratuit ou onéreux peuvent être interdits ou autorisés sur le territoire français métropolitain   Article 1a			
520005832				• Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er			

\*CODE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) TYPE ESP : Statut D.déterminant ou A.autre

## Annexes

520005832	78064	Matrix natrix (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 2</li> </ul>			oui	
520005832	4355	Parus montanus Conrad von Baldenstein, 1827	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005832	6747	Sphagnum fimbriatum Wilson	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>			oui	
520005832	6742	Sphagnum inundatum Russow	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>			oui	
520005832	6784	Sphagnum rubellum Wilson	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>			oui	
520005832	6789	Sphagnum squarrosum Crome	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>			oui	

1

**INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE**

Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN

Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013

**TYPE DE PROCÉDURE**

Modernisation de Zone

RÉGION ADMINISTRATIVE

Pays-de-la-Loire

IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE

Code régional : 30280002 / Zone de type 1

**IDENTIFIANT NATIONAL****520005831****3-NOM DE LA ZONE****MONT SOUPRAT (AVALOIRS)**

4-ANNÉE DE DESCRIPTION

01/01/1989

ANNÉE DE MISE A JOUR

01/01/2001

**5-LOCALISATION****a) Commune(s) :**

- Pré-en-Pail (53185)

**b) Altitude(s): 300 m à 400 m.****c) Superficie: 213 hectares.****d) Relation parent/enfant - Znieff Type II parent :****f) ZNIEFF liée :****6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE**

- B. JARRI

**7-TYPOLOGIE DES MILIEUX****a) Milieux déterminants**

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>					
520005831	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire		0%	
520005831	31.11	Landes humides atlantiques septentrionales		40%	
520005831	31.2	Landes sèches		10%	
520005831	37.2	Prairies humides eutrophes		10%	
520005831	51	Tourbières hautes		1%	

**b) Milieux autres**

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>					
520005831	41.B	Bois de bouleaux		0%	
520005831	41.C	Aulnaies		0%	
520005831	43	Forêts mixtes		37%	

**c) Milieux périphériques**

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>					
520005831	41.5	Chênaies acidiphiles			
520005831	84.4	Bocages			

**8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS****a) Géomorphologie**

- 30 Mare, mardelle - 56 Colline - 62 Affleurement rocheux

**b) Activités humaines**

- 00 Pas d'activité marquante - 01 Agriculture

**c) Statuts de propriété**

- 01 Propriété privée (personne physique)

**d) Mesures de protection**

- 17 Zone ND du POS - 80 Parc Naturel Régional

**e) Autres inventaires**

- ZSC (Directive Habitats)

#### 9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 140 Extraction de matériaux - 450 Pâturage - 510 Coupes, abattages, arrachages et déboisements - 530 Plantations, semis et travaux connexes

#### 10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

##### a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 22 Insectes - 24 Amphibiens - 25 Reptiles - 26 Oiseaux - 30 Floristique - 35 Ptéridophytes - 36 Phanérogames

##### b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

##### c) Complémentaire

- 81 Paysager

#### 11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Nulle	Faible	Faible	Faible	Nulle	Moyen	Nulle	Faible	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

#### 12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

##### a) Critère de délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats

##### b) Commentaire de délimitations

- Les limites de la zone englobent le vaste ensemble de landes du flanc ouest et nord ouest du massif des Avaloirs. Les zones tourbeuses aval en relation direct ont été incluses.

#### 13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Le complexe des landes du Mont Souprat est le deuxième ensemble important pour la Mayenne. Reposant principalement sur du grès armoricain daté de l'arénagien, une mosaïque de milieux s'est installée : landes sèches à callune, landes humides à molinie, landes tourbeuses, grèves à littorelles sur substrats de type arènes, tourbières de pourtour de plans d'eau, bosquets de saules, boulaies.

Intérêt botanique : présence de deux plantes protégées nationalement et de quatre plantes protégées régionalement. Présence de deux plantes de la liste déterminante des Pays de la Loire et de deux plantes rares au niveau départemental.

Intérêt ornithologique : présence de trois espèces de la liste déterminante des Pays de la Loire, site de stationnement migratoire important.

Intérêt herpétologique : présence de deux espèces de la liste rouge régionale

Intérêt batrachologique : présence de quatre espèces de la liste déterminante des Pays de la Loire

#### 14-AUTRES COMMENTAIRES

##### a) Commentaires sur la géomorphologie

-

##### b) Commentaires sur les activités humaines

-

##### c) Commentaires sur les statuts de propriété

-

##### d) Commentaires sur les mesures de protection



## e) Commentaires sur les facteurs d'évolution

## f) Commentaires sur les habitats

## 15-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	B. JARRI		
Inventeur	C. PINCON		
Inventeur	T. FRETEY		
Inventeur	E. BRUNEL		
Inventeur	MAYENNE SCIENCES		
Bibliographie	GOA Groupe Ornithologique des Avaloirs	1990	Bilan des observations ornithologiques réalisées sur la lande des Avals . PNR Normandie Maine
Bibliographie	M. GERARD	1991	Compte rendu de l'année bryologique 1990-1991 Biotopes 53 n°8-9 Revue de MNE
Inventeur	V. BOULLET (conservatoire botanique de Bailleul)		
Inventeur	TIBERGHEN		
Bibliographie	F. Thouin, S. Malher	1991	Inventaire des prairies marécageuses du PNR Normandie Maine
Bibliographie	V. Boulet		Etude phytosociologique de 14 ZNIEFF de l'est mayennais conservatoire botanique de Bailleul à paraître
Inventeur	CHAUBERT		
Bibliographie	PNR Normandie Maine	1990	Inventaire des landes et tourbières du Parc Normandie Maine F. THOUIN
Inventeur	M. GERARD		
Bibliographie	O. Lemoine	1990	Environnement vôte. Etude de la végétation : la lande du Mont des Avals et du Bois de Souprat . Par Naturel Régional Normandie Maine
Bibliographie	T. Fretey	1996	Expertise des amphibiens et des reptiles des sites du Mont Souprat et de la Corniche de Pail. Dep de la Mayenne. DIREN Pays de Loire
Inventeur	Ph. FOUILLET		
Bibliographie	P. Fouillet	1990	L'entomofaune de la lande du bois de Souprat (Mont des Avals Mayenne) PNR Normandie Maine
Inventeur	CADOU		
Inventeur	MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT		
Inventeur	BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît		

## INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN  
Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013

RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE <b>Code régional : 30280002 / Zone de type 1</b>	3-NOM DE LA ZONE <b>MONT SOUPRAT (AVALOIRS)</b>	TYPE DE PROCÉDURE Modernisation de Zone
		IDENTIFIANT NATIONAL <b>520005831</b>	

## LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A.*	Ab.I	Ab.S	Observation
520005831	80322	Aegopodium podagraria L., 1753			BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	8820	Agonum nigrum Dejean, 1828			TIBERGHIEU				1996
520005831	249501	Anarta myrtilli (Linnaeus, 1761)			E. BRUNEL				1996
520005831	3726	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)		• Reproduction certaine ou probable	C. PINCON				1982 à 1995
520005831	87143	Buxus sempervirens L., 1753			BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	87333	Calamintha ascendens Jord., 1846			BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	3540	Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758		• Reproduction certaine ou probable	C. PINCON				1982 à 1995
520005831	88385	Carex binervis Sm., 1800			BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	88745	Carex pairae F.W.Schulz, 1868			BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	89619	Centaurea jacea L., 1753			BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	2881	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)		• Reproduction certaine ou probable	C. PINCON				1982 à 1998
520005831	2887	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)			C. PINCON				1982 à 1995
520005831	4625	Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)		• Reproduction certaine ou probable	C. PINCON				1982 à 1995
520005831	92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775			BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	94628	Deschampsia flexuosa (L.) Trin., 1836			BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	95442	Drosera rotundifolia L., 1753			BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1992 à 1995
520005831	133969	Dryopteris affinis subsp. borrieri (Newman) Fraser-Jenk., 1980			BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	95916	Eleocharis multicaulis (Sm.) Desv., 1818			BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995

Observation : Période d'observation

Ab.S : Abondance supérieure estimée

Ab.I : Abondance inférieure estimée

\* CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) D.A. : Degré d'abondance

520005831	96220	Epilobium obscurum Schreb., 1771								BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	96226	Epilobium palustre L., 1753								BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	96844	Eriophorum angustifolium Honck., 1782								B. JARRI				1992 à 1994
520005831	2679	Falco subbuteo Linnaeus, 1758								C. PINCON				1982 à 1995
520005831	100142	Geranium robertianum L., 1753								BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	53312	Heteropterus morpheus (Pallas, 1771)								B. JARRI				1992 à 1994
520005831	104334	Juncus squarrosus L., 1753								BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1992 à 1995
520005831	104349	Juncus tenageia Ehrh. ex L.f., 1782								V. BOULLET (conservatoire botanique de Baillieux)				1992 à 1993
520005831	3595	Jynx torquilla Linnaeus, 1758								C. PINCON				1982 à 1995
520005831	77692	Lacerta vivipara Jacquin, 1787								T. FRETEY				1996
520005831	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758												1999
520005831	106419	Littorella uniflora (L.) Asch., 1866								BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1992 à 1995
520005831	4167	Locustella naevia (Boddaert, 1783)								C. PINCON				1982 à 1995
520005831	109092	Myosotis secunda A.Murray, 1836								BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	109366	Nardus stricta L., 1753								BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 2001
520005831	109372	Narthecium ossifragum (L.) Huds., 1762								BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1992 à 1995
520005831	110064	Omalotheca sylvatica (L.) Sch.Bip. & F.W.Schultz, 1861								MAYENNE SCIENCES				1990
520005831	111815	Osmunda regalis L., 1753								BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1992 à 1995
520005831	111859	Oxalis acetosella L., 1753								BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	4367	Parus ater Linnaeus, 1758								C. PINCON				1982 à 1995
520005831	4355	Parus montanus Conrad von Baldenstein, 1827								C. PINCON				1982 à 1995
520005831	4040	Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)								C. PINCON				1982 à 1995
520005831	4289	Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)								C. PINCON				1982 à 2006
520005831	113407	Phyteuma spicatum L., 1753								BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 1995
520005831	113626	Pinguicula lusitanica L., 1753								BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1992 à 1995
520005831	115041	Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799								BOULLET Vincent - TOUSSAINT Benoît				1995 à 2001

520005831	115301	Potamogeton polygonifolius Pourr., 1788				Boullet Vincent - Toussaint Benoît			1992 à 1995
520005831	351	Rana temporaria Linnaeus, 1758				T. FRETEY			1996
520005831	117258	Ranunculus tripartitus DC., 1807				Boullet Vincent - Toussaint Benoît			1992 à 1995
520005831	120192	Salix repens L., 1753				B. JARRI			1992 à 1994
520005831	121699	Scirpus cespitosus L., 1753				B. JARRI			1992 à 1994
520005831	4221	Sylvia undata (Boddaert, 1783)				C. PINCON			1982 à 1995
520005831	126034	Teucrium scordium L., 1753				Boullet Vincent - Toussaint Benoît			1995 à 1995
520005831	53320	Thymelicus acteon (Rottemburg, 1775)				E. BRUNEL			1996
520005831	121	Triturus alpestris (Laurenti, 1768)				T. FRETEY			1996
520005831	163	Triturus marmoratus (Latreille, 1800)				T. FRETEY			1996
520005831	128345	Vaccinium myrtillus L., 1753				Boullet Vincent - Toussaint Benoît			1995 à 1995
520005831	3187	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)				C. PINCON			1987
520005831	129000	Veronica scutellata L., 1753				Boullet Vincent - Toussaint Benoît			1995 à 1995
520005831	78141	Vipera berus (Linnaeus, 1758)				T. FRETEY			1996
520005831	79278	Zootoca vivipara (Jacquin, 1787)							1996

<p>TYPE DE PROCÉDURE</p> <p>Modernisation de Zone</p>	<p>IDENTIFIANT NATIONAL</p> <p><b>520005831</b></p>
<p>3-NOM DE LA ZONE</p> <p><b>MONT SOUPRAT (AVALOIRS)</b></p>	<p>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE</p> <p><b>Code régional : 30280002 / Zone de type 1</b></p>

## LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux			
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV Annexe V	
520005831	2895	Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 6</li> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4342	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	3676	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée   Premier</li> <li>Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national   Article 3</li> </ul>				
520005831	3726	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	3522	Asio otus (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	259	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	2623	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				

\*CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) TYPE ESP : Statut Déterminant ou Autre

520005831	3540	Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3	oui				
520005831	4588	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3					
520005831	4583	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3					
520005831	4580	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3					
520005831	4595	Carduelis flammula (Linnaeus, 1758)	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3					
520005831	2517	Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3	oui				
520005831	2514	Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3	oui				
520005831	2878	Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3	oui				
520005831	2881	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3	oui				
520005831	2887	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3	oui				
520005831	4625	Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3					
520005831	3420	Columba livia Gmelin, 1789	A	• Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée   Premier • Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national   Article 3					
520005831	3424	Columba palumbus Linnaeus, 1758	A	• Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée   Premier					

520005831	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain   Article 3</li> <li>Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain   Article 2</li> </ul>				
520005831	4659	<i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4657	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4001	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	2674	<i>Falco vespertinus</i> Linnaeus, 1766	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>	oui			
520005831	4330	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4564	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4568	<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	2848	<i>Haliaeetus albicilla</i> (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4215	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				

**Annexes**

520005831	103514	Ilex aquifolium L., 1753	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>				
520005831	3595	Jynx torquilla Linnaeus, 1758	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>	oui			
520005831	3814	Lanius excubitor Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	3311	Larus marinus Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	106419	Littorella uniflora (L.) Asch., 1866	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain   Article 1</li> </ul>				
520005831	4167	Locustella naevia (Boddaert, 1783)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4603	Loxia curvirostra Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	3670	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>	oui			
520005831	2844	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>	oui			
520005831	3741	Motacilla flava Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4319	Muscicapa striata (Pallas, 1764)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	78064	Natrix natrix (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 2</li> </ul>				oui



520005831	4367	Parus ater Linnaeus, 1758	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	3760	Parus caeruleus Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4361	Parus cristatus Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	3764	Parus major Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4355	Parus montanus Conrad von Baldenstein, 1827	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	2440	Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	3003	Phasianus colchicus Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national   Article 4</li> </ul>				
520005831	4040	Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4280	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4289	Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	3603	Picus viridis Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	3978	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	310	Rana dalmatina Fitzinger, 1838	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 2</li> </ul>				oui

520005831	351	Rana temporaria Linnaeus, 1758	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 6</li> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 5</li> </ul>				oui
520005831	92	Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4049	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	3439	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée   Premier</li> <li>Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national   Article 3</li> </ul>				
520005831	3518	Strix aluco Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4257	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4252	Sylvia communis Latham, 1787	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4221	Sylvia undata (Boddaert, 1783)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>			oui	
520005831	163	Triturus marmoratus (Latreille, 1800)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 2</li> </ul>			oui	
520005831	3967	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée   Premier</li> </ul>				

520005831	4129	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national   Article 3</li> <li>• Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée   Premier</li> <li>• Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national   Article 3</li> </ul>				
520005831	4112	Turdus torquatus Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	4142	Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée   Premier</li> <li>• Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national   Article 3</li> </ul>				
520005831	3482	Tyto alba (Scopoli, 1769)	A	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				
520005831	3187	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée   Premier</li> <li>• Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national   Article 3</li> </ul>				
520005831	78141	Vipera berus (Linnaeus, 1758)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 4</li> </ul>				
520005831	79278	Zootoca vivipara (Jacquin, 1787)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>				oui

1	<b>INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE</b> Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013	<b>TYPE DE PROCÉDURE</b> Nouvelle Zone																																																																								
RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 30580004 / Zone de type 1	<b>IDENTIFIANT NATIONAL</b> <b>520320019</b>																																																																								
<b>3-NOM DE LA ZONE</b> <b>PRAIRIES TOURBEUSES EN AVAL DE LA CORNICHE DE PAIL</b>		4-ANNÉE DE DESCRIPTION 01/01/1994 ANNÉE DE MISE A JOUR 01/01/1996																																																																								
<b>5-LOCALISATION</b> <p>a) Commune(s) :          - Villepail (53272)</p> <p>b) Altitude(s): 230 m à 305 m.</p> <p>c) Superficie: 43.07 hectares.</p> <p>d) Relation parent/enfant - Znieff Type II parent :</p> <p>f) ZNIEFF liée :</p>																																																																										
<b>6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE</b> - B. JARRI																																																																										
<b>7-TYPOLOGIE DES MILIEUX</b> <p>a) Milieux déterminants</p> <table border="1" data-bbox="76 987 1517 1200"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>520320019</td> <td>22.11</td> <td>Eaux oligotrophes pauvres en calcaire</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520320019</td> <td>31.11</td> <td>Landes humides atlantiques septentrionales</td> <td></td> <td>2%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520320019</td> <td>37.2</td> <td>Prairies humides eutrophes</td> <td></td> <td>93%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520320019</td> <td>44.A</td> <td>Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères</td> <td></td> <td>1%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520320019</td> <td>51.1</td> <td>Tourbières hautes à peu près naturelles</td> <td></td> <td>3%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>c) Milieux périphériques</p> <table border="1" data-bbox="76 1279 1517 1431"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>520320019</td> <td>31.11</td> <td>Landes humides atlantiques septentrionales</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>520320019</td> <td>41.5</td> <td>Chênaies acidiphiles</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>520320019</td> <td>84.4</td> <td>Bocages</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>						520320019	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire		0%		520320019	31.11	Landes humides atlantiques septentrionales		2%		520320019	37.2	Prairies humides eutrophes		93%		520320019	44.A	Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères		1%		520320019	51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles		3%		NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>						520320019	31.11	Landes humides atlantiques septentrionales				520320019	41.5	Chênaies acidiphiles				520320019	84.4	Bocages			
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																					
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>																																																																										
520320019	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire		0%																																																																						
520320019	31.11	Landes humides atlantiques septentrionales		2%																																																																						
520320019	37.2	Prairies humides eutrophes		93%																																																																						
520320019	44.A	Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères		1%																																																																						
520320019	51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles		3%																																																																						
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																					
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>																																																																										
520320019	31.11	Landes humides atlantiques septentrionales																																																																								
520320019	41.5	Chênaies acidiphiles																																																																								
520320019	84.4	Bocages																																																																								
<b>8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS</b> <p>a) Géomorphologie          - 29 Source, résurgence - 30 Mare, mardelle - 71 Versant de faible pente</p> <p>b) Activités humaines          - 03 Elevage</p> <p>c) Statuts de propriété          - 01 Propriété privée (personne physique)</p> <p>d) Mesures de protection          - 80 Parc Naturel Régional</p> <p>e) Autres inventaires          - ZSC (Directive Habitats)</p>																																																																										

## 9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 310 Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides - 320 Mise en eau, submersion, création de plan d'eau - 410 Mises en culture, travaux du sol - 450 Pâturage - 463 Fauchage, fenaison - 530 Plantations, semis et travaux connexes

## 10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

### a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 30 Floristique - 34 Bryophytes - 36 Phanérogames

### b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

### c) Complémentaire

## 11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Nulle	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Faible	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

## 12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

### a) Critère de délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats

### b) Commentaire de délimitations

- Les limites de la zone englobent l'ensemble des prairies tourbeuses en aval de la Corniche de Pail. La limite Est, est les landes de la Corniche et la limites Ouest (aval) suit les parcelles cultivées.

## 13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- En aval de la Corniche de Pail, un ensemble de prairies humides avec des secteurs tourbeux aux deux extrémités possèdent des groupements végétaux et des plantes caractéristiques des milieux humides.

Intérêt botanique : présence de cinq espèces végétales rares au niveau départemental.

Intérêt ornithologique : site d'hivernage d'un limicole nichant dans des milieux semblables mais en europe du Nord.

## 14-AUTRES COMMENTAIRES

### a) Commentaires sur la géomorphologie

-

### b) Commentaires sur les activités humaines

-

### c) Commentaires sur les statuts de propriété

-

### d) Commentaires sur les mesures de protection

-

### e) Commentaires sur les facteurs d'évolution

-

### f) Commentaires sur les habitats

-

## 15-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	B. JARRI		
Inventeur	C. PINCON		

## INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ministère de l'Écologie / IFEN / Service du Patrimoine Naturel - MNHN  
Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013

<p>TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone</p>	<p>IDENTIFIANT NATIONAL 520320019</p>
<p>3-NOM DE LA ZONE PRAIRIES TOURBEUSES EN AVAL DE LA CORNICHE DE PAIL</p>	<p>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 30580004 / Zone de type 1</p>

## LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
520320019	88802	Carex pulicaris L., 1753			B. JARRI				1994
520320019	4669	Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)		• Reproduction certaine ou probable	C. PINCON				1982 à 1994
520320019	96226	Epilobium palustre L., 1753			B. JARRI				1994
520320019	96844	Eriophorum angustifolium Honck., 1782			B. JARRI				1994
520320019	109366	Nardus stricta L., 1753			B. JARRI				1994
520320019	117145	Ranunculus omiophyllus Ten., 1830			B. JARRI				1994
520320019	197825	Sphagnum			B. JARRI				1994

\* CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) D.A : Degré d'abondance Ab.I : Abondance inférieure estimée Ab.S : Abondance supérieure estimée Observation : Période d'observation

<p>TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone</p>	<p>IDENTIFIANT NATIONAL 520320019</p>
<p>RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire</p>	<p>3-NOM DE LA ZONE PRAIRIES TOURBEUSES EN AVAL DE LA CORNICHE DE PAIL</p>
<p>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 30580004 / Zone de type 1</p>	

## LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux			Directive habitats			
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV	Annexe V	Annexe IV	Annexe V	
520320019	4669	Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3							
520320019	2538	Lymnocyptes minimus (Brünnich, 1764)	A	• Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée   Premier • Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national   Article 3							

\*CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) TYPE ESP : Statut D.déterminant ou A.autre



1

**INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE**

Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN

Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013

**TYPE DE PROCÉDURE**

Modernisation de Zone

RÉGION ADMINISTRATIVE

Pays-de-la-Loire

IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE

Code régional : 30580003 / Zone de type 1

**IDENTIFIANT NATIONAL****520014683****3-NOM DE LA ZONE****TOURBIERE DE LA SECHETTERIE**

4-ANNÉE DE DESCRIPTION

01/01/1990

ANNÉE DE MISE A JOUR

01/01/1996

**5-LOCALISATION****a) Commune(s) :**

- Villepail (53272)

**b) Altitude(s): 315 m à 325 m.****c) Superficie: 3.71 hectares.****d) Relation parent/enfant - Znieff Type II parent :****f) ZNIEFF liée :****6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE**

- B. JARRI

**7-TYPOLOGIE DES MILIEUX****a) Milieux déterminants**

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>					
520014683	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire		1%	
520014683	31.11	Landes humides atlantiques septentrionales		20%	
520014683	37.2	Prairies humides eutrophes		29%	
520014683	44.A	Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères		20%	
520014683	54.6	Communautés à rhynchospora alba		30%	

**c) Milieux périphériques**

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>					
520014683	41.5	Chênaies acidiphiles			
520014683	84.4	Bocages			

**8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS****a) Géomorphologie**

- 29 Source, résurgence

**b) Activités humaines**

- 03 Elevage

**c) Statuts de propriété**

- 01 Propriété privée (personne physique)

**d) Mesures de protection**

- 01 Aucune protection - 80 Parc Naturel Régional

**e) Autres inventaires**

- ZSC (Directive Habitats)

## 9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 310 Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides - 450 Pâturage - 510 Coupes, abattages, arrachages et déboisements - 530 Plantations, semis et travaux connexes

## 10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

## a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 25 Reptiles - 30 Floristique - 34 Bryophytes - 36 Phanérogames

## b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

## c) Complémentaire

## 11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Nulle	Nulle	Faible	Nulle	Nulle	Faible	Nulle	Faible	Nulle	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

## 12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

## a) Critère de délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats

## b) Commentaire de délimitations

- La délimitation prend en compte la zone humide et les milieux connexes complémentaires.

## 13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Le taillis tourbeux clairsemé possède des végétations caractéristiques des stades pionniers de la tourbière. Nous avons affaire ici à un processus de turbification topogène lié à un ruissellement qui se combinerait avec un processus ombrogène (lié à la précipitation).

Intérêt botanique : présence d'une espèce protégée nationalement et quatre espèces protégées régionalement. Présence de deux espèces rares au niveau départemental.

## 14-AUTRES COMMENTAIRES

## a) Commentaires sur la géomorphologie

-

## b) Commentaires sur les activités humaines

-

## c) Commentaires sur les statuts de propriété

-

## d) Commentaires sur les mesures de protection

-

## e) Commentaires sur les facteurs d'évolution

-

## f) Commentaires sur les habitats

-

## 15-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID		
Inventeur	A. BEDOUET		
Inventeur	M. GERARD		
Inventeur	JARRI B.		

## INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ministère de l'Écologie / IFEN / Service du Patrimoine Naturel - MNHN  
Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013

RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE <b>Code régional : 30580003 / Zone de type 1</b>	3-NOM DE LA ZONE <b>TOURBIERE DE LA SECHETTERIE</b>	TYPE DE PROCÉDURE Modernisation de Zone
		IDENTIFIANT NATIONAL <b>520014683</b>	

## LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
520014683	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753							
520014683	104334	<i>Juncus squarrosus</i> L., 1753							
520014683	104349	<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f., 1782			B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID				1992 à 1995
520014683	109372	<i>Narthecium ossifragum</i> (L.) Huds., 1762							
520014683	116870	<i>Radiola linoides</i> Roth, 1788			A. BEDOUET				1995
520014683	117731	<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl, 1805							
520014683	121699	<i>Scirpus cespitosus</i> L., 1753							
520014683	197825	<i>Sphagnum</i>							
520014683	6754	<i>Sphagnum auriculatum</i> Schimp.			M. GERARD				1991
520014683	6769	<i>Sphagnum palustre</i> L.			M. GERARD				1991
520014683	6790	<i>Sphagnum subnitens</i> Russow & Warnst.			M. GERARD				1991
520014683	6794	<i>Sphagnum subsecundum</i> Nees			M. GERARD				1991
520014683	79278	<i>Zootoca vivipara</i> (Jacquin, 1787)			JARRI B.				1992

\* CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) D.A : Degré d'abondance

Ab.I : Abondance inférieure estimée

Ab.S : Abondance supérieure estimée

Observation : Période d'observation

<p>TYPE DE PROCÉDURE</p> <p>Modernisation de Zone</p>	<p>IDENTIFIANT NATIONAL</p> <p><b>520014683</b></p>
<p>3-NOM DE LA ZONE</p> <p><b>TOURBIERE DE LA SECHETTERIE</b></p>	<p>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE</p> <p><b>Code régional : 30580003 / Zone de type 1</b></p>

## LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux			Directive habitats			
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV	Annexe V	Annexe IV	Annexe V	
520014683	95442	Drosera rotundifolia L., 1753	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain   Article 3</li> <li>Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain   Article 2</li> </ul>							
520014683	6754	Sphagnum auriculatum Schimp.	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>							oui
520014683	6769	Sphagnum palustre L.	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>							oui
520014683	6790	Sphagnum subnitens Russow & Warnst.	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>							oui
520014683	6794	Sphagnum subsecundum Nees	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>							oui
520014683	79278	Zootoca vivipara (Jacquin, 1787)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>							oui

\*CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) TYPE ESP : Statut Déterminant ou Autre

1	<b>INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE</b> Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013	<b>TYPE DE PROCÉDURE</b> Modernisation de Zone																																																																		
RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 30580001 / Zone de type 1	<b>IDENTIFIANT NATIONAL</b> <b>520005876</b>																																																																		
<b>3-NOM DE LA ZONE</b>  <b>TOURBIERE DU RESERVOIR</b>		4-ANNÉE DE DESCRIPTION 01/01/1982 ANNÉE DE MISE A JOUR 01/01/1996																																																																		
<b>5-LOCALISATION</b>  <b>a) Commune(s) :</b> - Villepail (53272)  <b>b) Altitude(s): 300 m à 345 m.</b>  <b>c) Superficie: 6.75 hectares.</b>  <b>d) Relation parent/enfant - Znieff Type II parent :</b>  <b>f) ZNIEFF liée :</b>																																																																				
<b>6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE</b>  - B. JARRI																																																																				
<b>7-TYPOLOGIE DES MILIEUX</b>  <b>a) Milieux déterminants</b>  <table border="1" data-bbox="76 987 1517 1200"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>520005876</td> <td>31.11</td> <td>Landes humides atlantiques septentrionales</td> <td></td> <td>25%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005876</td> <td>31.2</td> <td>Landes sèches</td> <td></td> <td>30%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005876</td> <td>37.2</td> <td>Prairies humides eutrophes</td> <td></td> <td>30%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005876</td> <td>44.A</td> <td>Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères</td> <td></td> <td>5%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005876</td> <td>54.6</td> <td>Communautés à rhynchospora alba</td> <td></td> <td>10%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>  <b>c) Milieux périphériques</b>  <table border="1" data-bbox="76 1283 1517 1402"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>520005876</td> <td>41.5</td> <td>Chênaies acidiphiles</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005876</td> <td>84.4</td> <td>Bocages</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>						520005876	31.11	Landes humides atlantiques septentrionales		25%		520005876	31.2	Landes sèches		30%		520005876	37.2	Prairies humides eutrophes		30%		520005876	44.A	Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères		5%		520005876	54.6	Communautés à rhynchospora alba		10%		NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>						520005876	41.5	Chênaies acidiphiles				520005876	84.4	Bocages			
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																															
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>																																																																				
520005876	31.11	Landes humides atlantiques septentrionales		25%																																																																
520005876	31.2	Landes sèches		30%																																																																
520005876	37.2	Prairies humides eutrophes		30%																																																																
520005876	44.A	Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères		5%																																																																
520005876	54.6	Communautés à rhynchospora alba		10%																																																																
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																															
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>																																																																				
520005876	41.5	Chênaies acidiphiles																																																																		
520005876	84.4	Bocages																																																																		
<b>8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS</b>  <b>a) Géomorphologie</b> - 29 Source, résurgence  <b>b) Activités humaines</b> - 03 Elevage - 07 Tourisme et loisirs  <b>c) Statuts de propriété</b> - 31 Domaine privé communal  <b>d) Mesures de protection</b> - 38 Arrêté Préfectoral de Biotope - 80 Parc Naturel Régional  <b>e) Autres inventaires</b> - ZSC (Directive Habitats)																																																																				

## 9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 310 Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides

## 10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

## a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 22 Insectes - 24 Amphibiens - 25 Reptiles - 30 Floristique - 34 Bryophytes - 35 Ptéridophytes  
- 36 Phanérogames

## b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

## c) Complémentaire

## 11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Nulle	Nulle	Faible	Faible	Nulle	Faible	Nulle	Moyen	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

## 12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

## a) Critère de délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats

## b) Commentaire de délimitations

- Les limites englobent l'ancienne carrière aujourd'hui colonisée par les groupements pionniers ainsi que les terrains périphériques et les zones tourbeuses voisines.

## 13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Cette ancienne carrière de grès armoricain est aujourd'hui colonisée par une végétation pionnière des tourbières. Protégée par un arrêté de biotope, elle sert de point de captage d'eau et permet à une flore originale de se maintenir et de se développer.

Intérêt botanique : présence de deux espèces protégées nationalement et de deux espèces protégées régionalement. Présence de deux espèces de la liste déterminante des Pays de la Loire et d'une espèce rare au niveau départemental.

Intérêt entomologique : présence de 3 espèces d'odonates et d'une espèce de rhopalocère de la liste déterminante des Pays de la Loire.

Intérêt herpétologique : présence de deux espèces de la liste déterminante des Pays de la Loire.

## 14-AUTRES COMMENTAIRES

## a) Commentaires sur la géomorphologie

-

## b) Commentaires sur les activités humaines

-

## c) Commentaires sur les statuts de propriété

-

## d) Commentaires sur les mesures de protection

-

## e) Commentaires sur les facteurs d'évolution

-

## f) Commentaires sur les habitats

## 15-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID		
Inventeur	Ph. FOUILLET		
Inventeur	M. GERARD		
Inventeur	CITOLEUX J.		
Inventeur	B. JARRI		
Inventeur	S. PELTIER		
Inventeur	R.B. PIERROT		
Bibliographie	M. GERARD	1989	Près de 200 ans d'observation en Mayenne. Dryologie Biotopes 53 n°7 revue scientifique de MNE
Bibliographie	Ph Julve	1996	Les cahiers scientifiques et techniques du Réseau Tourbières de France - Avril 1996 n°1
Bibliographie	F. THOUIN	1990	Inventaire des landes et tourbières du Parc Normandie Maine
Inventeur	CHATAGNON C.		



## INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN  
Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013

RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE <b>Code régional : 30580001 / Zone de type 1</b>	3-NOM DE LA ZONE <b>TOURBIERE DU RESERVOIR</b>	TYPE DE PROCÉDURE Modernisation de Zone
			IDENTIFIANT NATIONAL <b>520005876</b>

## LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
520005876	197	Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)							2000 à 2008
520005876	53786	Apatura iris (Linnaeus, 1758)			CHATAGNON C.				2010
520005876	91422	Cirsium tuberosum (L.) All., 1785			B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID				1992 à 1996
520005876	65133	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)			CITOLEUX J.				1994
520005876	65401	Cordulegaster boltoni (Donovan, 1807)			B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID				1992 à 1996
520005876	199894	Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)			CHATAGNON C.				2010
520005876	77955	Coronella austriaca Laurenti, 1768			S. PELTIER				1984
520005876	95442	Drosera rotundifolia L., 1753			B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID				1992 à 1996
520005876	96226	Epilobium palustre L., 1753			B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID				1992 à 1996
520005876	53312	Heteropterus morpheus (Pallas, 1771)			B. JARRI				1992 à 2010
520005876	77692	Lacerta vivipara Jacquin, 1787			S. PELTIER				1984
520005876	53773	Ladoga camilla (Linnaeus, 1764)			CHATAGNON C.				2010
520005876	106993	Lycopodiella inundata (L.) Holub, 1964			B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID				1992 à 1996
520005876	107012	Lycopodium inundatum L., 1753			B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID				1992 à 1996
520005876	109372	Narthecium ossifragum (L.) Huds., 1762			B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID				1992 à 1996
520005876	65284	Orithetrum coerulescens (Fabricius, 1798)			CITOLEUX J.				1994 à 2010

\* CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM)

D.A : Degré d'abondance

Ab.I : Abondance inférieure estimée

Ab.S : Abondance supérieure estimée

Observation : Période d'observation

2a

520005876	113626	Pinguicula lusitanica L., 1753			B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID			1992 à 1996
520005876	351	Rana temporaria Linnaeus, 1758				20		2009
520005876	121699	Scirpus cespitosus L., 1753			B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID			1992 à 1996
520005876	6754	Sphagnum auriculatum Schimp.			M. GERARD			1988 à 1990
520005876	6734	Sphagnum compactum Lam. & DC.			M. GERARD			1988 à 1990
520005876	6769	Sphagnum palustre L.			M. GERARD			1988 à 1990
520005876	6790	Sphagnum subnitens Russow & Warnst.			M. GERARD			1988 à 1990
520005876	65312	Sympetrum danae (Sulzer, 1776)			Ph. FOUILLET			1994
520005876	79278	Zootoca vivipara (Jacquin, 1787)						2008

<p>TYPE DE PROCÉDURE</p> <p>Modernisation de Zone</p>	<p>IDENTIFIANT NATIONAL</p> <p><b>520005876</b></p>
<p>3-NOM DE LA ZONE</p> <p><b>TOURBIERE DU RESERVOIR</b></p>	<p>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE</p> <p><b>Code régional : 30580001 / Zone de type 1</b></p>

## LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux		Directive habitats	
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV	Annexe V
520005876	197	Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 2</li> </ul>				oui
520005876	65133	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>			oui	
520005876	77955	Coronella austriaca Laurenti, 1768	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 2</li> </ul>				oui
520005876	95442	Drosera rotundifolia L., 1753	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain   Article 3</li> <li>Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain   Article 2</li> </ul>				
520005876	106993	Lycopodiella inundata (L.) Holub, 1964	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain   Article 1</li> </ul>				
520005876	351	Rana temporaria Linnaeus, 1758	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 6</li> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 5</li> </ul>				oui
520005876	6754	Sphagnum auriculatum Schimp.	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire  </li> </ul>				oui

\*CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) TYPE ESP : Statut D.déterminant ou A.autre

Article 1er

520005876	6734	Sphagnum compactum Lam. & DC.	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>				oui
520005876	6769	Sphagnum palustre L.	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>				oui
520005876	6790	Sphagnum subnitens Russow & Warnst.	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>				oui
520005876	79278	Zootoca vivipara (Jacquin, 1787)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>			oui	

<p><b>1</b></p>	<p align="center"><b>INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE</b> Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN <b>Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013</b></p>	<p><b>TYPE DE PROCÉDURE</b> Modernisation de Zone</p>																																																						
<p>RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire</p>	<p>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE <b>Code régional : 30290004 / Zone de type 1</b></p>	<p><b>IDENTIFIANT NATIONAL</b> <b>520014682</b></p>																																																						
<p><b>3-NOM DE LA ZONE</b> <b>TOURBIERE DU TRIAGE</b></p>		<p>4-ANNÉE DE DESCRIPTION 01/01/1988 ANNÉE DE MISE A JOUR 01/01/1996</p>																																																						
<p><b>5-LOCALISATION</b></p> <p><b>a) Commune(s) :</b> - Saint-Calais-du-Désert (53204)</p> <p><b>b) Altitude(s): 250 m à 260 m.</b></p> <p><b>c) Superficie: 6.03 hectares.</b></p> <p><b>d) Relation parent/enfant - Znieff Type II parent :</b></p> <p><b>f) ZNIEFF liée :</b></p>																																																								
<p><b>6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE</b> - B. JARRI</p>																																																								
<p><b>7-TYPOLOGIE DES MILIEUX</b></p> <p><b>a) Milieux déterminants</b></p> <table border="1" data-bbox="76 987 1517 1137"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>520014682</td> <td>24</td> <td>Eaux courantes</td> <td></td> <td>1%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520014682</td> <td>37.2</td> <td>Prairies humides eutrophes</td> <td></td> <td>69%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520014682</td> <td>51.2</td> <td>Tourbières à molinie bleue</td> <td></td> <td>30%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>c) Milieux périphériques</b></p> <table border="1" data-bbox="76 1223 1517 1346"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>520014682</td> <td>41.5</td> <td>Chênaies acidiphiles</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>520014682</td> <td>84.4</td> <td>Bocages</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>						520014682	24	Eaux courantes		1%		520014682	37.2	Prairies humides eutrophes		69%		520014682	51.2	Tourbières à molinie bleue		30%		NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>						520014682	41.5	Chênaies acidiphiles				520014682	84.4	Bocages			
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																			
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>																																																								
520014682	24	Eaux courantes		1%																																																				
520014682	37.2	Prairies humides eutrophes		69%																																																				
520014682	51.2	Tourbières à molinie bleue		30%																																																				
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																			
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>																																																								
520014682	41.5	Chênaies acidiphiles																																																						
520014682	84.4	Bocages																																																						
<p><b>8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS</b></p> <p><b>a) Géomorphologie</b> - 21 Ruisseau, torrent - 29 Source, résurgence - 71 Versant de faible pente</p> <p><b>b) Activités humaines</b> - 03 Elevage</p> <p><b>c) Statuts de propriété</b> - 01 Propriété privée (personne physique)</p> <p><b>d) Mesures de protection</b> - 80 Parc Naturel Régional</p> <p><b>e) Autres inventaires</b></p>																																																								
<p><b>9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE</b></p> <p>- 310 Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides - 320 Mise en eau, submersion, création de plan d'eau - 450 Pâturage - 530 Plantations, semis et travaux connexes</p>																																																								
<p align="center">Page 1</p>																																																								

## 10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

## a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 22 Insectes - 25 Reptiles - 30 Floristique - 34 Bryophytes - 36 Phanérogames

## b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

## c) Complémentaire

## 11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Nulle	Nulle	Faible	Nulle	Nulle	Faible	Nulle	Faible	Nulle	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

## 12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

## a) Critère de délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats

## b) Commentaire de délimitations

- La délimitation prend en compte la zone humide et les milieux connexes complémentaires.

## 13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Située dans une vaste prairie sur grès armoricain, la zone tourbeuse s'est développée à la faveur d'un suintement qui a donné naissance à un ruisseau. Dans une zone de replat, une tourbière s'est mise en place et se prolonge le long du ruisseau.

Intérêt botanique : présence d'une espèce de la liste déterminante des Pays de la Loire et d'une espèce rare au niveau départemental.

Intérêt entomologique : présence d'un odonate de la liste déterminante des Pays de la Loire et d'un rhopalocère de cette même liste.

## 14-AUTRES COMMENTAIRES

## a) Commentaires sur la géomorphologie

-

## b) Commentaires sur les activités humaines

-

## c) Commentaires sur les statuts de propriété

-

## d) Commentaires sur les mesures de protection

-

## e) Commentaires sur les facteurs d'évolution

-

## f) Commentaires sur les habitats

-

## 15-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	B. JARRI		
Inventeur	D. LANDEMAINE		
Inventeur	JARRI B.		

## INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN  
Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013

<p>TYPE DE PROCÉDURE Modernisation de Zone</p>	<p>IDENTIFIANT NATIONAL 520014682</p>
<p>3-NOM DE LA ZONE TOURBIERE DU TRIAGE</p>	<p>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 30290004 / Zone de type 1</p>
<p>RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire</p>	

## LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A.*	Ab.I	Ab.S	Observation
520014682	65401	Cordulegaster boltoni (Donovan, 1807)			B. JARRI				1992
520014682	96844	Eriophorum angustifolium Honck., 1782							
520014682	53312	Heteropterus morpheus (Pallas, 1771)							
520014682	109372	Narthecium ossifragum (L.) Huds., 1762							
520014682	197825	Sphagnum							
520014682	79278	Zootoca vivipara (Jacquin, 1787)			JARRI B.				1992

\* CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) D.A. : Degré d'abondance Ab.I. : Abondance inférieure estimée Ab.S. : Abondance supérieure estimée Observation : Période d'observation



TYPE DE PROCÉDURE Modernisation de Zone	IDENTIFIANT NATIONAL <b>520014682</b>
RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE <b>Code régional : 30290004 / Zone de type 1</b>
3-NOM DE LA ZONE <b>TOURBIÈRE DU TRIAGE</b>	

## LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive habitats		
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV
520014682	79278	Zootoca vivipara (Jacquin, 1787)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 3</li> </ul>			oui

\*CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) TYPE ESP : Statut D.déterminant ou A.autre

1	<b>INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE</b> Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013	<b>TYPE DE PROCÉDURE</b> Modernisation de Zone																																																																																										
RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 30280005 / Zone de type 1	<b>IDENTIFIANT NATIONAL</b> <b>520005833</b>																																																																																										
<b>3-NOM DE LA ZONE</b>  <b>ZONE DE LA SOURDIÈRE</b>		4-ANNÉE DE DESCRIPTION 01/01/1983 ANNÉE DE MISE À JOUR 01/01/1998																																																																																										
<b>5-LOCALISATION</b>  <b>a) Commune(s) :</b> - Boulay-les-Ifs (53038) - Champfrémont (53052)  <b>b) Altitude(s): 230 m à 325 m.</b>  <b>c) Superficie: 27.13 hectares.</b>  <b>d) Relation parent/enfant - Znieff Type II parent :</b>  <b>f) ZNIEFF liée :</b>																																																																																												
<b>6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE</b>  - B. JARRI																																																																																												
<b>7-TYPOLOGIE DES MILIEUX</b>  <b>a) Milieux déterminants</b> <table border="1" data-bbox="76 1016 1517 1227"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>520005833</td> <td>22.11</td> <td>Eaux oligotrophes pauvres en calcaire</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005833</td> <td>24.12</td> <td>Zone à truites</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005833</td> <td>37.2</td> <td>Prairies humides eutrophes</td> <td></td> <td>30%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005833</td> <td>44.A</td> <td>Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères</td> <td></td> <td>10%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005833</td> <td>51.1</td> <td>Tourbières hautes à peu près naturelles</td> <td></td> <td>20%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <b>b) Milieux autres</b> <table border="1" data-bbox="76 1294 1517 1415"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>520005833</td> <td>44.3</td> <td>Forêt de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens</td> <td></td> <td>39%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <b>c) Milieux périphériques</b> <table border="1" data-bbox="76 1482 1517 1630"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>520005833</td> <td>41.5</td> <td>Chênaies acidiphiles</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005833</td> <td>42</td> <td>Forêts de conifères</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>520005833</td> <td>84.4</td> <td>Bocages</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>						520005833	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire		0%		520005833	24.12	Zone à truites		0%		520005833	37.2	Prairies humides eutrophes		30%		520005833	44.A	Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères		10%		520005833	51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles		20%		NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>						520005833	44.3	Forêt de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens		39%		NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>						520005833	41.5	Chênaies acidiphiles				520005833	42	Forêts de conifères				520005833	84.4	Bocages			
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																																							
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>																																																																																												
520005833	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire		0%																																																																																								
520005833	24.12	Zone à truites		0%																																																																																								
520005833	37.2	Prairies humides eutrophes		30%																																																																																								
520005833	44.A	Forêts marécageuses de bouleaux et de conifères		10%																																																																																								
520005833	51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles		20%																																																																																								
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																																							
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>																																																																																												
520005833	44.3	Forêt de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens		39%																																																																																								
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																																							
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>																																																																																												
520005833	41.5	Chênaies acidiphiles																																																																																										
520005833	42	Forêts de conifères																																																																																										
520005833	84.4	Bocages																																																																																										
<b>8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS</b>  <b>a) Géomorphologie</b> - 21 Ruisseau, torrent - 30 Mare, mardelle - 58 Talweg  <b>b) Activités humaines</b> - 01 Agriculture - 02 Sylviculture  <b>c) Statuts de propriété</b> - 01 Propriété privée (personne physique)  <b>d) Mesures de protection</b> - 22 Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier - 80 Parc Naturel Régional  <b>e) Autres inventaires</b>																																																																																												

- ZSC (Directive Habitats)

#### 9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 210 Rejets de substances polluantes dans les eaux - 310 Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides - 320 Mise en eau, submersion, création de plan d'eau - 410 Mises en culture, travaux du sol - 450 Pâturage - 530 Plantations, semis et travaux connexes

#### 10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

##### a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 24 Amphibiens - 30 Floristique - 34 Bryophytes - 35 Ptéridophytes - 36 Phanérogames

##### b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

##### c) Complémentaire

#### 11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Nulle	Nulle	Nulle	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Faible	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

#### 12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

##### a) Critère de délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats

##### b) Commentaire de délimitations

- Les limites de la zone incluent les zones tourbeuses en milieu forestier ainsi que celles situées dans les prairies en aval. Une zone de prairie tourbeuse a été transformée en plantation de résineux et a été exclue.

#### 13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Le ruisseau de la Sourdière prend naissance dans le massif de Aulonne sur des glaris pierreux de solifluxion puis circule sur des roches volcaniques et finit sur des alluvions récents. Le talweg forestier est ponctué de plans d'eau ou en amont s'accumulent les sphaignes.

Intérêt botanique : présence d'une espèce protégée nationalement et d'une espèce protégée régionalement et d'une protégée départementalement. Présence d'une espèce de la liste déterminante des Pays de la Loire et présence de deux espèces rares au niveau départemental.

Intérêt batrachologique : dans les mares reproduction d'un anou de la liste déterminante des Pays de la Loire.

#### 14-AUTRES COMMENTAIRES

##### a) Commentaires sur la géomorphologie

-

##### b) Commentaires sur les activités humaines

-

##### c) Commentaires sur les statuts de propriété

-

##### d) Commentaires sur les mesures de protection

-

##### e) Commentaires sur les facteurs d'évolution

-

**1****f) Commentaires sur les habitats**

-

**15-SOURCES/INFORMATEURS**

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	TOUFFET J.		
Inventeur	B. JARRI		
Inventeur	M. GERARD		
Bibliographie	Thouin F.	1990	Inventaire des landes et tourbières du Parc Naturel Régional Normandie Maine
Bibliographie	J. Touffet	1969	Les shaignes du massif armoricain, recherches phytogéographiques et écologiques
Bibliographie	Allorge, Associations végétales du Massif de Multonne	1924	Bulletin de Mayenne Sciences 1924 et 1925
Inventeur	ONCFS		

## INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN  
Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013

RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE <b>Code régional : 30280005 / Zone de type 1</b>	3-NOM DE LA ZONE <b>ZONE DE LA SOURDIÈRE</b>	TYPE DE PROCÉDURE Modernisation de Zone
		IDENTIFIANT NATIONAL <b>520005833</b>	

## LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A.*	Ab.I	Ab.S	Observation
520005833	197	Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)			B. JARRI				1992 à 1996
520005833	95442	Drosera rotundifolia L., 1753			B. JARRI				1992 à 1996
520005833	96844	Eriophorum angustifolium Honck., 1782			B. JARRI				1992 à 1996
520005833	109372	Narthecium ossifragum (L.) Huds., 1762			B. JARRI				1992 à 1996
520005833	111815	Osmunda regalis L., 1753			B. JARRI				1992 à 1996
520005833	115301	Potamogeton polygonifolius Pourr., 1788			B. JARRI				1992 à 1996
520005833	6754	Sphagnum auriculatum Schimp.			M. GERARD				1990
520005833	6770	Sphagnum cymbifolium Ehrh.			TOUFFET J.				1969
520005833	6748	Sphagnum flexuosum Dozy & Molk.			M. GERARD				1990
520005833	6769	Sphagnum palustre L.			M. GERARD				1990
520005833		Sphagnum recurvum			M. GERARD				1990
520005833	6790	Sphagnum subnitens Russow & Warnst.			M. GERARD				1990
520005833	121	Triturus alpestris (Laurenti, 1768)			ONCFS				2007

\* CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM)

D.A. : Degré d'abondance

Ab.I. : Abondance inférieure estimée

Ab.S. : Abondance supérieure estimée

Observation : Période d'observation

<p>TYPE DE PROCÉDURE</p> <p>Modernisation de Zone</p>	<p>IDENTIFIANT NATIONAL</p> <p><b>520005833</b></p>
<p>3-NOM DE LA ZONE</p> <p><b>ZONE DE LA SOURDIERE</b></p>	<p>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE</p> <p><b>Code régional : 30280005 / Zone de type 1</b></p>

## LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux		Directive habitats	
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV	Annexe V
520005833	197	Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 2</li> </ul>				oui
520005833	95442	Drosera rotundifolia L., 1753	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain   Article 3</li> <li>Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain   Article 2</li> </ul>				
520005833	6754	Sphagnum auriculatum Schimp.	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>				oui
520005833	6748	Sphagnum flexuosum Dozy & Molk.	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>				oui
520005833	6769	Sphagnum palustre L.	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>				oui
520005833	6790	Sphagnum subnitens Russow & Warnst.	D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er</li> </ul>				oui

\*CODE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) TYPE ESP : Statut Déterminant ou Autre

<b>1</b>	<b>INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE</b>	<b>TYPE DE PROCÉDURE</b>			
Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN		Nouvelle Zone			
Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013					
RÉGION ADMINISTRATIVE	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE	<b>IDENTIFIANT NATIONAL</b>			
Pays-de-la-Loire	Code régional : 00003146 / Zone de type 1	<b>520320009</b>			
<b>3-NOM DE LA ZONE</b>		4-ANNÉE DE DESCRIPTION			
<b>ZONES TOURBEUSES ET PLANS D'EAU DU ROUGISSAIS</b>		01/01/1996			
		ANNÉE DE MISE A JOUR			
		01/01/1996			
<b>5-LOCALISATION</b>					
<b>a) Commune(s) :</b>					
- Pré-en-Pail (53185)					
<b>b) Altitude(s): 230 m à 250 m.</b>					
<b>c) Superficie: 21.86 hectares.</b>					
<b>d) Relation parent/enfant - Znieff Type II parent :</b>					
<b>f) ZNIEFF liée :</b>					
<b>6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE</b>					
- B. JARRI					
<b>7-TYPOLOGIE DES MILIEUX</b>					
<b>a) Milieux déterminants</b>					
<b>NM_SFFZN</b>	<b>CD CB*</b>	<b>Libellé</b>	<b>Source</b>	<b>Surface*</b>	<b>Observation*</b>
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>					
520320009	22.13	Eaux eutrophes		0%	
520320009	24	Eaux courantes			
520320009	37.2	Prairies humides eutrophes		92%	
520320009	51.1	Tourbières hautes à peu près naturelles		2%	
520320009	51.2	Tourbières à molinie bleue		5%	
<b>c) Milieux périphériques</b>					
<b>NM_SFFZN</b>	<b>CD CB*</b>	<b>Libellé</b>	<b>Source</b>	<b>Surface*</b>	<b>Observation*</b>
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>					
520320009	82.1	Champs d'un seul tenant intensément cultivés			
520320009	84.4	Bocages			
<b>8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS</b>					
<b>a) Géomorphologie</b>					
- 21 Ruisseau, torrent - 30 Mare, mardelle - 71 Versant de faible pente					
<b>b) Activités humaines</b>					
- 01 Agriculture					
<b>c) Statuts de propriété</b>					
- 01 Propriété privée (personne physique)					
<b>d) Mesures de protection</b>					
- 83 Zone bénéficiant d'autres mesures agri-environnementales					
<b>e) Autres inventaires</b>					
<b>9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE</b>					
- 310 Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides - 360 Modification du fonctionnement hydraulique - 410 Mises en culture, travaux du sol - 450 Pâturage - 463 Fauchage, fenaison - 530 Plantations, semis et travaux connexes					
Page 1					

## 10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

## a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 22 Insectes - 26 Oiseaux - 30 Floristique - 34 Bryophytes - 35 Ptéridophytes - 36 Phanérogames

## b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

## c) Complémentaire

## 11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Nulle	Faible	Nulle	Faible	Nulle	Faible	Nulle	Moyen	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

## 12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

## a) Critère de délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats

## b) Commentaire de délimitations

- Les limites de la zone englobent les zones tourbeuses situées aux extrémités de la zone délimitée. Sont incluses, les prairies humides entre les zones tourbeuses et les plans d'eau, ceux-ci possédant une espèce protégée.

## 13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Cet ensemble de bocage est encore bien préservé. Situé sur le flanc Sud Est du Mont des Avaloirs, il est composé d'un sous sol de terrains primaires datés du silunien. Seuls les terrains en bordure du ruisseau sont des alluvions récentes du quaternaire. Ce bel ensemble, comporte 3 zones tourbeuses dont une tourbière bombée typique, qui possède 1.80 m de tourbe.

Intérêt botanique : présence d'une espèce protégée régionalement qui n'avait pas été revue depuis un siècle en Mayenne. Présence d'une espèce pteridophyte protégée dans le département et présence d'une espèce rare au niveau départemental.

Intérêt ornithologique : site de nidification irrégulier d'un passereau de la liste déterminante des Pays de la Loire.

Intérêt odonatologique : présence d'un zygoptère figurant sur la liste déterminante des Pays de la Loire.

## 14-AUTRES COMMENTAIRES

## a) Commentaires sur la géomorphologie

-

## b) Commentaires sur les activités humaines

-

## c) Commentaires sur les statuts de propriété

-

## d) Commentaires sur les mesures de protection

- Partiellement (9 ha sur 14)

## e) Commentaires sur les facteurs d'évolution

-

## f) Commentaires sur les habitats

-



## 15-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	?	1994	Chronique ornithologique - Biotopes 53 n° 12 1994 Revue Scientifique de MNE
Inventeur	B. JARRI		
Inventeur	JARRI Bertrand		

## INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN  
Zone mise à jour le 23/10/2012 -- Document généré le 21/01/2013

RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE <b>Code régional : 00003146 / Zone de type 1</b>	3-NOM DE LA ZONE <b>ZONES TOURBEUSES ET PLANS D'EAU DU ROUGISSAIS</b>	TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone
		IDENTIFIANT NATIONAL <b>520320009</b>	

## LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A.*	Ab.I	Ab.S	Observation
			Ab.I : Abondance inférieure estimée	Ab.S : Abondance supérieure estimée	Observation : Période d'observation				
			D.A. : Degré d'abondance						
520320009	87540	<i>Caltha palustris</i> L., 1753			JARRI Bertrand				1995 à 1995
520320009	88745	<i>Carex pairea</i> F.W.Schultz, 1868			JARRI Bertrand				1995 à 1995
520320009	65401	<i>Cordulegaster boltoni</i> (Donovan, 1807)			B. JARRI				1996
520320009	92876	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775			JARRI Bertrand				1995 à 1995
520320009	96226	<i>Epilobium palustre</i> L., 1753			JARRI Bertrand				1992 à 1992
520320009	96844	<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck., 1782			JARRI Bertrand				1995 à 1996
520320009	102870	<i>Hippuris vulgaris</i> L., 1753			JARRI Bertrand				1995 à 1996
520320009	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758		• Reproduction certaine ou probable	B. JARRI				1996
520320009	111815	<i>Osmunda regalis</i> L., 1753			JARRI Bertrand				1995 à 1996
520320009	117056	<i>Ranunculus hederaceus</i> L., 1753			JARRI Bertrand				1992 à 1992
520320009	117093	<i>Ranunculus lenormandii</i> F.W.Schultz, 1837			B. JARRI				1996
520320009	117145	<i>Ranunculus omiophyllus</i> Ten., 1830			JARRI Bertrand				1995 à 1995
520320009	197825	<i>Sphagnum</i>			B. JARRI				1996

TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone	IDENTIFIANT NATIONAL 520320009
RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	3-NOM DE LA ZONE ZONES TOURBEUSES ET PLANS D'EAU DU ROUGISSAIS
IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 00003146 / Zone de type 1	

## LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux		Directive habitats		
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV	Annexe V	
520320009	102870	Hippuris vulgaris L., 1753	D						
520320009	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3	oui			oui	
520320009	310	Rana dalmatina Fitzinger, 1838	A	• Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection   Article 2				oui	

\*CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) TYPE ESP : Statut D.déterminant ou A.autre

<p><b>1</b></p>	<p><b>INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE</b>          Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN          Zone mise à jour le 02/05/2012 -- Document généré le 21/01/2013</p>	<p><b>TYPE DE PROCÉDURE</b>          Modernisation de Zone</p>																																																						
<p>RÉGION ADMINISTRATIVE          Pays-de-la-Loire</p>	<p>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE          Code régional : 00003096 / Zone de type 1</p>	<p><b>IDENTIFIANT NATIONAL</b>  <b>520015247</b></p>																																																						
<p><b>3-NOM DE LA ZONE</b>  <b>HAUT-BASSIN DU SARTHON (PARTIE MAYENNAISE)</b></p>		<p>4-ANNÉE DE DESCRIPTION          01/01/1992          ANNÉE DE MISE A JOUR          01/01/1996</p>																																																						
<p><b>5-LOCALISATION</b></p> <p><b>a) Commune(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ravigny (53187)</li> <li>- Saint-Pierre-des-Nids (53246)</li> <li>- Lalacelle (61213)</li> <li>- Gandelain (61182)</li> </ul> <p><b>b) Altitude(s): 130 m à 190 m.</b></p> <p><b>c) Superficie: 301 hectares.</b></p> <p><b>d) Relation parent/enfant - Znieff Type II parent :</b></p> <p><b>f) ZNIEFF liée :</b></p>																																																								
<p><b>6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE</b></p> <p>- B. JARRI</p>																																																								
<p><b>7-TYPOLOGIE DES MILIEUX</b></p> <p><b>a) Milieux déterminants</b></p> <table border="1" data-bbox="76 1077 1517 1261"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>520015247</td> <td>22.11</td> <td>Eaux oligotrophes pauvres en calcaire</td> <td></td> <td>1%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520015247</td> <td>24.12</td> <td>Zone à truites</td> <td></td> <td>5%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520015247</td> <td>37.2</td> <td>Prairies humides eutrophes</td> <td></td> <td>89%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>520015247</td> <td>44.1</td> <td>Formations riveraines de saules</td> <td></td> <td>5%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>c) Milieux périphériques</b></p> <table border="1" data-bbox="76 1346 1517 1435"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>520015247</td> <td>84.4</td> <td>Bocages</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>						520015247	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire		1%		520015247	24.12	Zone à truites		5%		520015247	37.2	Prairies humides eutrophes		89%		520015247	44.1	Formations riveraines de saules		5%		NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>						520015247	84.4	Bocages			
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																			
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>																																																								
520015247	22.11	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire		1%																																																				
520015247	24.12	Zone à truites		5%																																																				
520015247	37.2	Prairies humides eutrophes		89%																																																				
520015247	44.1	Formations riveraines de saules		5%																																																				
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																			
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>																																																								
520015247	84.4	Bocages																																																						
<p><b>8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS</b></p> <p><b>a) Géomorphologie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 23 Rivière, fleuve - 54 Vallée</li> </ul> <p><b>b) Activités humaines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 Agriculture</li> </ul> <p><b>c) Statuts de propriété</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 Propriété privée (personne physique)</li> </ul> <p><b>d) Mesures de protection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 38 Arrêté Préfectoral de Biotope</li> </ul> <p><b>e) Autres inventaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ZSC (Directive Habitats)</li> </ul>																																																								

## 9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 210 Rejets de substances polluantes dans les eaux - 340 Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés - 410 Mises en culture, travaux du sol - 530 Plantations, semis et travaux connexes

## 10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

### a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 21 Invertébrés (sauf insectes) - 22 Insectes - 23 Poissons - 30 Floristique - 35 Ptéridophytes - 36 Phanérogames

### b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

### c) Complémentaire

## 11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Faible	Faible	Nulle	Nulle	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

## 12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

### a) Critère de délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats

### b) Commentaire de délimitations

- Les limites de la zone englobent le cours d'eau, le lit majeur ainsi que les coteaux environnants. Le rau de Brochard est inclus jusqu'à l'étang du fait de la présence d'une héronnière sur ce dernier.

## 13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Le ruisseau du Sarthon empreinte des terrains primaires, notamment des terrains cambriens et des terrains volcaniques acides, avant de rejoindre la rivière la Sarthe. Cette rivière est bordée de prairies humides qui confèrent une grande qualité bocagère et paysagère au site.

Intérêt botanique : présence d'une ptéridophyte protégée dans le département, présence d'une espèce de la liste déterminante des Pays de la Loire, d'une espèce de la liste rouge du Massif Armoricaïn et d'une espèce rare au niveau départemental.

Intérêt odonatologique : présence de deux espèces de la liste déterminante des Pays de la Loire.

Intérêt ichtyologique : présence d'une espèce de la liste déterminante des Pays de la Loire.

## 14-AUTRES COMMENTAIRES

### a) Commentaires sur la géomorphologie

-

### b) Commentaires sur les activités humaines

-

### c) Commentaires sur les statuts de propriété

-

### d) Commentaires sur les mesures de protection

- Sur le lit mineur du Sarthon et affluents.

### e) Commentaires sur les facteurs d'évolution

-

-

## 15-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	C. PINCON		
Inventeur	B. JARRI		
Inventeur	Schéma départemental de vocation piscicole		
Inventeur	G. BRETAGNE		
Inventeur	D. LANDEMAINE		
Bibliographie	E. Leclerq	1992	Schéma départemental de vocation piscicole. Fédération de pêche 53 et DDAF 53
Bibliographie	D. LANDEMAINE	1992	Contribution à l'inventaire et à la cartographie des odonates de la Mayenne Biotopes n°10
Bibliographie	?	1991	Atlas oiseaux nicheurs de la Mayenne . MNE éditions Rives Reines
Inventeur	LE BAIL Jean		
Inventeur	GERARD Maurice		
Inventeur	Parc Naturel Régional Normandie Maine		
Inventeur	RAVET Marylène		
Inventeur	COCHARD Pierre Olivier		

## INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ministère de l'Écologie / IFEN / Service du Patrimoine Naturel - MNHN  
Zone mise à jour le 02/05/2012 -- Document généré le 21/01/2013

TYPE DE PROCÉDURE

Modernisation de Zone

RÉGION ADMINISTRATIVE  
Pays-de-la-LoireIDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE  
Code régional : 00003096 / Zone de type 13-NOM DE LA ZONE  
HAUT-BASSIN DU SARTHON (PARTIE MAYENNAISE)IDENTIFIANT NATIONAL  
520015247

## LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A.*	Ab.I	Ab.S	Observation
520015247	65446	Aeshna grandis (Linnaeus, 1758)			D. LANDEMAINE				1992
520015247	18437	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)		• Reproduction certaine ou probable	Schéma départemental de piscicole				1992
520015247	88745	Carex pairae F.W.Schultz, 1868			LE BAIL Jean				2004 à 2004
520015247	88840	Carex rostrata Stokes, 1787			LE BAIL Jean				2004 à 2004
520015247	91120	Chrysosplenium oppositifolium L., 1753			LE BAIL Jean				2004 à 2004
520015247	92127	Colchicum autumnale L., 1753							
520015247	65401	Cordulegaster boltoni (Donovan, 1807)			D. LANDEMAINE				
520015247	92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775			LE BAIL Jean				2004 à 2004
520015247	96226	Epilobium palustre L., 1753			LE BAIL Jean				2004 à 2004
520015247	99570	Gallium uliginosum L., 1753			LE BAIL Jean				2004 à 2004
520015247	100142	Geranium robertianum L., 1753			LE BAIL Jean				2004 à 2004
520015247	107072	Lysimachia nemorum L., 1753			LE BAIL Jean				2004 à 2004
520015247	111012	Orchis ustulata L., 1753							
520015247	65290	Ornithtrum brunneum (Fonscolombe, 1837)							
520015247	111815	Osmunda regalis L., 1753			COCHARD Pierre Olivier				2003 à 2003
520015247	111859	Oxalis acetosella L., 1753			LE BAIL Jean				2004 à 2004
520015247	118121	Rosa corymbifera Borkh., 1790			LE BAIL Jean				2004 à 2004
520015247	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758		• Reproduction certaine ou probable					
520015247	121792	Scirpus sylvaticus L., 1753			LE BAIL Jean				2004 à 2004
520015247	128924	Veronica montana L., 1755			LE BAIL Jean				2004 à 2004

Observation : Période d'observation

Ab.S : Abondance supérieure estimée

Ab.I : Abondance inférieure estimée

\* CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) D.A. : Degré d'abondance

RÉGION ADMINISTRATIVE Pays-de-la-Loire	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE <b>Code régional : 00003096 / Zone de type 1</b>	3-NOM DE LA ZONE <b>HAUT-BASSIN DU SARTHON (PARTIE MAYENNAISE)</b>	IDENTIFIANT NATIONAL <b>520015247</b>
---	--	---	--

## LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux		
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV Annexe V
520015247	4342	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3			
520015247	2506	Ardea cinerea Linnaeus, 1758	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3			
520015247	18437	Austroptarmacus pallipes (Lereboullet, 1858)	D	• Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain   Article 1	oui		oui
520015247	4659	Emberiza cirilis Linnaeus, 1758	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection   Article 3			
520015247	103514	Ilex aquifolium L., 1753	A	• Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire   Article 1er			
520015247	60636	Meles meles (Linnaeus, 1758)	A	• Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée   Premier			
520015247	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758	D	• Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national   Article 1			

\*CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD\_NOM) TYPE ESP : Statut D.déterminant ou A.autre





# Inventaire du Patrimoine Naturel de Basse-Normandie

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) se définit par l'identification scientifique d'un secteur de territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, où ont été identifiés des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel. La présente zone est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche descriptive a notamment pour objet de contribuer à la prise en compte du patrimoine naturel, tel que le prévoit la législation française, dans tous projets de planification ou d'aménagement.

0003-0007

Direction Régionale de l'Environnement  
BASSE-NORMANDIE

## HAUT-BASSIN DU SARTHON



La haute-vallée du Sarthon et ses affluents montrent différents types de milieux : habitats aquatiques, prairies hygrophiles, secteurs tourbeux ou para-tourbeux, étangs... riches en espèces végétales et animales intéressantes.

Offrant une coupe naturelle dans les complexes de la caldera cambrienne d'Ecouvès, le ruisseau de la Roche Elie présente un intérêt géologique certain. Il témoigne de l'intense activité volcanique dont la partie orientale du Massif armoricain a été le siège il y a 500 millions d'années.

### FLORE

On recense de nombreuses espèces botaniques rares, tels la Violette des marais (*Viola palustris*), le Comaret (*Comarum palustre*), l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*), la Wahlenbergie (*Wahlenbergia hederacea*), le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), la Fougère des montagnes (*Oreopteris limbosperma*), la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*) et le Scirpe épingle (*Eleocharis acicularis*) en bordure d'étang.

### FAUNE

Ce réseau hydrographique se caractérise par une bonne qualité d'eau, une bonne diversité d'habitats aquatiques, mais un faible soutien d'étiage. Classés en 1ère catégorie piscicole, le Sarthon et ses affluents représentent un des rares faciès salmonicole du secteur.

Le peuplement piscicole est concordant avec le type théorique de ces cours d'eau et présente des populations intéressantes de Truite fario (*Salmo trutta fario*) et de fortes potentialités pour l'Ecrevisse à pieds blancs (*Austroptamobius pallipes*).

Zone de type : 1

N° régional : 0003-0007

N° national : 250012338

Année de mise à jour : 2005

Superficie : 1813,7 ha

Altitude : 185 - 315 m

Mesure(s) existante(s) :

Parc Naturel Régional  
Arrêté Préfectoral de Biotope

Nombre d'espèces

inventoriées : 217

### Commune(s)

INSEE	NOM
61172	FONTENAI-LES-LOUVETS
61182	GANDELAIN
61213	LALACELLE
61228	LIVAIE
61231	LONGUENOE
53187	RAVIGNY
61350	ROCHE-MABILE (LA)
61357	ROUPERROUX
61382	SAINT-DENIS-SUR-SARTHON
61383	SAINT-DIDIER-SOUS-ECOUVES
61384	SAINT-ELLIER-LES-BOIS
61424	SAINT-MARTIN-DES-LANDES
61433	SAINT-NICOLAS-DES-BOIS

### Sources / Bibliographie

C.S.P., Fédérations de Pêche, D.D.A.F. - Schéma de vocation piscicole et halieutique du département de l'Orne.

PNR Normandie-Maine, Association Normande de limnologie, 1987 - Qualité biologique des cours d'eau du Parc Naturel Régional Normandie-Maine: relation avec les travaux d'aménagement agricole.

C.S.P., 1990 - Réseau hydrobiologique et piscicole. Basse-Normandie. Campagne 1990. C.S.P.

THOUIN F., mars 1990 - Inventaire des landes et tourbières du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. P.N.R. Normandie-Maine.

THOUIN F. & MALHER S., 1991 - Prairies marécageuses du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Inventaire floristique - Typologie phytoécologique. P.N.R. Normandie-Maine.

C.S.P., 1992 - Réseau hydrobiologique et piscicole. Basse-Normandie. Campagne 1992. C.S.P.

DORE F., LE GALL J., RIOULT M., 1995 - Inventaire géologique et pédologique du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. P.N.R. Normandie-Maine.

C.S.P., 1996 - Bassin de la Touques. Inventaires piscicoles 1996. Résultats.

C.S.P., juillet 1997 - Réseau hydrobiologique et piscicole. Basse-Normandie. Campagne 1996. C.S.P./Fédé. de Pêche 14, 50, 61/Agence de l'eau Seine-Normandie.

LE BOUDEDEC A. et al., août 1998 - Réseau hydrobiologique et piscicole. Basse-Normandie. Campagne 1997. C.S.P.

A.F.F.O., juin 1999 - Réactualisation de ZNIEFF. 6-Etangs et ruisseaux de la roche Elie. PNR Normandie-Maine.

Fédération du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Décembre 2003 - Atlas écrevisses de Basse-Normandie. DIREN Basse-Normandie/CSP/CATER Basse-Normandie.

### Sources / Informateurs

1989 THOUIN F. - Données de terrain non publiées.

1998 P.N.R. NORMANDIE-MAINE. / CBN Brest - Réseau inventaire et carto



Direction Régionale de l'Environnement  
BASSE-NORMANDIE



Zone de type : 1

N° régional : 0000-0101

N° national : 250009954

Année de mise à jour : 2005

Superficie 25 ha

Altitude : 260 - 270 m

Mesure(s) existante(s) :  
Parc Naturel Régional

Nombre d'espèces  
inventoriées : 83

#### Commune(s)

INSEE	NOM
61424	SAINT-MARTIN-DES-LANDES

## Inventaire du Patrimoine Naturel de Basse-Normandie

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) se définit par l'identification scientifique d'un secteur de territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, où ont été identifiés des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel. La présente zone est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche descriptive a notamment pour objet de contribuer à la prise en compte du patrimoine naturel, tel que le prévoit la législation française, dans tous projets de planification ou d'aménagement.

0000-0101

## ETANG DES NOES

L'étang des Noës occupe une dépression du massif Armoricaïn à la limite de la Mayenne. Le substrat au niveau de l'étang est constitué de schistes précambriens légèrement métamorphisés en schistes tachetés au contact d'un massif granitique.

### FLORE

L'étang est entouré d'une couronne de végétation au-delà de laquelle font suite immédiatement des prairies et des cultures.

La ceinture de végétation montre différentes formations végétales au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'eau : zone à Joncs, zone à Phragmites, zones arbustives basse et haute à Saules, zone arbustive haute à Saules, zone arborée (Chênaie).

On note une influence tourbeuse qui se fait sentir dans les zones les plus humides (Sphaignes), alors que sur la bordure ouest de l'étang, une zone plus sèche présente un faciès de lande à Ajonc nain avec la Molinie et la Callune.

Quelques espèces remarquables méritent d'être mentionnées tels la Violette des marais (*Viola palustris*), le Comaret (*Comarum palustre*), le Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*), le Flûteau rampant (*Baldellia repens*), le Bident penché (*Bidens cernua*), le Scirpe épinglé (*Elocharis acicularis*), la Renouée fluette (*Polygonum minus*), la Renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*), ...

Signalons enfin qu'au début du siècle, fut découverte, pour la première fois en Normandie, une graminée : *Airopsis agrostidea*.

### FAUNE

L'étang des Noës est d'une grande importance comme relai pour les migrateurs aquatiques et comme zone de repli pour les oiseaux d'eau lors des vagues de froid. Tous les Canards de surface, des Harles, Garrots, Plongeurs y sont alors présents.

L'intérêt paysager est évident notamment par la ceinture de végétation diversifiée de l'étang.

## Sources / Bibliographie

LETACQ A.L., 1903 - Note sur une graminée nouvelle pour la flore normande: *Airopsis agrostidae*, découverte à l'étang des Noës près de Carrouges, Bull. Amis Sc. Nat. de Rouen, 1903, P. 131.

LETACQ A.L., 1908 - Note sur le *Nitella confervacca* recueilli dans l'étang des Noës à Saint-Martin-des-Landes, Bull. Amis des Sc. Nat. de Rouen, 1908, séance du 3 décembre 1908.

A.F.F.O., 1989 - Les sites naturels de l'Orne. Tome I. Conseil général de l'Orne.

## Sources / Informateurs

1988 1989 PROVOST M. - Données de terrain non publiées.



Direction Régionale de l'Environnement  
BASSE-NORMANDIE

## Inventaire du Patrimoine Naturel de Basse-Normandie

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) se définit par l'identification scientifique d'un secteur de territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, où ont été identifiés des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel. La présente zone est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche descriptive a notamment pour objet de contribuer à la prise en compte du patrimoine naturel, tel que le prévoit la législation française, dans tous projets de planification ou d'aménagement.

0149-0004

# ETANG ET LANDE TOURBEUSE DE LA FORET DE LA MOTTE



Cette lande tourbeuse, entre les parcelles forestières enrésinées, présente un grand nombre d'espèces végétales indicatrices des potentialités biologiques de cette zone.

Citons en particulier le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) - espèce protégée au niveau national -, la Lobélie brûlante (*Lobelia urens*), le Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*), la Violette des marais (*Viola palustris*)...

### Sources / Bibliographie

THOUIN F., mars 1990 - Inventaire des landes et tourbières du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. P.N.R. Normandie-Maine.

### Sources / Informateurs

Zone de type : 1

N° régional : 0149-0004

N° national : 250013541

Année de mise à jour : 2005

Superficie 6,8 ha

Altitude : 195 - 200 m

Mesure(s) existante(s) :  
Parc Naturel Régional

Nombre d'espèces  
inventoriées : 8

### Commune(s)

INSEE	NOM
61442	SAINT-PATRICE-DU-DESERT



Direction Régionale de l'Environnement  
BASSE-NORMANDIE

## Inventaire du Patrimoine Naturel de Basse-Normandie

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) se définit par l'identification scientifique d'un secteur de territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, où ont été identifiés des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel. La présente zone est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche descriptive a notamment pour objet de contribuer à la prise en compte du patrimoine naturel, tel que le prévoit la législation française, dans tous projets de planification ou d'aménagement.

0151-0003

# LANDE ET PRAIRIES TOURBEUSES DE CHENELAIRE



Cette zone, située sur la bordure Nord du massif forestier, se compose d'un ensemble où se juxtaposent une lande et une prairie tourbeuse.

### FLORE

La prairie tourbeuse présente un important bombement de Sphaignes avec principalement des groupements à Joncs et Carex. On note la présence de la peu commune Osmonde royale (*Osmunda regalis*).

La lande para-tourbeuse ne présente pas les groupements végétaux complets, mais on note cependant la présence du Genêt anglais (*Genista anglica*), du Jonc raide (*Juncus squarrosus*) et, au niveau d'une petite source, du Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*) et du Potamot à feuilles de Renouée (*Potamogeton polygonifolius*).

Mentionnons également la présence du Gaillet grêle (*Galium debile*) espèce protégée en Basse Normandie.

Zone de type : 1

N° régional : 0151-0003

N° national : 250013546

Année de mise à jour : 2006

Superficie 15,4 ha

Altitude : 225 - 270 m

Mesure(s) existante(s) :  
Parc Naturel Régional

Nombre d'espèces  
inventoriées : 7

### Sources / Bibliographie

THOUIN F., mars 1990 - Inventaire des landes et tourbières du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. P.N.R. Normandie-Maine.

### Sources / Informateurs

2004 LE BAIL J., (CBN) - Données de terrain

### Commune(s)

INSEE	NOM
61182	GANDELAIN

# BOCAGE À PIQUE-PRUNE DE LA FORET DE MONAIE A JAVRON-LES-CHAPELLES

ID régional : 31560000

## Fiche descriptive

---

Nom : **BOCAGE À PIQUE-PRUNE DE LA FORET DE MONAIE A JAVRON-LES-CHAPELLES**

Identifiant régional : **31560000**

Identifiant SPN : **520016249**

Type de zone : **2**

Année de 1ère description : **2001**

Année de mise à jour : **2002**

Année de validation MNHN :

Altitude : **139 - 302 m**

Surface déclarée : **6436 ha**

Département : **Mayenne (53)**

## Commune(s) concernée(s) :

53080 COUPTRAIN

53121 JAVRON-LES-CHAPELLES

53133 LIGNIERES-ORGERES

53164 NEUILLY-LE-VENDIN

53185 PRE-EN-PAIL

53196 SAINT-AIGNAN-DE-COUPTRAIN

53204 SAINT-CALAIS-DU-DESERT

53208 SAINT-CYR-EN-PAIL

53252 SAINT-SAMSON

## Typologie des milieux :

### a) Milieux déterminants :

84 Ecrans d'arbres, haies, bosquets, bocage

### b) Autres milieux :

241 Cours des rivières

### c) Périphérie :

#### 4 Forêts

8 Terrains agricoles et paysages artificialisés

### Compléments descriptifs :

#### a) Géomorphologie :

56 Colline

#### e) Autres inventaires :

Directive Habitats / Pas de Directive Oiseaux

### Facteurs influençant l'évolution de la zone :

400 Pratiques agricoles et pastorales

### Bilan des connaissances concernant les espèces :

#### a) Faune :

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr. Inv.
Prospection	0	0	0	0	0	1	0
Nb. Espèces citées	5	3	3	9	0	2	0
Nb. Espèces protégées	4	3	3	7	0	1	0
Nb. sp. rares ou menacées	5	0	0	2	0	2	0
Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	1	0
Nb. sp. en limite d'aire	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin. écologique	0	0	0	0	0	0	0

#### b) Flore :

	Phanéro.	Ptéridop.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	0	0	0	0	0	0
Nb. Espèces citées	7	1	0	0	0	0
Nb. Espèces protégées	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. rares ou menacées	2	1	0	0	0	0
Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. en limite d'aire	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin.écologique	0	0	0	0	0	0

## Critères de délimitation de la zone :

- 1 Répartition des espèces (faune, flore)
- 2 Répartition et agencement des habitats
- 3 Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- 7 Formations végétales, étages de végétation

**Commentaires :** Délimitation basée sur les propositions d'une étude, réalisée par OGE à la demande de la DIREN, sur les potentialités du bocage mayennais au regard de la présence de macro-coléoptères sapro-xylophages, en particulier pour le Pique-prune espèce figurant en annexe 1 de la Directive CEE "Habitat-faune-flore".

## Commentaire général :

Zone bocagère dense, avec quelques haies sur talus, présentant de nombreux vieux arbres offrant des cavités favorables à la présence de nombreuses espèces cavernicoles, en particulier de macro-coléoptères sapro-xylophages comme le Pique-Prune, espèce menacée figurant en annexe 1 de la Directive CEE "Habitat-faune-flore". La présence des espèces caractéristiques du bocage sera à confirmer par des inventaires complémentaires.

## Sources :

### Informateurs :

- MORAZE Bertrand

### Bibliographies :

- OGE- Note de synthèse sur l'inventaire des habitats de l'*Osmoderma eremita* dans le département de la Mayenne en vue de la définition d'enveloppe de référence Natura 2000. DIREN des Pays de Loire. Avril 2001. 13 p.
- JARRI B Inventaire faune-flore dans le cadre de l'étude d'impact du projet de barrage de St-Calais
- MORAZE B. - Inventaire et statut des populations de Chauves-souris dans la région du Haut-Maine et Pail. Prospections en milieu bâti. PNR Normandie-Maine-DIREN-MNE.

## Liste d'espèces

---

### Espèces déterminantes :

16 espèce(s) déterminante(s) recensée(s) dans cette ZNIEFF.

Taxon	Statut Abondance	Effectif Min.- Max.	Période d'obs. Début-Fin
<b>Odonates »</b>			
<i>Cordulegaster boltoni</i> (Cordulégastre annelé)		? - ?	? - 01/01/1996
<b>Coléoptères »</b>		? - ?	? - ?

*Osmoderma eremita* (Pique-prune, Barbot)

<b>Amphibiens »</b>			? - ?	? -
<i>Alytes obstetricans</i> (Alyte accoucheur)				01/01/1996
<b>Amphibiens »</b>			? - ?	? -
<i>Rana temporaria</i> (Grenouille rousse)				01/01/1996
<b>Oiseaux »</b>			? - ?	? -
<i>Athene noctua</i> (Chevêche d'Athéna)				01/01/1996
<b>Oiseaux »</b>			? - ?	? -
<i>Falco subbuteo</i> (Faucon hobereau)				01/01/1996
<b>Oiseaux »</b>			? - ?	? -
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Pouillot fitis)				01/01/1996
<b>Mammifères »</b>			65 - ?	? -
<i>Eptesicus serotinus</i> (Sérotine commune)	R			01/01/1999
<b>Mammifères »</b>			? - ?	? -
<i>Mustela erminea</i> (Hermine)				01/01/1996
<b>Mammifères »</b>			10 - ?	? -
<i>Myotis myotis</i> (Grand murin)	R			01/01/1999
<b>Mammifères »</b>			23 - ?	? -
<i>Plecotus auritus</i> (Oreillard roux)	R			01/01/1999
<b>Mammifères »</b>			9 - ?	? -
<i>Plecotus austriacus</i> (Oreillard gris)	R			01/01/1999
<b>Filicinophytes (fougères) »</b>			? - ?	? -
<i>Osmunda regalis</i> (Osmonde royale)				01/01/1996
<b>Monocotylédones »</b>			? - ?	? - ?
<i>Orchis laxiflora</i> (Orchis à fleurs lâches)				
<b>Monocotylédones »</b>			? - ?	? -
<i>Orchis ustulata</i> (Orchis brûlée)				01/01/1996
<b>Dicotylédones G-P »</b>			? - ?	? -
<i>Oenanthe peucedanifolia</i> (Oenanthe à feuilles de peucedan)				01/01/1996

#### Sources :

- MORAZE Bertrand
- Jarri.B

#### Espèces confidentielles :

Aucune espèce confidentielle n'est recensée dans cette ZNIEFF.

#### Autres espèces :

14 autre(s) espèce(s) recensée(s) dans cette ZNIEFF.

Taxon	Statut	Abondance	Effectif	Période
			Min.- Max.	d'obs. Début-Fin



<b>Odonates »</b>			?	-	?	-
<i>Cordulegaster boltoni</i> (Cordulégastre annelé)			?	-	?	01/01/1996
<b>Coléoptères »</b>			?	-	?	-
<i>Osmoderma eremita</i> (Pique-prune, Barbot)			?	-	?	-
<b>Amphibiens »</b>			?	-	?	-
<i>Alytes obstetricans</i> (Alyte accoucheur)			?	-	?	01/01/1996
<b>Amphibiens »</b>			?	-	?	-
<i>Rana temporaria</i> (Grenouille rousse)			?	-	?	01/01/1996
<b>Oiseaux »</b>			?	-	?	-
<i>Athene noctua</i> (Chevêche d'Athéna)			?	-	?	01/01/1996
<b>Oiseaux »</b>			?	-	?	-
<i>Falco subbuteo</i> (Faucon hobereau)			?	-	?	01/01/1996
<b>Oiseaux »</b>			?	-	?	-
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Pouillot fitis)			?	-	?	01/01/1996
<b>Mammifères »</b>			65	-	?	-
<i>Eptesicus serotinus</i> (Sérotine commune)	R		65	-	?	01/01/1999
<b>Mammifères »</b>			?	-	?	-
<i>Mustela erminea</i> (Hermine)			?	-	?	01/01/1996
<b>Mammifères »</b>			10	-	?	-
<i>Myotis myotis</i> (Grand murin)	R		10	-	?	01/01/1999
<b>Mammifères »</b>			23	-	?	-
<i>Plecotus auritus</i> (Oreillard roux)	R		23	-	?	01/01/1999
<b>Mammifères »</b>			9	-	?	-
<i>Plecotus austriacus</i> (Oreillard gris)	R		9	-	?	01/01/1999
<b>Filicinophytes (fougères) »</b>			?	-	?	-
<i>Osmunda regalis</i> (Osmonde royale)			?	-	?	01/01/1996
<b>Monocotylédones »</b>			?	-	?	-
<i>Orchis laxiflora</i> (Orchis à fleurs lâches)			?	-	?	-
<b>Monocotylédones »</b>			?	-	?	-
<i>Orchis ustulata</i> (Orchis brûlée)			?	-	?	01/01/1996
<b>Dicotylédones G-P »</b>			?	-	?	-
<i>Oenanthe peucedanifolia</i> (Oenanthe à feuilles de peucedan)			?	-	?	01/01/1996

#### Sources :

- Jarri.B

# CORNICHE DE PAIL

ID région : 30580000

## Fiche descriptive

---

Nom : **CORNICHE DE PAIL**  
Identifiant régional : **30580000**  
Identifiant SPN : **520005875**  
Type de zone : **2**  
Année de 1ère description : **1983**  
Année de mise à jour : **1997**  
Année de validation MNHN :  
Altitude : **250 - 380 m**  
Surface déclarée : **654 ha**  
Département : **Mayenne (53)**

### Commune(s) concernée(s) :

53085 CRENNES-SUR-FRAUBEE

53121 JAVRON-LES-CHAPELLES

53185 PRE-EN-PAIL

53208 SAINT-CYR-EN-PAIL

53272 VILLEPAIL

### Typologie des milieux :

#### a) Milieux déterminants :

2211 Eaux dormantes oligotrophes

3112 Landes humides atlantiques méridionales à Erica ciliaris et E. tetralix

312 Landes sèches

372 Prairies humides eutrophes

51 Tourbières acidiphiles bombées

#### b) Autres milieux :

415 Chênaies acidiphiles (et chênaie-hêtraie acidiphile)

42 Forêts de conifères

425 Pinèdes de pins sylvestres

#### c) Périphérie :

415 Chênaies acidiphiles (et chênaie-hêtraie acidiphile)

844 Bocage

### Compléments descriptifs :

#### a) Géomorphologie :

30 Mare, mardelle

56 Colline

#### c) Statuts de propriété :

31 Domaine privé communal

41 Domaine privé départemental

Commentaires : Partiel

#### d) Mesures de protection :

22 Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier

80 Parc Naturel Régional

#### e) Autres inventaires :

Directive Habitats / Pas de Directive Oiseaux

### Facteurs influençant l'évolution de la zone :

410 Mises en culture, travaux du sol

450 Pâturage

463 Fauchage, fenaison

510 Coupes, abattages, arrachages et déboisements

530 Plantations, semis et travaux connexes

915 Fermeture du milieu

### Bilan des connaissances concernant les espèces :

#### a) Faune :

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr. Inv.
Prospection	1	2	1	1	2	2	2
Nb. Espèces citées	2	60	3	4	0	183	49
Nb. Espèces protégées	0	51	2	4	0	1	0
Nb. sp. rares ou menacées	0	10	3	3	0	11	0
Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0	0

Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. en limite d'aire	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin. écologique	0	0	0	0	0	0	0

#### b) Flore :

	Phanéro.	Ptéridop.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	3	1	1	0	0	0
Nb. Espèces citées	124	10	45	0	0	0
Nb. Espèces protégées	6	2	0	0	0	0
Nb. sp. rares ou menacées	17	3	0	0	0	0
Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. en limite d'aire	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin.écologique	0	0	0	0	0	0

#### Critères de délimitation de la zone :

1 Répartition des espèces (faune, flore)

2 Répartition et agencement des habitats

**Commentaires :** Les limites de la zone englobent le secteur le plus élevé de la commune de Villepail qui correspond à la crête de grès armoricain. Cet espace de landes, prairies et bois est une entité topographique et écologique bien définie dans le paysage.

#### Commentaire général :

La Corniche de Pail est une bande longue de quelque 8 km, bien individualisée dans le paysage. Elle repose dans sa partie sommitale sur des grès armoricain et donne des sols pauvres type podzol. A la faveur de rupture dans le socle, des sources prennent naissance et donnent des tourbières et zones tourbeuses. Dans des endroits plus secs des landes humides et sèches se sont mises en place. La Corniche de Pail est de ce point de vue le deuxième grand ensemble de la Mayenne. Intérêt paysager. Intérêt botanique : mosaïque de milieux et associations végétales caractéristiques présence de plusieurs plantes protégées. Intérêt entomologique : présence de rhopalocère et d'odonate de la liste déterminante des Pays de la Loire. Intérêt ornithologique : site de nidification d'espèces caractéristiques des landes. Intérêt batrachologique : présence d'espèces de la liste déterminante des Pays de la Loire Intérêt herpétologique : deux espèces de la liste déterminante des Pays de la Loire.

#### Sources :

#### Informateurs :

- R. CORILLION
- M. GERARD
- T. FRETEY

- B. JARRI, J. CITOLEUX, J. RIPAUX
- G. CHAUSSI
- CITOLEUX J.
- C. PINCON
- CADOU in Etude entomofaune Souprat et Corniche de Pail
- B. JARRI
- E. BRUNEL
- Groupe Sarthois Ornithologique, FAILLIE L.
- Ph. FOUILLET

## Bibliographies :

- V. Boulet. Etude phytosociologique de 14 ZNIEFF de l'est mayennais conservatoire botanique de Bailleul à paraître
- T. Fretey. Expertise des amphibiens et des reptiles des sites du Mont Souprat et de la Corniche de Pail. Dep de la Mayenne. DIREN Pays de Loire
- S. PELTIER : cartographie provisoire des lézards de la Mayenne . Biotopes 53 n°3
- JARRI B. - 2001 - Rapport de gestion des talus routiers départementaux inventoriés en ZNIEFF
- JARRI B. - Avril 2002 - Rapport annuel 2001p. 38-73 - Mayenne Nature Environnement C.G. 53
- E. BRUNEL : Etude de l'entomofaune du Mont Souprat et de la Corniche de Pail (Mont des Avaloirs Mayenne) DIREN
- Ph. Evrard T. Daum : la répartition des amphibiens en Mayenne Biotopes 53 n°1
- Bulletin Mayenne Sciences 1937-1938 et 1938-1939 Géographie botanique de J. BARRE
- Nidification du Busard St Martin dans le Nord Est mayennais Biotopes 53 n°2
- J. RIPAUX : La Corniche de Pail, Diagnostic et proposition de gestion Rapport de stage BTS GPN DDAF 53 CSPA Carquefou

## Liste d'espèces

---

### Espèces déterminantes :

50 espèce(s) déterminante(s) recensée(s) dans cette ZNIEFF.

Taxon	Statut Abondance	Effectif Min.- Max.	Période d'obs. Début-Fin
<b>Odonates »</b> <i>Coenagrion mercuriale</i> (Agrion de Mercure)		? - ?	? - ?
<b>Odonates »</b> <i>Cordulegaster boltoni</i> (Cordulégastre annelé)		? - ?	? - ?
<b>Odonates »</b> <i>Cordulia aenea</i> (Cordulie bronzée)		? - ?	01/01/1992 - 01/01/1998
<b>Odonates »</b> <i>Orthetrum coerulescens</i> (Orthétrum bleuissant)		? - ?	01/01/1996 - ?
<b>Odonates »</b> <i>Sympetrum danae</i> (Sympétrum noir)		? - ?	? - ?
<b>Orthoptères »</b>		? - ?	01/01/1996 - ?

*Chrysochraon dispar* (Criquet des clairières)

**Orthoptères »**

*Metrioptera brachyptera* (Decticelle des Bruyères)

? - ? 01/01/1996 - ?

**Orthoptères »**

*Myrmeleotettix maculatus* (Gomphocère tacheté)

? - ? 01/01/1996 - ?

**Lépidoptères »**

*Anarta myrtilli* (Noctuelle de la myrtille)

? - ? 01/01/1996 - ?

**Lépidoptères »**

*Heteropterus morpheus* (Miroir)

? - ? 01/01/1992 -  
01/01/1998

**Coléoptères »**

*Scymnus apetzi*

? - ? 01/01/1996 - ?

**Amphibiens »**

*Alytes obstetricans* (Alyte accoucheur)

? - ? 01/01/1995 - ?

**Amphibiens »**

*Triturus alpestris* (Triton alpestre)

? - ? 01/01/1992 -  
01/01/1998

**Amphibiens »**

*Triturus marmoratus* (Triton marbré)

? - ? 01/01/1992 -  
01/01/1998

**Reptiles »**

*Coronella austriaca* (Coronelle lisse)

R

? - ? ? - ?

**Reptiles »**

*Lacerta vivipara* (Lézard vivipare)

R

? - ? ? - ?

**Reptiles »**

*Vipera berus* (Vipère péliade)

? - ? 01/01/1993 - ?

**Oiseaux »**

*Anthus pratensis* (Pipit farlouse)

R

? - ? ? - ?

**Oiseaux »**

*Athene noctua* (Chevêche d'Athéna)

R

? - ? ? - ?

**Oiseaux »**

*Caprimulgus europaeus* (Engoulevent d'Europe)

R

? - ? ? - ?

**Oiseaux »**

*Circus cyaneus* (Busard Saint-Martin)

R

? - ? 01/01/1992 -  
01/01/1994

**Oiseaux »**

*Falco subbuteo* (Faucon hobereau)

R

? - ? 01/01/1992 -  
01/01/1994

**Oiseaux »**

*Jynx torquilla* (Torcol fourmilier)

? - ? 01/01/1992 -  
01/01/1994

**Oiseaux »**

*Lanius collurio* (Pie-grièche écorcheur)

R

? - ? 01/01/1994 -  
01/01/1996

**Oiseaux »**

*Locustella naevia* (Locustelle tachetée)

R

? - ? ? - ?

**Oiseaux »**

*Phylloscopus trochilus* (Pouillot fitis)

R

? - ? ? - ?

**Oiseaux »**

*Scolopax rusticola* (Bécasse des bois)

R

? - ? ? - ?

**Oiseaux »**

*Sylvia undata* (Fauvette pitchou)

R

? - ? ? - ?

<b>Sphaignes »</b> <i>Sphagnum auriculatum</i>	? - ?	? - ?
<b>Sphaignes »</b> <i>Sphagnum subsecundum</i>	? - ?	? - ?
<b>Lycopodophytes (lycopodes, sélaginelles et isoètes) »</b> <i>Lycopodiella inundata</i> (Lycopode submergé)	? - ?	? - ?
<b>Lycopodophytes (lycopodes, sélaginelles et isoètes) »</b> <i>Lycopodium inundatum</i> (Lycopode submergé)	? - ?	? - ?
<b>Filicinophytes (fougères) »</b> <i>Dryopteris affinis</i>	? - ?	? - ?
<b>Monocotylédones »</b> <i>Carex distans</i> (Laïche distante)	? - ?	? - ?
<b>Monocotylédones »</b> <i>Carex pulicaris</i> (Laïche puce)	? - ?	? - ?
<b>Monocotylédones »</b> <i>Eriophorum angustifolium</i> (Linaigrette à feuilles étroites)	? - ?	? - ?
<b>Monocotylédones »</b> <i>Juncus squarrosus</i> (Jonc squarreux)	? - ?	? - ?
<b>Monocotylédones »</b> <i>Juncus tenageia</i> (Jonc des vases)	? - ?	? - ?
<b>Monocotylédones »</b> <i>Luzula sylvatica</i> (Luzule des bois)	? - ?	? - ?
<b>Monocotylédones »</b> <i>Nardus stricta</i> (Nard raide)	? - ?	01/01/1992 - 01/01/1998
<b>Monocotylédones »</b> <i>Narthecium ossifragum</i> (Narthécie brise-os)	? - ?	? - ?
<b>Monocotylédones »</b> <i>Rhynchospora alba</i> (Rhynchospore blanc)	? - ?	? - ?
<b>Monocotylédones »</b> <i>Scirpus cespitosus</i> (Scirpe cespiteux)	? - ?	? - ?
<b>Dicotylédones A-F »</b> <i>Campanula rotundifolia</i> (Campanule à feuilles rondes)	? - ?	01/01/1992 - 01/01/1998
<b>Dicotylédones A-F »</b> <i>Cirsium tuberosum</i> (Cirse tubéreux)	? - ?	? - ?
<b>Dicotylédones A-F »</b> <i>Doronicum plantagineum</i> (Doronic plantain)	? - ?	? - ?
<b>Dicotylédones A-F »</b> <i>Drosera rotundifolia</i> (Rossolis à feuilles rondes)	? - ?	? - ?
<b>Dicotylédones G-P »</b> <i>Pinguicula lusitanica</i> (Grassette du Portugal)	? - ?	? - ?
<b>Dicotylédones Q-Z »</b> <i>Radiola linoides</i> (Radiole faux-lin)	? - ?	? - ?
<b>Dicotylédones Q-Z »</b>	? - ?	? - ?

*Ranunculus omiophyllus* (Renoncule de Lenormand)

#### Sources :

- JARRI B. - 2001 - Rapport de gestion des talus routiers départementaux inventoriés en ZNIEFF
- B. JARRI
- MAYENNE SCIENCES
- M. GERARD
- C. PINCON
- Ph. FOUILLET
- T. FRETEY
- E. BRUNEL
- CITOLEUX J.
- B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID
- G. CHAUSSI
- A. BEDOUET

#### Espèces confidentielles :

Aucune espèce confidentielle n'est recensée dans cette ZNIEFF.

#### Autres espèces :

429 autre(s) espèce(s) recensée(s) dans cette ZNIEFF.

Taxon	Statut Abondance	Effectif Min.- Max.	Période d'obs. Début-Fin
<b>Odonates »</b> <i>Coenagrion mercuriale</i> (Agrion de Mercure)		? - ?	? - ?
<b>Odonates »</b> <i>Cordulegaster boltoni</i> (Cordulégastre annelé)		? - ?	? - ?
<b>Odonates »</b> <i>Cordulia aenea</i> (Cordulie bronzée)		? - ?	01/01/1992 - 01/01/1998
<b>Odonates »</b> <i>Orthetrum coerulescens</i> (Orthétrum bleuisant)		? - ?	01/01/1996 - ?
<b>Odonates »</b> <i>Sympetrum danae</i> (Sympétrum noir)		? - ?	? - ?
<b>Orthoptères »</b> <i>Chrysochraon dispar</i> (Criquet des clairières)		? - ?	01/01/1996 - ?
<b>Orthoptères »</b> <i>Metrioptera brachyptera</i> (Decticelle des Bruyères)		? - ?	01/01/1996 - ?
<b>Orthoptères »</b> <i>Myrmeleotettix maculatus</i> (Gomphocère tacheté)		? - ?	01/01/1996 - ?
<b>Lépidoptères »</b> <i>Anarta myrtilli</i> (Noctuelle de la myrtille)		? - ?	01/01/1996 - ?



<b>Lépidoptères »</b> <i>Heteropterus morpheus</i> (Miroir)		? - ?	01/01/1992 - 01/01/1998
<b>Coléoptères »</b> <i>Scymnus apetzi</i>		? - ?	01/01/1996 - ?
<b>Amphibiens »</b> <i>Alytes obstetricans</i> (Alyte accoucheur)		? - ?	01/01/1995 - ?
<b>Amphibiens »</b> <i>Triturus alpestris</i> (Triton alpestre)		? - ?	01/01/1992 - 01/01/1998
<b>Amphibiens »</b> <i>Triturus marmoratus</i> (Triton marbré)		? - ?	01/01/1992 - 01/01/1998
<b>Reptiles »</b> <i>Coronella austriaca</i> (Coronelle lisse)	R	? - ?	? - ?
<b>Reptiles »</b> <i>Lacerta vivipara</i> (Lézard vivipare)	R	? - ?	? - ?
<b>Reptiles »</b> <i>Vipera berus</i> (Vipère péliade)		? - ?	01/01/1993 - ?
<b>Oiseaux »</b> <i>Anthus pratensis</i> (Pipit farlouse)	R	? - ?	? - ?
<b>Oiseaux »</b> <i>Athene noctua</i> (Chevêche d'Athéna)	R	? - ?	? - ?
<b>Oiseaux »</b> <i>Caprimulgus europaeus</i> (Engoulevent d'Europe)	R	? - ?	? - ?
<b>Oiseaux »</b> <i>Circus cyaneus</i> (Busard Saint-Martin)	R	? - ?	01/01/1992 - 01/01/1994
<b>Oiseaux »</b> <i>Falco subbuteo</i> (Faucon hobereau)	R	? - ?	01/01/1992 - 01/01/1994
<b>Oiseaux »</b> <i>Jynx torquilla</i> (Torcol fourmilier)		? - ?	01/01/1992 - 01/01/1994
<b>Oiseaux »</b> <i>Lanius collurio</i> (Pie-grièche écorcheur)	R	? - ?	01/01/1994 - 01/01/1996
<b>Oiseaux »</b> <i>Locustella naevia</i> (Locustelle tachetée)	R	? - ?	? - ?
<b>Oiseaux »</b> <i>Phylloscopus trochilus</i> (Pouillot fitis)	R	? - ?	? - ?
<b>Oiseaux »</b> <i>Scolopax rusticola</i> (Bécasse des bois)	R	? - ?	? - ?
<b>Oiseaux »</b> <i>Sylvia undata</i> (Fauvette pitchou)	R	? - ?	? - ?
<b>Sphaignes »</b> <i>Sphagnum auriculatum</i>		? - ?	? - ?
<b>Sphaignes »</b> <i>Sphagnum subsecundum</i>		? - ?	? - ?
<b>Lycopodophytes (lycopodes, sélaginelles et isoètes) »</b> <i>Lycopodiella inundata</i> (Lycopode submergé)		? - ?	? - ?
<b>Lycopodophytes (lycopodes, sélaginelles et isoètes) »</b>		? - ?	? - ?

*Lycopodium inundatum* (Lycopode submergé)

**Filicinophytes (fougères) »**

*Dryopteris affinis*

? - ? ? - ?

**Monocotylédones »**

*Carex distans* (Laîche distante)

? - ? ? - ?

**Monocotylédones »**

*Carex pulicaris* (Laîche puce)

? - ? ? - ?

**Monocotylédones »**

*Eriophorum angustifolium* (Linaigrette à feuilles étroites)

? - ? ? - ?

**Monocotylédones »**

*Juncus squarrosus* (Jonc squarreux)

? - ? ? - ?

**Monocotylédones »**

*Juncus tenageia* (Jonc des vases)

? - ? ? - ?

**Monocotylédones »**

*Luzula sylvatica* (Luzule des bois)

? - ? ? - ?

**Monocotylédones »**

*Nardus stricta* (Nard raide)

? - ? 01/01/1992 -  
01/01/1998

**Monocotylédones »**

*Narthecium ossifragum* (Narthécie brise-os)

? - ? ? - ?

**Monocotylédones »**

*Rhynchospora alba* (Rhynchospore blanc)

? - ? ? - ?

**Monocotylédones »**

*Scirpus cespitosus* (Scirpe cespiteux)

? - ? ? - ?

**Dicotylédones A-F »**

*Campanula rotundifolia* (Campanule à feuilles rondes)

? - ? 01/01/1992 -  
01/01/1998

**Dicotylédones A-F »**

*Cirsium tuberosum* (Cirse tubéreux)

? - ? ? - ?

**Dicotylédones A-F »**

*Doronicum plantagineum* (Doronic plantain)

? - ? ? - ?

**Dicotylédones A-F »**

*Drosera rotundifolia* (Rossolis à feuilles rondes)

? - ? ? - ?

**Dicotylédones G-P »**

*Pinguicula lusitanica* (Grassette du Portugal)

? - ? ? - ?

**Dicotylédones Q-Z »**

*Radiola linoides* (Radiole faux-lin)

? - ? ? - ?

**Dicotylédones Q-Z »**



*Ranunculus omiophyllus* (Renoncule de Lenormand)

? - ? ? - ?

**Sources :**

- JARRI B. - 2001 - Rapport de gestion des talus routiers départementaux inventoriés en ZNIEFF
- B. JARRI
- MAYENNE SCIENCES
- M. GERARD

- C. PINCON
- Ph. FOUILLET
- E. BRUNEL
- CITOLEUX J.
- B. JARRI, M. GERARD, H. HUBERT, C. DAVID
- R.B. PIERROT
- CADOU in Etude entomofaune Souprat et Corniche de Pail

1	<b>INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE</b> Ministère de l'Écologie /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN Zone mise à jour le 24/10/2011 -- Document généré le 27/10/2011	<b>TYPE DE PROCÉDURE</b> Modernisation de Zone																																																																																																						
<b>RÉGION ADMINISTRATIVE</b> Basse-Normandie	<b>IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE</b> Code régional : 01490000 / Zone de type 2	<b>IDENTIFIANT NATIONAL</b> <b>250013538</b>																																																																																																						
<b>3-NOM DE LA ZONE</b> <b>FORETS DE LA FERTE-MACE, DE MAGNY ET DE LA MOTTE</b>		<b>4-ANNÉE DE DESCRIPTION</b> 01/01/1995 <b>ANNÉE DE MISE A JOUR</b> 24/10/2011																																																																																																						
<b>5-LOCALISATION</b> <p><b>a) Commune(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- LIGNIERES-ORGERES (53133)</li> <li>- NEUILLY-LE-VENDIN (53164)</li> <li>- PALLU (53173)</li> <li>- ANTOIGNY (61004)</li> <li>- BAGNOLES-DE-L'ORNE (61022)</li> <li>- COUTERNE (61135)</li> <li>- FERTE-MACE (61168)</li> <li>- MAGNY-LE-DESERT (61243)</li> <li>- MOTTE-FOUQUET (61295)</li> <li>- SAINT-MICHEL-DES-ANDAINES (61431)</li> <li>- SAINT-OUEN-LE-BRISOULT (61439)</li> <li>- SAINT-PATRICE-DU-DESERT (61442)</li> </ul> <p><b>b) Altitude(s): 163 m à 264 m.</b></p> <p><b>c) Superficie: 2405 hectares.</b></p>																																																																																																								
<b>6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE</b> - DUPONT B																																																																																																								
<b>7-TYPOLOGIE DES MILIEUX</b> <p><b>a) Milieux déterminants</b></p> <table border="1" data-bbox="76 1205 1517 1384"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>250013538</td> <td>22</td> <td>Eaux douces stagnantes</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>250013538</td> <td>31.1</td> <td>Landes humides</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>250013538</td> <td>37</td> <td>Prairies humides et mégaphorbiaies</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>250013538</td> <td>41</td> <td>Forêts caducifoliées</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>b) Milieux autres</b></p> <table border="1" data-bbox="76 1451 1517 1727"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>250013538</td> <td>24</td> <td>Eaux courantes</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>250013538</td> <td>31.2</td> <td>Landes sèches</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>250013538</td> <td>44.9</td> <td>Bois marécageux d'aulne, de saule et de myrte des marais</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>250013538</td> <td>62</td> <td>Falaises continentales et rochers exposés</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>250013538</td> <td>83.31</td> <td>Plantations de conifères</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>250013538</td> <td>86.41</td> <td>Carrières</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>c) Milieux périphériques</b></p> <table border="1" data-bbox="76 1794 1517 1883"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6"><small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small></td> </tr> <tr> <td>250013538</td> <td>84.4</td> <td>Bocages</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>						250013538	22	Eaux douces stagnantes		0%		250013538	31.1	Landes humides		0%		250013538	37	Prairies humides et mégaphorbiaies		0%		250013538	41	Forêts caducifoliées		0%		NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>						250013538	24	Eaux courantes		0%		250013538	31.2	Landes sèches		0%		250013538	44.9	Bois marécageux d'aulne, de saule et de myrte des marais		0%		250013538	62	Falaises continentales et rochers exposés		0%		250013538	83.31	Plantations de conifères		0%		250013538	86.41	Carrières		0%		NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>						250013538	84.4	Bocages		0%	
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																																																			
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>																																																																																																								
250013538	22	Eaux douces stagnantes		0%																																																																																																				
250013538	31.1	Landes humides		0%																																																																																																				
250013538	37	Prairies humides et mégaphorbiaies		0%																																																																																																				
250013538	41	Forêts caducifoliées		0%																																																																																																				
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																																																			
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>																																																																																																								
250013538	24	Eaux courantes		0%																																																																																																				
250013538	31.2	Landes sèches		0%																																																																																																				
250013538	44.9	Bois marécageux d'aulne, de saule et de myrte des marais		0%																																																																																																				
250013538	62	Falaises continentales et rochers exposés		0%																																																																																																				
250013538	83.31	Plantations de conifères		0%																																																																																																				
250013538	86.41	Carrières		0%																																																																																																				
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																																																			
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE)    Surface : Surface indicative en %    Observation : Période d'observation</small>																																																																																																								
250013538	84.4	Bocages		0%																																																																																																				
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div data-bbox="81 2092 411 2190">  <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> </div> <div data-bbox="300 2092 411 2190"> <p>Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement BASSE-NORMANDIE</p> </div> <div data-bbox="443 2092 1300 2190" style="text-align: center;"> <p><b>Pour obtenir des renseignements complémentaires concernant les ZNIEFF, s'adresser à la DREAL de Basse-Normandie</b>  <a href="http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr">www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr</a></p> </div> <div data-bbox="1316 2092 1517 2190">  <p>znief f INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL</p> </div> </div>																																																																																																								

## 8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS

## a) Géomorphologie

- 23 Rivière, fleuve - 31 Etang - 54 Vallée - 56 Colline - 62 Affleurement rocheux

## b) Activités humaines

- 02 Sylviculture - 03 Elevage - 04 Pêche - 05 Chasse - 08 Habitat dispersé - 12 Circulation routière ou autoroutière - 14 Aérodrome, aéroport, hélicoptère

## c) Statuts de propriété

- 01 Propriété privée (personne physique) - 60 Domaine de l'état

## d) Mesures de protection

- 38 Arrêté Préfectoral de Biotopie - 80 Parc Naturel Régional

## e) Délimitations

- 02 Répartition et agencement des habitats - 07 Formations végétales, étages de végétation

## f) Autres inventaires

## 9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 134 Aéroport, aérodrome, hélicoptère - 210 Rejets de substances polluantes dans les eaux - 250 Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement - 310 Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides - 400 Pratiques agricoles et pastorales - 500 Pratiques et travaux forestiers - 510 Coupes, abattages, arrachages et déboisements - 620 Chasse - 630 Pêche

## 10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

## a) Patrimonial

- 22 Insectes - 26 Oiseaux - 35 Ptéridophytes - 36 Phanérogames

## b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

## c) Complémentaire

- 81 Paysager

## 11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

## 12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

- Massif forestier abritant des habitats divers (landes, étangs, ...) recèlent des espèces d'intérêt patrimonial.

## 13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Cet ensemble forestier, d'une vaste superficie, repose sur une barre granitique du massif Armoricaire, recouverte de grès et de schistes. Il renferme une grande diversité de milieux (étangs, landes, ruisseaux, gorges...), eux-mêmes riches d'espèces animales et végétales rares.

## FLORE

La diversité des milieux induit une grande variété d'espèces, dont certaines sont rares et/ou protégées au niveau national (\*\*) ou régional (\*), tels la Violette des marais (*Viola palustris*), l'Orchis bouffon (*Orchis morio*), le Genêt anglais (*Genista anglica*), le Jonc raide (*Juncus squarrosus*), le Faux-riz (*Leersia oryzoides*\*), le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*\*\*), la Lobélie brûlante (*Lobelia urens*), le Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*), l'Ossifrage brise-os (*Narthecium ossifragum*\*), le Genêt poilu (*Genista pilosa*\*), l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*), l'Hélianthème à gouttes (*Tuberaria guttata*\*)...

Il convient de mentionner par ailleurs la richesse de la bryoflore et la variété des lichens.

Le suivi scientifique floristique de 2006 a répertorié plusieurs espèces appartenant à la liste rouge, annexe I (1) ou II (2) des espèces protégées du Massif Armoricaire: la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa* (2)), le rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia* (2)), l'Euphorbe douce (*Euphorbia dulcis* (2)), le Jonc raide (*Juncus squarrosus* (1)), le Potamot des Alpes (*Potamogeton alpinus* (1)).

## FAUNE

Sur le plan ornithologique, c'est encore la variété des milieux qui est à l'origine de la richesse de l'avifaune. Ainsi, parmi les espèces nicheuses, certaines sont forestières tels la Bondrée apivore, le Faucon hobereau, l'Engoulevent, le Pic noir ou le Pic cendré, l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*), le Beccoisé des sapins (*Loxia curvirostra*) ; d'autres sont plus inféodées à des milieux aquatiques, tels le Grèbe huppé, le Grèbe castagneux, le Phragmite des joncs, le Râle d'eau, la Mésange boréale, le Courlis cendré (*Numenius arquata*), ou le Héron cendré (*Ardea cinerea*).

Ces mêmes milieux aquatiques renferment une entomofaune riche en Libellules dont la très rare Grande Aesche (*Aeschna grandis*) mais aussi l'Aesche bleue (*Aeschna cyanea*), le Sympetrum rouge (*Sympetrum sanguineum*), l'Orthétrum réticulé (*Orthetrum cancellatum*)... Parmi les Orthoptères, il convient de noter la présence d'espèces très intéressantes comme le Criquet des ajoncs (*Chorthippus binotatus*), la

Decticelle des bruyères (*Metrioptera brachyptera*), le criquet des mouillères (*Euchorthippus declivus*) et le Cétoine (*Trichus fasciatus*). Enfin, 2 espèces figurant sur l'annexe 2 de la Directive habitats sont présents sur le site : il s'agit d'un coléoptère, Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) et d'un lépidoptère, l'Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*).

L'étude comparative des invertébrés des Gorges de la Rouvre et des Gorges du Villiers a montré la présence de *Maragritifera margaritifera*, *Unio crassus* et *Austropotamobius pallipes* toutes deux inscrites à la Liste Rouge de la France métropolitaine et à l'annexe II de la directive Habitat.

#### 14-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	THOUIN F.	1990	Inventaire des landes et tourbières du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. P.N.R. Normandie-Maine.
Bibliographie	LIVORY A., STALLEGGER P.	2006	Etude comparative des invertébrés des bois humides et des prairies tourbeuses des Gorges du Villiers et des Gorges de la Rouvre. Conseil général de l'Orne.
Bibliographie	LIVORY A.	2005	Contribution à la connaissance des invertébrés des Gorges de Villiers (commune d'Antoigny). Conseil général de l'Orne.
Bibliographie	STALLEGGER P.	2006	Site naturel des Gorges du Villiers, suivi scientifique 2006. Conseil Général de l'Orne.
Bibliographie	STALLEGGER P.	2005	Suivi scientifique 2005 des Gorges du Villiers. Conseil général de l'Orne.
Bibliographie	STALLEGGER P.	2004	Site naturel des gorges de Villiers, suivi scientifique 2004. CG61/FEOGA
Bibliographie	STALLEGGER P.	2001	Plan de gestion du site naturel des gorges de villiers 2001-2005. CG61
Bibliographie	STALLEGGER P.	2002	Site naturel des gorges de Villiers, suivi scientifique 2002. CG61/FEOGA
Bibliographie	STALLEGGER P.	2003	Site naturel des gorges de Villiers, suivi scientifique 2003. CG61/FEOGA
Bibliographie	LIVORY.A	2005	Contribution à la connaissance des invertébrés des Gorges de Villiers (lande sèche) commune d'Antoigny, Conseil Général de l'Orne.
Bibliographie	BOUSQUET.T,GUYADER.D,ZAMBE TTAKIS.C	2008	Mise à jour des ZNIEFF de Basse-Normandie 2005-2006-2007, Données flores(terrain&bibliographie) recueillies par le CBN de Brest et son réseau botanique.
Inventeur	DUMEIGE B. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	PROVOST M. - Données de terrain non publiées.	0	
Inventeur	THOUIN F. - Données de terrain non publiées.	0	
Bibliographie	A.F.F.O.	1989	Les sites naturels de l'Orne. Tome I. Conseil général de l'Orne.
Bibliographie	A.F.F.O.	1992	Les sites naturels de l'Orne. Tome II. Conseil Général de l'Orne.
Bibliographie	GUYADER D., BOUSQUET T., ZAMBETTAKIS C.	2011	Mise à jour des ZNIEFF de Basse-Normandie - Contribution 2010 du Conservatoire Botanique National de Brest

# FORET DE PAIL

ID région : 30590000

## Fiche descriptive

---

Nom : **FORET DE PAIL**  
Identifiant régional : **30590000**  
Identifiant SPN : **520005878**  
Type de zone : **2**  
Année de 1ère description : **1992**  
Année de mise à jour : **1996**  
Année de validation MNHN :  
Altitude : **120 - 340 m**  
Surface déclarée : **2737 ha**  
Département : **Mayenne (53)**

### Commune(s) concernée(s) :

53013 AVERTON

53085 CRENNES-SUR-FRAUBEE

53106 GESVRES

53185 PRE-EN-PAIL

53271 VILLAINES-LA-JUHEL

53272 VILLEPAIL

72309 SAINT-PAUL-LE-GAULTIER

### Typologie des milieux :

#### a) Milieux déterminants :

2211 Eaux dormantes oligotrophes

2232 Formations amphibies annuelles des lacs, étangs et mares

24 Eaux courantes

4112 Hêtraies acidiphiles atlantiques à houx

415 Chênaies acidiphiles (et chênaie-hêtraie acidiphile)

#### b) Autres milieux :

42 Forêts de conifères

#### c) Périphérie :

3111 Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*

844 Bocage

### Compléments descriptifs :

#### a) Géomorphologie :

21 Ruisseau, torrent

30 Mare, mardelle

71 Versant de faible pente

#### d) Mesures de protection :

22 Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier

#### e) Autres inventaires :

Directive Habitats / Pas de Directive Oiseaux

### Facteurs influençant l'évolution de la zone :

510 Coupes, abattages, arrachages et déboisements

530 Plantations, semis et travaux connexes

### Bilan des connaissances concernant les espèces :

#### a) Faune :

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr. Inv.
Prospection	0	2	0	0	0	0	0
Nb. Espèces citées	0	32	0	0	0	0	0
Nb. Espèces protégées	0	27	0	0	0	0	0
Nb. sp. rares ou menacées	0	8	0	0	0	0	0
Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. en limite d'aire	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin. écologique	0	0	0	0	0	0	0

#### b) Flore :

	Phanéro.	Ptéridop.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	1	1	1	0	0	0
Nb. Espèces citées	27	4	1	0	0	0
Nb. Espèces protégées	1	0	0	0	0	0
Nb. sp. rares ou menacées	2	1	0	0	0	0



Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. en limite d'aire	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin.écologique	0	0	0	0	0	0

### Critères de délimitation de la zone :

1 Répartition des espèces (faune, flore)

2 Répartition et agencement des habitats

**Commentaires :** Les limites de la zone se cantonnent aux limites du Massif forestier dans son ensemble. A l'Ouest la limite est située sur la limite de communes qui correspond à la limite entre forêt et landes.

### Commentaire général :

Vaste Massif forestier situé sur le flanc Est du synclinal de Pail. Certains secteurs de la forêt sont plus particulièrement intéressants du point de vue groupements végétaux : notamment les secteurs de hêtraies à houx et de tourbière boisée. Intérêt botanique : présence d'une espèce protégée dans la région des Pays de la Loire et d'une espèce protégée dans le département, présence de trois espèces rares au niveau départemental. Ce massif forestier, de part sa superficie est également très intéressant pour les oiseaux. Intérêt ornithologique : présence de plusieurs espèces de la liste déterminante des Pays de la Loire.

### Liste d'espèces

#### Espèces déterminantes :

14 espèce(s) déterminante(s) recensée(s) dans cette ZNIEFF.

Taxon	Statut	Abondance	Effectif Min.- Max.	Période d'obs. Début-Fin
<b>Oiseaux »</b> <i>Accipiter gentilis</i> (Autour des palombes)			? - ?	01/01/1982 - 01/01/1994
<b>Oiseaux »</b> <i>Anthus pratensis</i> (Pipit farlouse)	R		? - ?	01/01/1982 - 01/01/1994
<b>Oiseaux »</b> <i>Caprimulgus europaeus</i> (Engoulevent d'Europe)	R		? - ?	01/01/1982 - 01/01/1994
<b>Oiseaux »</b> <i>Circus cyaneus</i> (Busard Saint-Martin)	R		? - ?	01/01/1982 - 01/01/1994
<b>Oiseaux »</b> <i>Dendrocopos medius</i> (Pic mar)	R		? - ?	01/01/1982 - 01/01/1994
<b>Oiseaux »</b> <i>Dryocopus martius</i> (Pic noir)	R		? - ?	01/01/1982 - 01/01/1994
<b>Oiseaux »</b>	R		? - ?	01/01/1982 -

<i>Falco subbuteo</i> (Faucon hobereau)			01/01/1994
<b>Oiseaux »</b>			01/01/1982 -
<i>Phylloscopus bonelli</i> (Pouillot de Bonelli)		? - ?	01/01/1994
<b>Oiseaux »</b>			01/01/1982 -
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Pouillot fitis)	R	? - ?	01/01/1994
<b>Oiseaux »</b>			01/01/1982 -
<i>Scolopax rusticola</i> (Bécasse des bois)	R	? - ?	01/01/1994
<b>Sphaignes »</b>			01/01/1992 - ?
<i>Sphagnum sp.</i>		? - ?	
<b>Filicinophytes (fougères) »</b>			01/01/1992 - ?
<i>Osmunda regalis</i> (Osmonde royale)		? - ?	
<b>Monocotylédones »</b>			01/01/1992 - ?
<i>Juncus squarrosus</i> (Jonc squarreux)		? - ?	
<b>Dicotylédones G-P »</b>			01/01/1992 - ?
<i>Myriophyllum alterniflorum</i> (Myriophylle à fleurs alternes)		? - ?	

#### Sources :

- B. JARRI
- M. GERARD
- C. PINCON

#### Espèces confidentielles :

Aucune espèce confidentielle n'est recensée dans cette ZNIEFF.

#### Autres espèces :

50 autre(s) espèce(s) recensée(s) dans cette ZNIEFF.

Taxon	Statut	Abondance	Effectif Min.- Max.	Période d'obs. Début-Fin
<b>Oiseaux »</b>				01/01/1982 -
<i>Accipiter gentilis</i> (Autour des palombes)			? - ?	01/01/1994
<b>Oiseaux »</b>				01/01/1982 -
<i>Anthus pratensis</i> (Pipit farlouse)	R		? - ?	01/01/1994
<b>Oiseaux »</b>				01/01/1982 -
<i>Caprimulgus europaeus</i> (Engoulevent d'Europe)	R		? - ?	01/01/1994
<b>Oiseaux »</b>				01/01/1982 -
<i>Circus cyaneus</i> (Busard Saint-Martin)	R		? - ?	01/01/1994
<b>Oiseaux »</b>				01/01/1982 -
<i>Dendrocopos medius</i> (Pic mar)	R		? - ?	01/01/1994
<b>Oiseaux »</b>				01/01/1982 -
<i>Dryocopus martius</i> (Pic noir)	R		? - ?	01/01/1994
<b>Oiseaux »</b>				01/01/1982 -

<i>Falco subbuteo</i> (Faucon hobereau)		01/01/1994
<b>Oiseaux »</b>		
<i>Phylloscopus bonelli</i> (Pouillot de Bonelli)	? - ?	01/01/1982 - 01/01/1994
<b>Oiseaux »</b>		
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Pouillot fitis)	R ? - ?	01/01/1982 - 01/01/1994
<b>Oiseaux »</b>		
<i>Scolopax rusticola</i> (Bécasse des bois)	R ? - ?	01/01/1982 - 01/01/1994
<b>Sphaignes »</b>		
<i>Sphagnum sp.</i>	? - ?	01/01/1992 - ?
<b>Filicinophytes (fougères) »</b>		
<i>Osmunda regalis</i> (Osmonde royale)	? - ?	01/01/1992 - ?
<b>Monocotylédones »</b>		
<i>Juncus squarrosus</i> (Jonc squarreux)	? - ?	01/01/1992 - ?
<b>Dicotylédones G-P »</b>		
<i>Myriophyllum alterniflorum</i> (Myriophylle à fleurs alternes)	? - ?	01/01/1992 - ?

#### Sources :

- B. JARRI
- M. GERARD
- C. PINCON

# MASSIF DE MULONNE

ID régional : 30280000

## Fiche descriptive

---

Nom : **MASSIF DE MULTONNE**

Identifiant régional : **3028**

Année de description : **01/01/92**

Année de mise à jour : **05/05/98**

Type de zone : **2**

Altitude : **200 - 417 m**

Surface : **1781 ha**

Département : **Mayenne (53)**

### Commune(s) concernée(s) :

53038 BOULAY-LES-IFS

53052 CHAMPFREMONT

53185 PRE-EN-PAIL

53187 RAVIGNY

### Commentaire général :

#### TYPE DE MILIEU :

Chênaie-hêtraie fortement enrésinée, lande mésophile, lande mésophile boisée, tourbières.

#### NOMENCLATURE PHYTOSOCIOLOGIQUE :

Querceto-Fagetum, Betulo-alneto-Sphagnetum, Tetraliceto-sphagnetum, Uliceto-Ericetum-cinereae.

#### ETAGE ET SERIE DE VEGETATION (Alençon n°23) :

Série du chêne rouvre, série du chêne pédonculé atlantique, série du hêtre subalpin montagnard, faciès à bouleaux. Tourbières, reboisements en pins sylvestres.

#### INTERET :

Vaste ensemble forestier et de landes sèches avec par endroits des landes tourbeuses et des bois tourbeux. De plus, ensemble forestier couvrant le sommet du massif armoricain. L'une des dernières landes importante de notre département.

Intérêt paysager : Forêt et lande sur le sommet du massif armoricain.

Intérêt botanique : Espèces végétales caractéristiques de la lande. Présence de plantes protégées sur les tourbières et les zones tourbeuses.

Intérêt ornithologique : Site de nidification d'un rapace inféodé aux landes. Présence et nidification d'espèces en limite de répartition.

Intérêt herpétologique : Belle population de vipère péliade dont les effectifs ont fortement régressés.

### **POTENTIALITES BIOLOGIQUES DE LA ZONE :**

Inventaire entomologique.

### **DEGRADATIONS ET MENACES ; PROTECTION SOUHAITEE :**

Projet de modification du POS en vue de permettre la réouverture d'une exploitation de grès. Enrésinement.

Demande de mise en réserves naturelles.

### **BIBLIOGRAPHIE :**

ALLORGE - Etude sur la flore et la végétation de l'ouest de la France. Remarques sur quelques associations végétales du Massif de Multonne - Bull. Mayenne Sciences, p.77-88, 1924, bull. p.27-51, 1925.

PINSON C. - Nidification du Busard St Martin (*Circus cyaneus*) dans le nord-est Mayennais - Biotopes 53, n°2, p. 65-67.

Cabinet Environnement vôtre, Parc Naturel Régional Normandie-Maine - Etude de la végétation des landes du Mont des Avaloirs et du Bois du Souprat, commune de Pré en Pail, 1990.

FOUILLET Philippe, PNR Normandie-Maine - L'entomofaune de la lande du Bois de Souprat (Mont des Avaloirs : Mayenne), octobre 1990.

GOA, PNR Normandie-MAINE - Bilan observations ornithologiques réalisées sur la limite des avaloirs, 1990.

### **Auteur(s) :**

MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT, MAYENNE SCIENCES, PNR

## **ANNEXE 2**





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR5202006 - Bocage de la forêt de la Monnaie à Javron-les-Chapelles

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a>	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">7. CARTE DU SITE</a>	<a href="#">7</a>

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR5202006	1.3 Appellation du site Bocage de la forêt de la Monnaie à Javron-les-Chapelles
1.4 Date de compilation 28/02/2003	1.5 Date d'actualisation 17/09/2012	

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr">www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>





## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2006  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : -,24167°

**Latitude** : 48,46417°

### 2.2 Superficie totale

6451 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
52	Pays-de-la-Loire

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
53	Mayenne	100

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
53121	JAVRON-LES-CHAPELLES
53164	NEUILLY-LE-VENDIN
53208	SAINT-CYR-EN-PAIL
53133	LIGNIERES-ORGERES
53252	SAINT-SAMSON
53080	COUPTRAIN
53204	SAINT-CALAIS-DU-DESERT
53185	PRE-EN-PAIL
53196	SAINT-AIGNAN-DE-COUPTRAIN

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$ .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site					
Groupes	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données		A B C D		A B C	
					Min	Max		C R V P	Pop.	Isol.	Cons.	Glob.		
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>		p			i	P	C		B	C	B	B
I	1084	<a href="#">Osmoderma eremita</a>		p			i	P	B		B	C	B	B
I	1088	<a href="#">Cerambyx cerdo</a>		p			i	P	C		B	C	B	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, a = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.



- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories	
				Min	Max			IV	V	A	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.

- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N14 : Prairies améliorées	10%
N15 : Autres terres arables	70%
N16 : Forêts caducifoliées	5%
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	15%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

### Autres caractéristiques du site

L'inventaire des habitats d'*Osmoderma eremita* dans ce secteur de la Mayenne a montré que l'espèce se rencontre dans les arbres âgés à cavités, essentiellement les chênes exploités en têtards, dans les haies denses du maillage bocager subsistant ici en quantité suffisante.

Vulnérabilité : La disparition et la fragmentation du réseau bocager ainsi que le vieillissement des chênes têtards sont les risques principaux sur ce site. Couplés au non-renouvellement des habitats, ces phénomènes conduiront à l'isolement de populations les vouant ainsi à l'extinction. L'objectif sur le site sera donc d'apporter aux acteurs du territoire un outil de gestion concerté du bocage afin de maintenir un réseau cohérent d'habitats des espèces précédemment citées.

### 4.2 Qualité et importance

Ces bocages résiduels sont d'une qualité et d'une densité assez exceptionnelles, ce qui paraît déterminant quant à la représentativité des périmètres de la Mayenne, dont celui-ci, par rapport à la situation actuelle de l'espèce dans le domaine biogéographique français. Le soutien à un élevage extensif dans des systèmes d'exploitation traditionnels, constitue une des mesures de conservation de ces insectes.

Analyse de la densité de haies à partir de la BDOrtho© de 2006 : 132 mètres linéaires par hectare.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A10	Remembrement agricole		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

• **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.



- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	48%
Domaine communal	1%

#### 4.5 Documentation

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	70%

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Normandie Maine	*	70%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

#### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Conseil général de la Mayenne

Adresse : centre administratif Jean Monnet - DEMP - BP 1429 53014  
Laval cedex

Courriel : karine.ravaux@cg53.fr



## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation

## 7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/100000ème

Source : IGN

Détails :



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR5212012 - Corniche de Pail, forêt de Multonne

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a>	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">7. CARTE DU SITE</a>	<a href="#">8</a>

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR5212012

1.3 Appellation du site

Corniche de Pail, forêt de Multonne

1.4 Date de compilation

31/01/2005

1.5 Date d'actualisation

31/12/2005

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr">www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>



## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/04/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : [http://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT00000607335](http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT00000607335)

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : -,15639°

**Latitude** : 48,45806°

### 2.2 Superficie totale

1452 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
52	Pays-de-la-Loire

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
53	Mayenne	100

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
53038	BOULAY-LES-IFS
53052	CHAMPFREMONT
53208	SAINT-CYR-EN-PAIL
53185	PRE-EN-PAIL
53272	VILLEPAIL

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)





### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site				
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$ .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site							Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
					Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A072	<a href="#">Pernis apivorus</a>		r		10	p	P		C	C	C	B
B	A082	<a href="#">Circus cyaneus</a>		r	11	50	p	P		C	B	C	B
B	A082	<a href="#">Circus cyaneus</a>		p	11	50	i	P		C	B	C	B
B	A098	<a href="#">Falco columbarius</a>		w		3	i	P		D			
B	A099	<a href="#">Falco subburteo</a>		r			i	P		D			
B	A140	<a href="#">Pluvialis apricaria</a>		r			i	P		D			
B	A222	<a href="#">Asio flammeus</a>		w		3	p	P		D			
B	A224	<a href="#">Caprimulgus europaeus</a>		r	51	100	p	P		B	B	C	B
B	A233	<a href="#">Jynx torquilla</a>		c			i	P		D			



B	A236	<a href="#">Dryocopus martius</a>		p	11	50	p	P		C	B	C	B
B	A246	<a href="#">Lullula arborea</a>		r		5	p	P		D			
B	A259	<a href="#">Anthus spinoletta</a>		w		250	i	P		C	B	C	C
B	A282	<a href="#">Turdus torquatus</a>		c			i	P		D			
B	A302	<a href="#">Sylvia undata</a>		p			i	P		C	C	B	C
B	A338	<a href="#">Lanius collurio</a>		r	11	50	p	P		C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple), P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$ ; B =  $15 \geq p > 2\%$ ; C =  $2 \geq p > 0\%$ ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative ».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe		Espèce		Population présente sur le site			Motivation						
	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
				Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<a href="#">Upupa epops</a>				i	P			X			
B		<a href="#">Alauda arvensis</a>				i	P			X			
B		<a href="#">Oriolus oriolus</a>				i	P			X			
B		<a href="#">Locustella naevia</a>				i	P			X			
B		<a href="#">Sylvia curruca</a>				i	P			X			
B		<a href="#">Phylloscopus bonelli</a>				i	P			X			



B					5	i	P			X		X
B						i	P			X		X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfeemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20%
N16 : Forêts caducifoliées	20%
N17 : Forêts de résineux	25%
N19 : Forêts mixtes	5%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	30%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

### Autres caractéristiques du site

zone présentant des zones d'habitats en mosaïque très favorables aux espèces landicoles et forestières. Intérêt paysage, cynégétique, et touristique. Par sa situation géographique, à proximité d'agglomérations importantes et sa position de point culminant de la Sarthe, le site offre un attrait touristique non négligeable.

Vulnérabilité : - La production de feuillus conserve localement un intérêt économique favorable à la conservation des espèces d'oiseaux qui fréquentent le site.

-La gestion des landes reste problématique en l'absence de perspective de valorisation économique de ces milieux ; de plus, elles sont perçues comme une menace du fait de risques de développement d'incendies importants. Elles ont tendances à être colonisées par les ligneux

### 4.2 Qualité et importance

Le site présente un ensemble de milieux et de formations végétales variées : chênaies acidophiles, localement en mélange avec de la hêtraie, souvent enrésinées, landes sèches et humides à Ericacées et Molinie, tourbières acides à Sphaignes, prairies humides et végétation aquatique. Ceci est un atout non négligeable pour l'avifaune présente.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]



M	A04	Pâturage		I
---	-----	----------	--	---

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine communal	%
Propriété privée (personne physique)	%

#### 4.5 Documentation

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	1%
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1%
80	Parc naturel régional	100%

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

#### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Préfet de Mayenne et DIREN Pays de la Loire. Le syndicat minto du Parc naturel Régional Normandie Maine est désigné par l'Etat comme opérateur du DOCOB du site d'importance communautaire



Adresse :

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation

## 7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails :



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR5200640 - Forêt de Multonne, corniche de Pail

1. IDENTIFICATION DU SITE .....	1
2. LOCALISATION DU SITE .....	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES .....	3
4. DESCRIPTION DU SITE .....	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE .....	8
6. GESTION DU SITE .....	9
7. CARTE DU SITE .....	9

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR5200640	1.3 Appellation du site Forêt de Multonne, corniche de Pail
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 31/10/2011	

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr">www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>



## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : -,15639°

**Latitude** : 48,45806°

### 2.2 Superficie totale

825 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
52	Pays-de-la-Loire

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
53	Mayenne	100

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
53038	BOULAY-LES-IFS
53052	CHAMPFREMONT
53185	PRE-EN-PAIL
53085	CRENNES-SUR-FRAUBEE
53272	VILLEPAIL
53208	SAINT-CYR-EN-PAIL

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)





### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3110</a> <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>			8,25 (1 %)			D				B
<a href="#">4010</a> <i>Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix</i>			8,25 (1 %)			C		C	B	B
<a href="#">4030</a> <i>Landes sèches européennes</i>			148,5 (18 %)			A		C	B	C
<a href="#">6230</a> <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X		8,25 (1 %)			C		C	C	C
<a href="#">6410</a> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			8,25 (1 %)			C		C	B	C
<a href="#">6430</a> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>			8,25 (1 %)			D				
<a href="#">6510</a> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			8,25 (1 %)			D				
<a href="#">7110</a> <i>Tourbières hautes actives</i>	X		8,25 (1 %)			C		C	B	C
<a href="#">7150</a> <i>Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion</i>			8,25 (1 %)			C		C	B	C
<a href="#">91D0</a> <i>Tourbières boisées</i>	X		8,25 (1 %)					C		
<a href="#">91E0</a> <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		8,25 (1 %)			C		C	B	C
<a href="#">9120</a> <i>Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parois à Taxus (Quercion robur-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>			214,5 (26 %)			A		C	B	C



Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>			8,25 (1 %)				D	
---	--	--	---------------	--	--	--	---	--

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative» .
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite» .
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» .

### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Espèce						Population présente sur le site				Évaluation du site		
		Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C			
					Min	Max					Pop.	Isol.	Glob.	
A	1166	<a href="#">Triturus cristatus (Triturus cristatus cristatus)</a>		p		20		i		P		C		

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, istems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite» .
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» .

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce						Population présente sur le site				Motivation			
		Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir.	Autres catégories						
				Min	Max				IV	V	A	B	C	D	
A		<a href="#">Salamandra salamandra</a>				i	P						X		
A		<a href="#">Triturus alpestris</a>				i	P								X







## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2%
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	4%
N16 : Forêts caducifoliées	30%
N17 : Forêts de résineux	30%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	10%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

### Autres caractéristiques du site

Le site regroupe les espaces les plus caractéristiques de la corniche de Pail, de la forêt de Multonne et du mont des Avaloirs, qui constitue le point culminant du massif armoricain (417 m.).

Par sa situation géographique, à proximité d'agglomérations importantes et sa position de point culminant de la Sarthe, le site offre un attrait touristique non négligeable.

Vulnérabilité : - Les milieux forestiers et les landes ont été largement enrésinés. Toutefois, la production de feuillus conserve localement un intérêt économique favorable à leur conservation.

- La gestion des landes reste problématique en l'absence de perspective de valorisation économique de ces milieux ; de plus, elles sont perçues comme une menace du fait de risques de développement d'incendies importants.

- La qualité des eaux reste satisfaisante, le contrôle des épandages agricoles permettant de limiter les risques de pollution.

### 4.2 Qualité et importance

Le site présente un ensemble de milieux et de formations végétales variées : chênaies acidophiles, localement en mélange avec de la hêtraie, souvent enrésinées, landes sèches et humides à Ericacées et Molinie, tourbières acides à Sphaignes, prairies humides et végétation aquatique.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	K05.01	Diminution de la fécondité / dépression génétique chez les animaux (consanguinité)		I



M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
<b>Incidences positives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	89%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%

#### 4.5 Documentation

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
37	Réserve naturelle volontaire	1%
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1%
80	Parc naturel régional	100%

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
37	RNR Landes et tourbière des Egoutelles	+	0%
38	Lande humide de Villepail	*	0%
80	Normandie Maine	-	100%

Désignés au niveau international :



Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : ANIMATEUR NATURA 2000 : PNR Normandie Maine

Adresse :

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

## 7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/100000ème

Source : IGN

Détails :



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR2500099 - Haute vallée de l'Orne et affluents

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a>	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">7. CARTE DU SITE</a>	<a href="#">9</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2500099	1.3 Appellation du site Haute vallée de l'Orne et affluents
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 31/12/2006	
1.6 Responsables		

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr">www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>





## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1997  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : ,13667°

**Latitude** : 48,67639°

### 2.2 Superficie totale

20621 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
61	Orne	100

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I										Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale			
<u>3150</u> <i>Lacs eutrophiens naturels avec végétation du Mégnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>			206,21 (1 %)			A	A	C	A	B			
<u>3260</u> <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Barbation</i>			206,21 (1 %)			A	A	C	A	B			
<u>6210</u> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>			206,21 (1 %)			A	A	C	B	B			
<u>6410</u> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			206,21 (1 %)			A	A	C	B	B			
<u>6430</u> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>			206,21 (1 %)			A	A	C	B	B			
<u>6510</u> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			1031,05 (5 %)			C	C	C	C	B			

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$ .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site					Évaluation du site		
Groupe	Code	NP	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C



												Min	Max	C R V P	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016						p			i				P	C	C	C	B
I	1032						p			i				P	C	B	C	B
I	1065						p			i				P	C	A	C	A
I	1078						p			i				P	C	B	C	B
I	1083						p			i				P	C	B	C	B
I	1092						w			i				P	C	C	C	C
I	1092						r			i				P	C	C	C	C
I	1092						p			i				P	C	C	C	C
F	1096						r			i				P	C	B	C	B
F	1096						p			i				P	C	B	C	B
F	1163						r			i				P	C	B	C	B
F	1163						p			i				P	C	B	C	B
M	1355						w			i				P	B	B	C	B
M	1355						r			i				P	B	B	C	B
M	1355						p			i				P	B	B	C	B

• **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

• **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.

• **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

• **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmates = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

• **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.

• **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple), P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.

• **Population** : A = 100  $\geq$  p > 15 % ; B = 15  $\geq$  p > 2 % ; C = 2  $\geq$  p > 0 % ; D = Non significative.

• **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».

• **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

• **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
				Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<a href="#">Numenius arquata</a>		4	4	p	P			X		X	
F		<a href="#">Esox lucius</a>				i	P			X			
P		<a href="#">Gentianaella amarella</a>				i	P						X
P		<a href="#">Parnassia palustris</a>				i	P						X
P		<a href="#">Pinguicula vulgaris</a>				i	P						X
P		<a href="#">Polygonum mite</a>				i	P						X
P		<a href="#">Sanguisorba officinalis</a>				i	P						X
P		<a href="#">Phyteuma orbiculare subsp. tenerum</a>				i	P						X
P		<a href="#">Sesleria caerulea subsp. caerulea</a>				i	P						X

• **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.  
 • **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.

• **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

• **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

• **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	80%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1%
<b>Total</b>	<b>99%</b>

### Autres caractéristiques du site

Le sous-sol de ce site réparti en trois unités, est constitué d'alluvions récentes de l'Orne, reposant sur une assise jurassique. La proximité de rivières, les faibles pentes et le climat pluvieux expliquent le caractère inondable de la haute-vallée et la présence de l'eau en toutes saisons.

La cartographie des habitats naturels de la directive réalisée en 1997 a permis d'apprécier leur surface. Ces estimations pourront toutefois être précisées avec des instruments de mesure plus fins.

- Vulnérabilité : - Intérêt écologique du site tributaire de la pérennisation des pratiques agricoles extensives.  
 - Déprise agricole au niveau des parcelles non viables pour les exploitants (humidité, accessibilité difficile).  
 - Drainage, extension des labours et plantations de peupliers potentiels.

### 4.2 Qualité et importance

Bassin hydrographique dont les cours d'eau et les zones de lit majeur renferment des habitats et des espèces d'intérêt européen

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture



Propriété privée (personne physique)
--------------------------------------

%
---

## 4.5 Documentation

- ASSOCIATION FAUNE FLORE DE L'ORNE, 1989 - Les sites naturels de l'Orne. Tome I. Conseil Général de l'Orne, 61 p.
- ASSOCIATION FAUNE FLORE DE L'ORNE, 1992 - Les sites naturels de l'Orne. Tome II. Conseil Général de l'Orne, 59 p.
- STALLEGER P., 1998 - Haute-vallée de l'Orne. Inventaire cartographique des habitats naturels d'intérêt communautaire et définition d'une zone permettant leur conservation durable. DIREN Basse-Normandie.
- BOUCHARDY C., 2005. La Loutre dans le bassin Seine-Normandie. Répartition historique, causes de régression et avenir. Agence de l'Eau Seine-Normandie, Catiche Productions.
- BOUCHARDY C. & BOULADE Y., 2002. Etude sur la Loutre dans le bassin Seine-Normandie. Répartition historique, causes de régression et avenir. Agence de l'Eau Seine-Normandie, Catiche Productions.
- BROSSE X., CPIE des Collines normandes, 2004. La Loutre d'Europe sur la moyenne vallée de l'Orne. Utilisation du réseau hydrographique, tendance évolutive, menaces et facteurs limitants. Agence de l'Eau Seine-Normandie, Fondation Nature & Découvertes.
- BROSSE X., Maison de la Rivière et du Paysage, 2002. La Loutre d'Europe sur le bassin versant de l'Orne. Répartition, habitat et perspectives. DIREN Basse-Normandie.
- COCHARD P.-O., HESNARD O., LECAPLAIN B., MAZURIER M., PHILIPPEAU A., 2006. Le genre *Vertigo* (O.F. Müller, 1773) en Normandie, premier état des connaissances. Bulletin de la Malacologie Continentale Française, MalaCo n°2 (2006), pp. 34-38.
- COCHET G. et al., 2002. Nouvelles données sur la répartition de deux espèces de moules d'eaux douces - *Margaritifera margaritifera* et *Unio crassus* - dans les fonds siliceux de la Rouvre, de l'Udon et de l'Orne. Maison de la Rivière et du Paysage, DIREN Basse-Normandie. In Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie, pp. 55-67.
- Conseil Supérieur de la Pêche, 2005. Suivi des indices de présence de la Loutre sur l'Orne amont. CSP, Brigade 61.
- Conservatoire Botanique National de Brest, déc. 2005. Note vis-à-vis des problèmes rencontrés lors de la validation cartographique du site Natura 2000 " Haute Vallée de l'Orne ". DIREN Basse-Normandie.
- Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 2002. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Marais de Grogny. DIREN Basse-Normandie.
- Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 2002. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Prairies humides en amont d'Argentan. DIREN Basse-Normandie.
- Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 2002. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Méandres de La Courbe et du Mesnil-Glaise. DIREN Basse-Normandie.
- Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 2002. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. La Maire et ses affluents. DIREN Basse-Normandie.
- Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 2001. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Vallée de l'Orne. DIREN Basse-Normandie.
- Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 1999. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Prairies humides en aval d'Argentan. DIREN Basse-Normandie.
- Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 1999. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Prairies humides autour d'Argentan. DIREN Basse-Normandie.
- Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 1999. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Coteau et carrières des Sablonnettes. DIREN Basse-Normandie.



Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 1998. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Carrière de Belle Eau. DIREN Basse-Normandie.

Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, 1997. Inventaire du Patrimoine naturel de Basse-Normandie. Carrières autour de Joué-du-Plain. DIREN Basse-Normandie.

Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, décembre 2003. Atlas des écrevisses de Basse-Normandie. DIREN Basse-Normandie, CSP, CATER.

Muséum National d'Histoire Naturelle, 2005. Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 7 - Espèces animales. Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, La Documentation Française.

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	20%

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non



## 6.3 Mesures de conservation

# 7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails :





## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR2502015 - Vallée du Sarthon et affluents

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a>	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">7. CARTE DU SITE</a>	<a href="#">7</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2502015	1.3 Appellation du site Vallée du Sarthon et affluents
1.4 Date de compilation 31/12/2006	1.5 Date d'actualisation	
1.6 Responsables		

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr">www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>



## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2007  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : -,11167°

**Latitude** : 48,47139°

### 2.2 Superficie totale

1984 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
52	Pays-de-la-Loire
25	Basse-Normandie

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
61	Orne	87
53	Mayenne	13

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C			Évaluation globale
						Représent -ativité	Superficie relative	Conservation		
<u>3260</u> Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranuncullion fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i>			297,6 (15 %)			C	C	B		B
<u>91E0</u> Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Ailro-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )	X		198,4 (10 %)			C	C	B		B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = 100 > p > 15 % ; B = 15 > p > 2 % ; C = 2 > p > 0 %.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site							Évaluation du site			
Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	<a href="#">Margaritifera margaritifera</a>		w			i	P		C	B	C	C
I	<a href="#">Margaritifera margaritifera</a>		p	140	140	i	P		C	B	C	C
I	<a href="#">Austropotamobius palipes</a>		w			i	P		C	B	C	C
I	<a href="#">Austropotamobius palipes</a>		r			i	P		C	B	C	C
I	<a href="#">Austropotamobius palipes</a>		p			i	P		C	B	C	C
F	<a href="#">Lampetra planeri</a>		w			i	P		C	B	C	B



F	1096	<a href="#">Lampetra planeri</a>		r				i	P		C	B	C	B
F	1096	<a href="#">Lampetra planeri</a>		p				i	P		C	B	C	B
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>		w				i	P		C	B	C	B
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>		r				i	P		C	B	C	B
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>		p				i	P		C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15$  % ; B =  $15 \geq p > 2$  % ; C =  $2 \geq p > 0$  % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site			Motivation														
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Cat.	Annexe Dir. Hab.	Autres catégories											
				Min	Max			C/R V/P	IV	V	A	B	C	D					

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe ou est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	20%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	40%
N15 : Autres terres arables	10%
<b>Total</b>	<b>80%</b>

### Autres caractéristiques du site

Ensemble hydrographique comportant les cours d'eau et les parcelles adjacentes à ceux-ci.

Vulnérabilité : Les principales menaces pesant sur ce site sont:

- la dégradation physico-chimique de l'eau par pollutions de diverses origines
- la modification des conditions d'écoulement (recalibrage, barrage...)
- l'altération des habitats par des aménagements non encadrés, ou des pratiques agricoles non adaptées (divagation des animaux dans les cours d'eau notamment), ou par une altération de la rypisylve qui provoque des phénomènes d'érosions entraînant des matières en suspension qui colmatent les fonds

### 4.2 Qualité et importance

Site composé d'un ensemble hydrographique et des parcelles adjacentes aux cours d'eau. Ceux-ci abritent des espèces remarquables d'intérêt européen : *Margaritifera margaritifera*, *Austropotamobius pallipes*, *Cottus gobio*, *Lampetra planeri*.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%



## 4.5 Documentation

- Conseil Supérieur de la Pêche - Réseau hydrobiologique et piscicole. Basse- Normandie. Campagnes 1990, 1992 puis 1995 à 1997.
- Fédération de l'Orne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique & Conseil Supérieur de la Pêche - Observatoire des petits cours d'eau. Peuplements piscicoles. Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Rapport triennal.
- Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique : ZNIEFF n° 0003 0007 - Haut-bassin du Sarthon. DIREN de Basse-Normandie.
- Ministère de l'Industrie, Bureau de recherches géologiques et minières - Carte géologique de la France 1/80000. Alençon.
- RICHARD A. - Gestion piscicole. Interventions sur les populations de poissons. Repeuplement des cours d'eau salmonicoles. Collection Mise au point, 256 p.
- RICHARD A., 1999 - Communications orales. Conseil Supérieur de la pêche.
- WEIL S., mars 1998 - Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles. Département de l'Orne. Fédération de l'Orne pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique, Conseil Supérieur de la Pêche.

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	5%
80	Parc naturel régional	20%

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?



- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

### 6.3 Mesures de conservation

## 7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/25000ème  
Source : AUTRE  
Détails :



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR5200646 - Alpes Mancelles

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">6</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>
<a href="#">7. CARTE DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR5200646	1.3 Appellation du site Alpes Mancelles
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 25/09/2012	
1.6 Responsables		

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr">www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>





## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2002  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : -,07611°

**Latitude** : 48,36306°

### 2.2 Superficie totale

1195 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie
52	Pays-de-la-Loire

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
53	Mayenne	20
61	Orne	5
72	Sarthe	75

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
53246	SAINT-PIERRE-DES-NIDS
61372	SAINT-CENERI-LE-GEREI
72294	SAINT-LEONARD-DES-BOIS
53106	GESVRES
72212	MOULINS-LE-CARBONNEL

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<u>3260</u> <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>			2,6 (,22 %)		M	A	C	C	B	B
<u>4030</u> <i>Landes sèches européennes</i>			25,6 (2,14 %)		M	A	C	C	C	B
<u>6230</u> <i>Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagneuses (et des zones submontagneuses de l'Europe continentale)</i>	X		,1 (,01 %)		M	C	C	C	C	C
<u>8150</u> <i>Éboulis médio-européens siliceux des régions hautes</i>			6,5 (,54 %)		M	C	C	C	B	B
<u>8220</u> <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>			,1 (,01 %)		M	C	C	C	B	B
<u>8230</u> <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dilienii</i>			,1 (0 %)		M	C	C	C	B	B
<u>91E0</u> <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		8,3 (,69 %)		M	C	C	C	B	B
<u>9120</u> <i>Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robur-petraeeae ou Ilici-Fagenion)</i>			3,8 (,32 %)		M	C	C	C	B	B
<u>9180</u> <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X		1 (,08 %)		M	C	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$ .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site						Évaluation du site					
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	<a href="#">Oxygastra curtisii</a>		p			i	P		C	B	C	B
I	1092	<a href="#">Austropotamobius pallipes</a>		p			i	P		C	B	C	B
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>		p			i	P		C	B	B	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, a = adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids 10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Autres catégories				
				Min	Max		C R V P	Annexe Dir. Hab.	A	B	C	D
								IV	V			
B		<a href="#">Athene noctua</a>				i	P			X		
B		<a href="#">Alcedo atthis</a>				i	P			X		
B		<a href="#">Upupa epops</a>				i	P			X		
P		<a href="#">Drosera rotundifolia</a>				i	P					X
P		<a href="#">Juncus squarrosus</a>				i	P					X





## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	18%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	15%
N16 : Forêts caducifoliées	20%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	20%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	15%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

### Autres caractéristiques du site

Zone située sur la marge sarthoise du massif armoricain. Dans cette partie de la vallée, la Sarthe a entaillé le massif siliceux : le site présente donc de nombreux affleurements rocheux, falaises et éboulis.

Le contraste entre ces reliefs et le fond de vallée où la ripisylve et les prairies humides sont encore bien conservées, augmente l'intérêt du site, tant en ce qui concerne les habitats naturels que sur le plan paysager.

Vulnérabilité : Avec un relief très marqué, le site des alpes mancelles est un espace propice à de nombreuses activités touristiques et sportives. Toutefois des dégradations peuvent être observées si ces pratiques ne sont pas effectuées dans les règles (ex : quad, VTT, 4X4 en dehors des chemins, etc.). La communication est primordiale afin de ne pas se trouver devant des situations de dégradation d'habitats dus à des pratiques toutefois courantes (ex : nettoyage de chemins d'escalades alors qu'il y a des espèces d'intérêts communautaires ou protégées).

Agriculture : le maintien de pratiques extensives est très favorable au maintien d'habitats ; elles sont souvent favorables à la conservation de la qualité des rivières du fait de l'alternance culture - prairies naturelles, à la condition de prévoir des zones de passage et d'abreuvement pour les animaux.

La dynamique naturelle des éboulis siliceux et des landes sèches fait évoluer ces habitats vers des boisements naturels.

### 4.2 Qualité et importance

Par la diversité des habitats d'intérêt communautaire que l'on y rencontre, ce site est l'un des plus intéressants de la partie nord de la région.

Dans les stations les plus sèches et ensoleillées, la pelouse xérophile silicole alterne, ou parfois est en mosaïque, avec les landes à bruyère et genêt ; on y trouve de nombreuses espèces de mousses et de lichens. Sur les coteaux plus abrités, la végétation évolue vers une forêt de pente.

En fond de vallée, les prairies humides peuvent renfermer localement des formations tourbeuses et des espèces d'intérêt patrimonial non négligeable (ex : potentilla argentea, scilla autumnallis, etc) parfois protégées. Les zones se situant en bordure de cours d'eau, qu'elles soient ripisylves ou forêt alluviale, sont plutôt bien conservées. Les habitats aquatiques sont également dans un état de conservation favorable, et abrite des espèces communautaires comme le chabot par exemple.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]



H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I

### Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
------------	-----------------------------	--------------------------------	------------------	-------------------------------

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	99%

### 4.5 Documentation

Lien(s) :

### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	12%
32	Site classé selon la loi de 1930	83%
80	Parc naturel régional	100%

### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	site inscrit	+	12%
32	site classé des Alpes mancelles	-	83%
80	Normandie Maine	-	100%



Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

## 7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/50000ème

Source : IGN

Détails :



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR2500100 - Sites d'Ecouves

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>
<a href="#">7. CARTE DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2500100	1.3 Appellation du site Sites d'Ecouves
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 30/06/2006	
1.6 Responsables		

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr">www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>





## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1997  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : -,06028°

**Latitude** : 48,60472°

### 2.2 Superficie totale

1410 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
61	Orne	100

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	Types d'habitats inscrits à l'annexe I	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Évaluation du site			
							A B C D	A B C		
							Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<u>3110</u>	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses ( <i>Littorelletalia uniflorae</i> )			14,1 (1 %)			A	C	B	A
<u>3260</u>	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranuncion fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Barraclion</i>			14,1 (1 %)			A	C	B	B
<u>4010</u>	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>			14,1 (1 %)			A	C	B	B
<u>4030</u>	Landes sèches européennes			98,7 (7 %)			A	C	B	B
<u>6410</u>	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )			56,4 (4 %)			B	C	B	B
<u>6430</u>	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin			14,1 (1 %)			A	C	B	B
<u>7110</u>	Tourbières hautes actives	X		14,1 (1 %)			C	C	B	B
<u>7120</u>	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle			14,1 (1 %)			A	C	B	B
<u>7140</u>	Tourbières de transition et tremblantes			14,1 (1 %)			B	C	C	A
<u>7150</u>	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>			14,1 (1 %)			A	C	B	A
<u>8150</u>	Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes			14,1 (1 %)			A	C	A	A
<u>91D0</u>	Tourbières boisées	X		14,1 (1 %)			A	C	B	B
<u>9120</u>				253,8			A	C	B	B



*Hétrales acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Querition robur-petraeeae ou Ilici-Fagenion)*

(18 %)

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15$  % ; B =  $15 \geq p > 2$  % ; C =  $2 \geq p > 0$  % .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	<a href="#">Callimorpha (Euplegia, Panaxia) quadripunctata</a>		p			i	P		C	B	C	B
I	<a href="#">Lucanus cervus</a>		p			i	P		C	A	C	A
I	<a href="#">Austropotamobius palripes</a>		p			i	P		C	B	C	A
F	<a href="#">Lampetra planeri</a>		p			i	P		C	A	C	A
F	<a href="#">Cottus gobio</a>		p			i	P		C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15$  % ; B =  $15 \geq p > 2$  % ; C =  $2 \geq p > 0$  % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
				Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		<a href="#">Triturus marmoratus</a>				i	P	X		X			X	
A		<a href="#">Alytes obstetricans</a>				i	P	X		X			X	
B		<a href="#">Pandion haliaetus</a>				i	P			X			X	
B		<a href="#">Chlidonias niger</a>				i	P			X			X	
B		<a href="#">Dryocopus martius</a>				i	P			X			X	
B		<a href="#">Dendrocopos medius</a>				i	P			X			X	
Fu		<a href="#">Cladonia rangiferina</a>				i	P							X
P		<a href="#">Drosera intermedia</a>				i	P							X
P		<a href="#">Drosera rotundifolia</a>				i	P							X
P		<a href="#">Eleocharis ovata</a>				i	P							X
P		<a href="#">Erica ciliaris</a>				i	P							X
P		<a href="#">Eriophorum vaginatum</a>				i	P							X
P		<a href="#">Juncus pygmaeus</a>				i	P							X
P		<a href="#">Juncus tenageia</a>				i	P							X
P		<a href="#">Lycopodium clavatum</a>				i	P							X
P		<a href="#">Narthecium ossifragum</a>				i	P							X
P		<a href="#">Pitularia globulifera</a>				i	P							X
P		<a href="#">Pyrola minor</a>				i	P							X
P		<a href="#">Trichophorum cespitosum subsp. germanicum</a>				i	P							X



Date d'édition : 14/05/2013  
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.  
<http://fnpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2500100>

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV**, **V** : annexe ou est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	6%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	25%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	25%
N16 : Forêts caducifoliées	20%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	20%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

### Autres caractéristiques du site

Situés sur un des derniers contreforts du socle Armoricaïn oriental, les sites d'Ecouvès abritent des biotopes diversifiés liés à des sols rocaillieux superficiels, de fortes pentes, un climat rigoureux humide et un réseau hydrographique dense : forêts acidiphiles, landes sèches à tourbeuses, tourbières, pierriers bordant des falaises siliceuses, prairies marécageuses inondables, étang.

- Vulnérabilité : - Dynamique de fermeture des landes sèches à tourbeuses.
- Intérêt écologique des landes tributaire de la préservation de la nature des sols (utilisation de moyens non destructeurs, proscription des amendements) et de l'absence de toute transformation radicale (plantations, drainages, incendies).
  - Nécessité d'orienter la gestion courante des zones boisées vers un objectif de diversité maximale et de la concilier avec le maintien des populations d'écrevisse.
  - La richesse biologique de la Cance et de ses affluents est étroitement liée au maintien de la qualité physico-chimique des eaux et à la proscription des repeuplements en poissons pouvant engendrer un risque sanitaire pour les écrevisses.
  - Dépôts, remblais de toute sorte et extractions de matériaux en particulier au niveau des pierriers, potentiels.

### 4.2 Qualité et importance

- Motivation pour la liste des autres espèces importantes de faune et de flore (rubrique 3.3) :
- protection réglementaire au niveau national ou régional.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.



- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine de l'état	%
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	1%

#### 4.5 Documentation

BEAUDESSON, 1996 - Cartographie des habitats et proposition de sites Natura 2000 dans les forêts gérées par l'ONF en Basse-Normandie. ONF, DIREN Basse-Normandie, 111 p.

CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE DE NORMANDIE, 1996 - Etude sur les sites forestiers susceptibles d'être retenus dans le réseau Natura 2000. DIREN Basse-Normandie.

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	1%
31	Site inscrit selon la loi de 1930	5%
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	7%
80	Parc naturel régional	80%
21	Forêt domaniale	26%

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Rivière la Cance et ses affluents	*	7%
80	Normandie Maine	*	80%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

#### 5.3 Désignation du site



## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : - Etat - Parc Naturel Régional Normandie-Maine

Adresse :

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

## 7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails :





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR2500107 - Haute Vallée de la Sarthe

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a>	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">7. CARTE DU SITE</a>	<a href="#">8</a>

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2500107	1.3 Appellation du site Haute Vallée de la Sarthe
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 31/03/2011	

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr">www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>



## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1997  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : ,32°

**Latitude** : 48,47389°

### 2.2 Superficie totale

3452 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie
52	Pays-de-la-Loire

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
72	Sarthe	20
61	Orne	80

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site		
	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Superficie relative	A B C	Évaluation globale	
						Représent -ativité				Conservation
<u>3150</u> <i>Lacs eutrophiens naturels avec végétation du Méganopotamion ou de l'Hydrochariton</i>			34,52 (1 %)			A	C	A	B	
<u>3260</u> <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Barbation</i>			34,52 (1 %)			A	C	A	B	
<u>6410</u> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			34,52 (1 %)			C	C			
<u>6430</u> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>			69,04 (2 %)			A	C	B	B	
<u>6510</u> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			1035,6 (30 %)			B	C	B	A	
<u>7230</u> <i>Tourbières basses alcalines</i>			34,52 (1 %)			B	C	B	B	
<u>91E0</u> <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		172,6 (5 %)			B	C	B	B	

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 %.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site						Évaluation du site						
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
					Min	Max		C R V P						
I	1065	<a href="#">Euphydryas (Eurodryas, Hypodyras) aurinia</a>		p			i	P			C	A	C	A
I	1078	<a href="#">Callimorpha (Euplegia, Panaxia) quadripunctaria</a>		p			i	P			C	B	C	B
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>		p			i	P			C	B	C	B
I	1084	<a href="#">Osmoderma eremita</a>		p			i	P			C	C	C	C
F	1096	<a href="#">Lampetra planeri</a>		p			i	P			C	B	C	B
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>		p			i	P			C	B	C	A
A	1166	<a href="#">Triturus cristatus (Triturus cristatus cristatus)</a>		p			i	P			C	B		C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple), P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$ ; B =  $15 \geq p > 2\%$ ; C =  $2 \geq p > 0\%$ ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.	Autres catégories				
				Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D
A		<a href="#">Bufo bufo</a>				i	P			X		X	



Date d'édition : 14/05/2013  
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.  
<http://fnpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2500107>

A																					
	<i>Hyla arborea</i>																X				X
A																					X
	<i>Rana dalmatina</i>															X					X
B							12														X
	<i>Numenius arquata</i>																				X
F																					X
	<i>Esox lucius</i>																				X
P																					X
	<i>Grietiola officinalis</i>																				X
P																					X
	<i>Inula britannica</i>																				X
P																					X
	<i>Myriophyllum verticillatum</i>																				X
P																					X
	<i>Parnassia palustris</i>																				X
P																					X
	<i>Polygonum mite</i>																				X
P																					X
	<i>Ranunculus ophiogetonifolius</i>																				X
P																					X
	<i>Sanguisorba officinalis</i>																				X
R																					X
	<i>Natrix natrix</i>																X				X
R																					X
	<i>Zootoca vivipara</i>																X				X

• **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.  
• **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.

• **Unité** : i = Individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

• **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.

• **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	80%
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1%
N14 : Prairies améliorées	3%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2%
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	3%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

### Autres caractéristiques du site

A l'exception des têtes de bassin, le site correspond à une large vallée alluviale favorable à l'expansion des crues en hiver. Il est occupé, en majeure partie, par de vastes étendues de prairies naturelles maigres parcourues par un réseau hydrographique très développé (nombreux affluents, fossés) et présentant par endroits un caractère tourbeux. La nature alluvionnaire voire tourbeuse du sol favorise des cortèges végétaux remarquables.

La cartographie des habitats naturels de la directive réalisée en 1997 a permis d'apprécier leur surface. Ces estimations pourront toutefois être précisées avec des instruments de mesure plus fins.

Vulnérabilité : - Intérêt écologique du site tributaire du maintien des pratiques agricoles extensives (fauche tardive, pâturage, ...), de la qualité physico-chimique des eaux, du caractère inondable de la vallée et des caractéristiques hydrauliques des rivières et de leurs annexes.

- Mises en cultures potentielles.
- Extension des plantations de peupliers.
- Dynamique naturelle de fermeture des secteurs à hautes herbes (mégaphorbiaies).
- Abandon des parcelles peu viables pour les exploitants agricoles (humidité, accessibilité difficile).

### 4.2 Qualité et importance

- Motivations pour la liste des autres espèces importantes de flore et de faune (rubrique 3.3) :
- protection réglementaire au niveau national ou régional.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
<b>Incidences positives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]



- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	100%

#### 4.5 Documentation

CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE DE NORMANDIE, 1996 - Etude sur les sites forestiers susceptibles d'être retenus dans le réseau Natura 2000. DIREN Basse-Normandie.

STALLEGER P., 1998 - Haute-vallée de la Sarthe. Inventaire cartographique des habitats naturels d'intérêt communautaire et définition d'une zone permettant leur conservation durable. DIREN Basse-Normandie.

THOUIN F., 1992 - Inventaire des prairies marécageuses de la vallée de la Sarthe dans le Parc Naturel Régional Normandie-Maine. ASTER, Parc Naturel Régional Normandie-Maine.

BLANDIN P., 1999 - L'impact de l'autoroute A28 sur les populations sarthoises de trois espèces de coléoptères protégées au titre de la directive "Habitats"; Diagnostic et préconisations. 97 p.

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	42%

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Normandie Maine	*	42%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

#### 5.3 Désignation du site



## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

## 7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails :



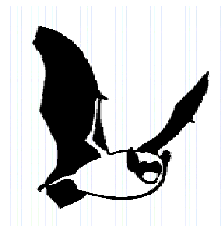
## **ANNEXE 3**





# Groupe Mammalogique Normand

**Synthèse**  
**des données Chiroptères du GMN (partie ornaise)**  
**autour des projets éoliens de la Forêt de Monnaie (53)**  
Normandie



mai 2012

# Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>Éléments bibliographiques et données de la base du GMN .....</b>	<b>1</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>4</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>5</b>

# Synthèse des données Chiroptères du GMN (partie ornaise) autour des projets éoliens de la Forêt de Monnaie (53)

Christophe RIDEAU  
Groupe Mammalogique Normand  
Mairie d'Épaignes 27260 Épaignes

## Introduction

L'objectif de ce travail, réalisé à la demande de Ouest'Am pour JUWI, est d'effectuer une synthèse des données disponibles dans la base de données du Groupe Mammalogique Normand (GMN), afin d'évaluer le risque éolien pour les Chiroptères dans le périmètre d'un projet situé aux abords de la Forêt de Monnaie. Ces infrastructures peuvent engendrer une mortalité importante chez ces espèces, pour la plupart menacée. La consultation de la base de données informatisée du Groupe Mammalogique Normand peut permettre de dresser une esquisse du peuplement chiroptérologique local.



## Éléments bibliographiques et données de la base du GMN

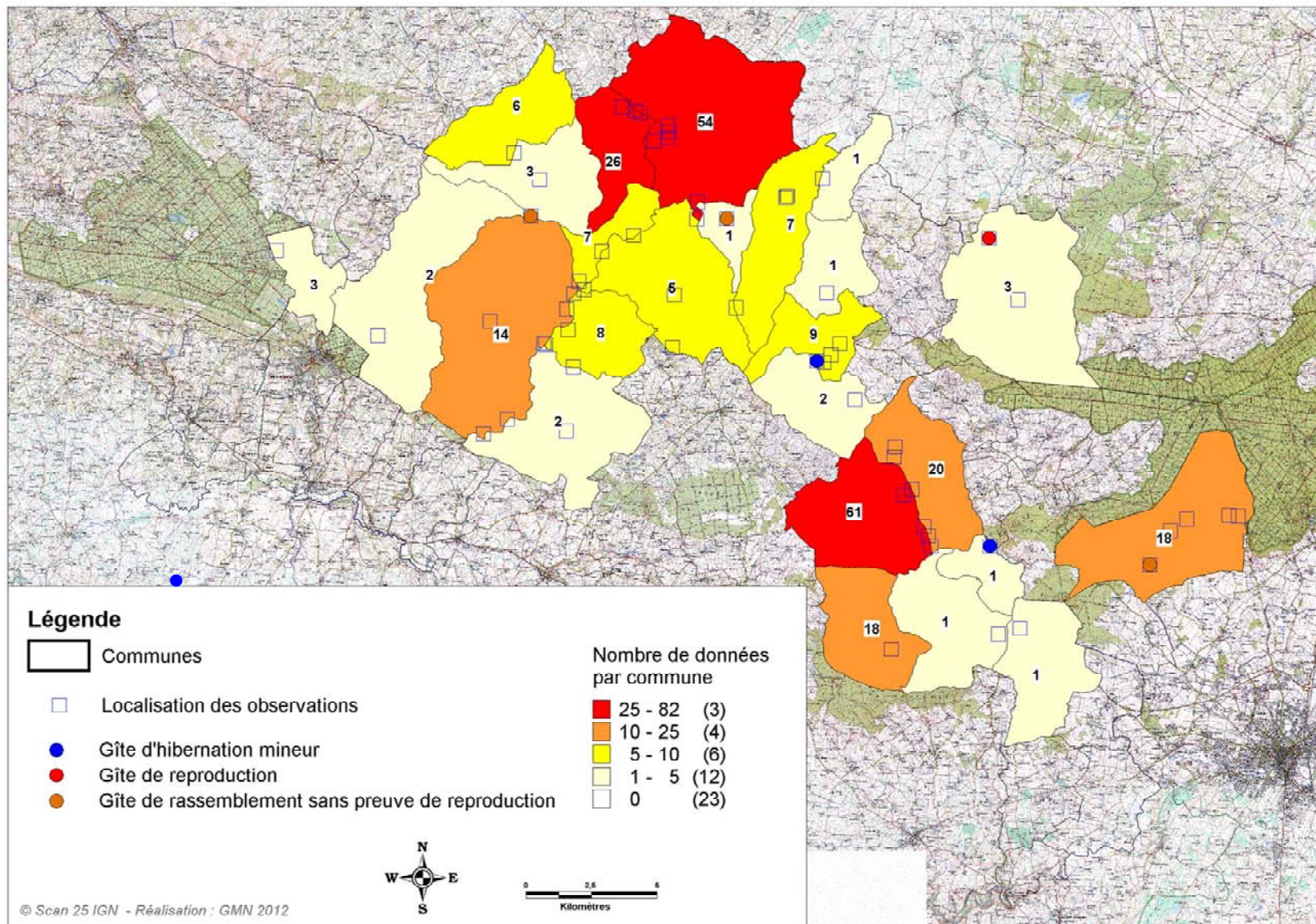
L'extraction de la base informatisée du GMN a été réalisée sur 48 communes dans un périmètre d'environ 20 kilomètres autour des projets éoliens de la forêt de Monnaie. Au total, **274 données** de chiroptères sont actuellement consignées dans la base de données du GMN. Il s'agit là d'un secteur encore peu prospecté en Basse-Normandie, peu d'éléments sont donc disponibles sur le peuplement de chiroptères localement. Des prospections sont en cours en collaboration avec le PNR Normandie-Maine

La période de recueil des données s'étale d'avril 1985 à août 2011. 98% des observations sont postérieures à 2000 et 95% à 2005.

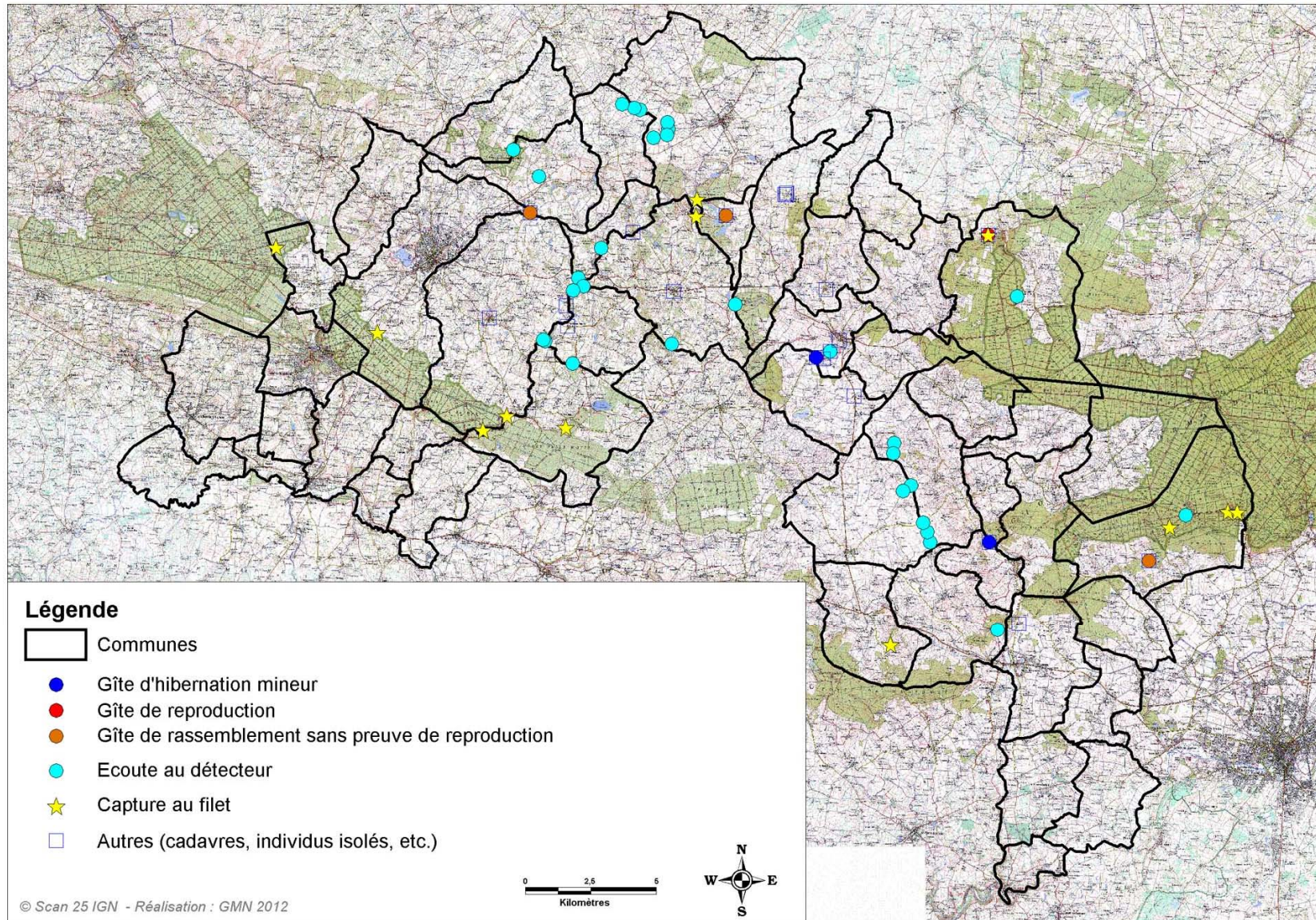
La liste des communes sur lesquelles l'extraction a été réalisée est présentée en annexe 1. Au total, 25 communes présentent au moins une donnée positive de chiroptères. Le nombre de données par communes est présenté dans l'annexe 2 et sur la carte 1.

**Tab. 1 :** Origine des données en fonction des types d'inventaire

	<b>Nbre de données</b>	<b>%</b>
Dénombrements en hibernation	2	0,7
Capture au filet	41	16,4
Ecoute au détecteur d'ultrasons	205	73,7
Dénombrements en période de transit et de reproduction	1	0,3
Autres (cadavres, ind. isolé, indices de présence)	25	8,9
Analyse de pelotes de réjection de rapaces	-	-



**Carte 1** : Nombre de données de chiroptères par commune accompagné de la localisation des observations et des gîtes d'hibernation dans un périmètre de 20 km pour le secteur ornais autour des projets éoliens de la Forêt de Monnaie (53).



**Carte 2 :** Localisation des observations par type d'inventaire dans un périmètre de 20 km pour le secteur ornaïsi autour des projets éoliens de la Forêt de Monnaie (53). (Capture n=19, Ecoute au détecteur n=101)

Les résultats des inventaires acoustiques fournissent presque les trois quarts des données, suivis de ceux des séances de capture au filet. Il n'existe pas de gîtes d'hibernation connus sur les communes concernées ici à l'exception de deux ponts contrôlés en période hivernal sur l'Udon (RD16) à St-Martin-des-Landes (3 Murins de Natterer observés le 24/02/2011) et sur le Sarthon à La Roche-Mabile (1 Murin de Daubenton le 13/12/2002).

Les données provenant des sites d'hibernations situées entre 10 et 15km du projet sont mentionnées ici à titre informatif mais ne sont pas prises en compte dans la synthèse : nombre de données et synthèse par espèces.

Les sites d'hibernation les plus proches du projet et d'importance départementale se situent à l'Ouest (carte 2) : La Neuville-du-Bosc / Carrière Monot à 2,7 km ; Brionne / Cavité de la Vallée aux bœufs à 9,1 km ; Le Bec-Hellouin / Cellier de l'Abbaye à 9,2 km. Celui de Pont-Authou se trouve à 10,7 km.

En dehors des inventaires réalisés au détecteur dans le cadre de deux projet de parcs éoliens et de ceux initiés dans le cadre de l'amélioration des connaissances sur les Chiroptères sur le territoire du PNR Normandie-Maine, la pression d'observation est faible localement, car il n'existe pas d'observateurs compétents en terme de chiroptères dans ce secteur. Les sorties sont donc réalisées ponctuellement. Le niveau de connaissances du peuplement chiroptérologique demeure donc relativement faible.



La liste suivante détaille les espèces rencontrées dans un périmètre (**P**) d'environ 20 km autour des projets (communes ornaises), le nombre de données (**NbD**) pour chaque espèce, leur statut ainsi que leur vulnérabilité en Haute-Normandie d'après les travaux du GMN (1988, 2000 et 2004).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	P	NbD	Statut	Vulnérabilité
Le Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	✓	2	RR	V
Le Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	✓	4	R	V
Le Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	✓	2	RR	V
Le Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	✓	8	R	F
Le Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	✓	7	C	F
Le Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	✓	8	C	F
Le Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	✓	3		
(Murin indéterminé)	<i>Myotis species</i>	(✓)	22	-	-
La Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	✓	2	RR	F
La Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	✓	24	C	F
La Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	✓	109	C	F
La Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	✓	16	R	F
(La Pipistrelle de Kuhl ou de Nathusius)	<i>Pipistrellus kuhli/nathusii</i>	(✓)	25	-	-
(Pipistrelle indéterminée)	<i>Pipistrellus species</i>	(✓)	2	-	-
La Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	✓	19	R	V
L'Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	✓	3	R	F
L'Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	✓	9	C	F
Chauve-souris indéterminée	<i>Chiroptera species</i>	(✓)	9	-	-

Les espèces patrimoniales apparaissent en grisé. Le statut juridique des espèces figure en annexe.

**Légende :**

**Statut :**

C = Commune  
R = Rare ou peu commune  
RR = Rare  
RRR = Très rare

**Vulnérabilité :**

N = Nulle  
F = Faible  
V = Vulnérable  
D = En danger

**Présence :**

✓ = espèce contactée  
? = espèce dont la présence est possible  
(✓) = groupe d'espèces contacté

Sur les communes ornaises concernées dans un **rayon de 20 kilomètres** autour des projets de la Forêt de Monnaie, **14 espèces et 3 groupes d'espèces** (dans lesquels peuvent figurer des esp. non listées ici comme *M. emarginatus*, *M. brandti*, *P. pygmaeus*...) ont été **recensés**, sur les 21 présentes en Normandie.

Les captures au filet (n=19) étaient consacrées aux inventaires en forêt et sur terrains de chasse en zones bocagères (maximum de 14 individus seulement pour 5 espèces à St-Nicolas-des-Bois en Forêt d'Ecouves le 10 août 2008).

Une seule colonie de reproduction de Pipistrelle commune est connue dans la Chapelle St-Michel à Goult (La-Lande-de-Goult) comptant plus de 104 adultes le 20 mai 2001. De petits rassemblements d'Oreillard gris (Eglise de St-Nicolas-des-Bois 2 ind. le 13/07/2009) de Grand Rhinolophe (Eglise de St-Nicolas-des-Bois 2 ind. le 13/07/2009), de Pipistrelle indéterminée (Château du Champ-de-la-Pierre le 07/05/2010), de chauves-souris indéterminée (Eglise de Beauvain le 08/05/2010) sont connus sans que la reproduction ne soit prouvée.

Au détecteur, dans le cadre des projets éoliens de Rânes et Ciral – St-Ellier-des-Bois les valeurs de l'indice d'activité enregistrées pouvaient être relativement élevés, dépassant les 150 contacts/heure en début de nuit en zones bocagères. A Ciral – St-Ellier-des-Bois, la Pipistrelle commune fournit près de 72% des contacts, la Pipistrelle de Kuhl 6%, la Sérotine commune et la Barbastelle 2,4%. A Rânes, La Pipistrelle commune fournit 75% des contacts, la Pipistrelle de

Kuhl près de 16%, la Sérotine commune 5%, l'ensemble des myotis 3,1% et la Barbastelle comme les oreillards 0,6%.

Les autres inventaires réalisés au détecteur dans des habitats plus favorables aux chiroptères (zones forestières et bocagères mieux préservées que dans les zones de projet éolien) montrent que des espèces comme la Barbastelle, le Murin de Natterer s'avèrent relativement répandues.

Très peu d'informations sont disponibles concernant les espèces migratrices dans ce secteur peu prospecté. Deux données de Noctule de Leisler proviennent de la forêt d'Ecouves avec respectivement un individu contacté au détecteur le 16/08/2008 et 1 mâle capturé le 10/08/2008 sur la commune de St-Nicolas-des-Bois. L'espèce se reproduit probablement localement.

#### **Détails par espèce ou groupe d'espèces (périmètre 20km) :**

##### **Grand Rhinolophe :**

2 données, respectivement 2 ind. et 1 ind. les 16/08/2008 et 23/06/2010 dans les combles de l'église de St-Nicolas-des-Bois.

→ Niveau de connaissance très faible – Espèce probablement rare et vulnérable localement.

##### **Grand Murin :**

4 données dont 2 concernant des captures d'une femelle adulte allaitante en Forêt communale du Grais (Le Grais) le 20/06/2008 et d'une femelle le 08/08/2008 en Forêt de Multonne (Lalacelle – le Tapis Vert) et 2 autres se rapportant à des cadavres découverts dans l'église (4 découvert le 07/05/2010) et dans les combles de la mairie (1 découvert le 13/09/2010) à St-Martin-l'Aiguillon témoignant de l'existence probable d'une colonie de reproduction localement.

→ Niveau de connaissance faible – Espèce sans doute répandue en forêt - des colonies sont à découvrir.

##### **Murin de Bechstein :**

2 données correspondant à 2 mâles adultes capturés en Forêt de Multonne (Lalacelle – le Tapis Vert) le 23/06/2006 et d'un autre mâle adulte sur le même site le 08/08/2008.

→ Niveau de connaissance très faible faute d'inventaires adaptés – Espèce sans doute répandue dans les milieux forestiers *a priori*

##### **Murin de Natterer :**

8 données dont 2 de capture au filet avec 2 femelles adultes capturées le 23/06/2006 en Forêt de Multonne (Lalacelle – le Tapis Vert) et un mâle adulte capturé le 06/08/2008 à St-Patrice-du-Désert. 4 autres données proviennent des écoutes au détecteur à Rânes (21/06/2008), Ciral (24/06 et 26/08/2008) et Magny-le-Désert (08/05/2010) et enfin le pont de la RD16 sur l'Udon à St-Martin-des-Landes accueillait 1 individu le 09/05/2010 et 3 individus le 24/02/2011.

→ Niveau de connaissance faible – Espèce probablement répandue dans les habitats forestiers dans les zones de bocage bien préservées.

##### **Murin de Daubenton :**

7 données, principalement au détecteur au dessus du réseau hydrographique et des plans d'eau : le 20/06/2008 à l'étang de la Lande Forêt - Le Grais, le 02/10/2008 à Rânes, le 07/05/2010 sur le ruisseau du Moulin de la Chaux – La Chaux, le 08/05/2010 à l'étang du Château de la Motte et à la Mondrie - Magny-le-Désert. Un individu est observé en hibernation dans un pont sur le Sarthon à la Roche Mabile le 13/12/2002 et un mâle adulte est capturé le 16/08/2008 en forêt à St-Nicolas-des-Bois.

→ Niveau de connaissance faible – Espèce sans doute répandue dans les habitats favorables, principalement sur le réseau hydrographique et en milieu forestier.

### **Murin à moustaches :**

8 données, majoritairement obtenues lors de séances de capture au filet :

1 mâle immature les 13/10/2005 et 23/06/2006, 1 femelle adulte les 03/08/2006 et 01/08/2007 capturés en Forêt de Multonne (Lalacelle – le Tapis Vert), 2 ind. capturés le 10/08/2008 en Forêt d'Ecouves à St-Nicolas-des-Bois, 1 mâle adulte capturé le 30/07/2009 près de l'étang de la Brisette en Forêt des Andaines à St-Michel-des-Andaines et 1 Femelle juvénile (seule indice de reproduction localement) capturée le 01/08/2011 en Forêt des Andaines / Carrefour du Pont de Fresnay à la Ferté-Macé.

Au détecteur, des signaux sont identifiés le 08/05/2010 à Magny-le-Désert (La Mondrie).

→ Niveau de connaissance faible – Espèce sans doute répandue mais peu fréquente en forêt et dans les zones bocagères de fond de vallée.

### **Murin d'Alcathœ :**

3 données provenant des séances de capture au filet : un mâle adulte capturé le 30/07/2007 et 1 femelle adulte le 08/08/2008 en Forêt de Multonne (Lalacelle – le Tapis Vert) et 4 individus capturés le 10/08/2008 en Forêt d'Ecouves à St-Nicolas-des-Bois.

→ Niveau de connaissance faible – Espèce exploitant les habitats forestiers et les zones bocagères de fond de vallée.

### **Murin indéterminé :**

22 données obtenues au détecteur dont deux se rapportant indistinctement à *M. mystacinus* et *M. alcathoe* le 10/08/2008 à St-Nicolas-des-Bois et le 08/05/2010 au moulin de Besnard à St-Martin-l'Aiguillon.

### **Noctule de Leisler :**

2 données provenant de la Forêt d'Ecouves avec respectivement un individu contacté au détecteur le 16/08/2008 et 1 mâle capturé le 10/08/2008 sur la commune de St-Nicolas-des-Bois.

→ Niveau de connaissance très faible – Espèce sans doute peu fréquente mais exploitant les habitats forestiers et les zones bocagères préservées. L'espèce se reproduit probablement localement, des colonies de mise bas sont connues dans des forêts voisines (Forêts de Bourse et du Perche).

### **Sérotine commune :**

24 données, principalement obtenues au détecteur de 2008 à 2010 et concernaient des animaux en chasse ou en transit sur les communes de Ciral, la Chaux, Le Grais, La Motte-Fouquet, Magny-le-Désert, St-Ellier-des-Bois, St-Georges-d'Annebecq, St-Nicolas-des-Bois et Rânes.

Deux animaux ont observés en gîte le 11/09/1983 au château de Carrouges et le 23/06/2010 dans l'église de St-Nicolas-des-Bois.

→ Niveau de connaissance faible – Espèce sans doute commune et répandue.

### **Pipistrelle commune :**

109 données, presque exclusivement obtenues au détecteur sur 20 communes (voir liste en annexe 2) à l'exception de 4 données d'observation en gîte : 1 ind. le 27/05/2005 à St-Denis-sur-Sarthon (Le Fault), le 08/05/2010 dans l'église de Carrouges et le 13/09/2010 à St-Martin-l'Aiguillon (Abri à sel) et une colonie d'au moins 104 adultes le 20/05/2001 dans la Chapelle St-Michel à Goult (La-Lande-de-Goult) ; et 11 données de capture au filet : maximum de 6 ad. le 01/08/2011 à la Ferté-Macé en Forêt des Andaines.

→ Niveau de connaissance relativement faible mais espèce commune et répandue.

### **Pipistrelle de Kuhl :**

16 données, toutes obtenues au détecteur de juin 2008 à mai 2010 sur 8 communes (cf. liste annexe 2) à l'exception d'un mâle adulte capturé au château de Carrouges à Carrouges le

04/04/1985. Nettement moins abondante que la Pipistrelle commune sur les points d'écoute réalisés en plaine et ailleurs.

→ Niveau de connaissance faible – Espèce sans doute commune et plus répandue que ne le suggère ces données.

#### **Pipistrelle de Kuhl / Pipistrelle de Nathusius :**

25 données au détecteur de juin 2008 à septembre 2009 sur 5 communes, la plupart pouvant probablement être attribuées à *P. kuhli*.

#### **Pipistrelle indéterminée :**

2 données relatives à des indices provenant de bâtiments fréquentés à La Chaux et Le Champ-de-la-Pierre en mai 2010.

#### **Barbastelle :**

19 données obtenues principalement au détecteur (17) de juin 2008 à mai 2010 sur 9 communes (Ciral, La Chaux, Joué-du-Bois, Magny-le-Désert, La Motte-Fouquet, Rânes, St-Ellier-des-Bois, St-Martin-l'Aiguillon, St-Nicolas-des-Bois).

Deux individus ont été capturés, respectivement 1 mâle immature le 13/10/2005 en Forêt de Multonne (Lalacelle – le Tapis Vert) et 1 femelle adulte le 10/08/2008 à St-Nicolas-des-Bois en Forêt d'Ecouvès. Aucune colonie n'est connue sur les communes concernées.

→ Niveau de connaissance faible – Espèce sans doute relativement répandue au regard des prospections menées au détecteur en mai 2010.

#### **Oreillard gris :**

3 données correspondant à 2 juvéniles trouvés morts au château de Carrouges (Carrouges) le 09/07/2008, 2 individus observés dans les combles de l'église de St-Nicolas-des-Bois le 13/07/2009 et 1 adulte trouvé mort dans l'église de Magny-le-Désert le 07/05/2010.

→ Niveau de connaissance très faible – Espèce sans doute peu commune.

#### **Oreillard roux :**

9 données, toutes issues de séances de capture au filet :

- 1 femelle adulte capturée le 28/08/1998 à St-Nicolas-des-Bois en village ;
- 7 ind. le 23/06/2006, 2 le 03/08/2006, 4 le 30/07/2007, 6 le 01/08/2007, 3 le 08/08/2008 à Lalacelle, Forêt de Multonne - Le Tapis Vert ;
- 3 adultes le 30/07/2009 à l'étang de la Brisette à St-Michel-des-Andaines ;
- 1 mâle adulte le 07/05/2010 à Joué-du-Bois - La Raterie ;
- et 1 mâle adulte le 16/09/2010 à Magny-le-Désert.

Aucun rassemblement n'est connu

→ Niveau de connaissance faible – Espèce probablement fréquente en milieu forestier – reproduction prouvée localement

## **Références bibliographiques**

GRUPE MAMMALOGIQUE NORMAND (1988) – Mammifères sauvages de Normandie : statut et répartition. Groupe Mammalogique Normand, Fresné-sur-Sarthe, 286 p.

GRUPE MAMMALOGIQUE NORMAND (2004) – Mammifères sauvages de Normandie : statut et répartition. 2<sup>ème</sup> éd., Groupe Mammalogique Normand, Condé-sur-Noireau, 306 p.

## **Annexes**

**Annexe 1** : Liste des communes concernées par l'extraction de données

**Annexe 2** : Nombre de données par espèce et par commune possédant au moins une donnée de chiroptères

**Annexe 3** : Statut légal des Chiroptères de Normandie

## Annexe 1

### Liste des communes concernées par l'extraction de données

ANTOIGNY	MEHOUDIN
BAGNOLES-DE-L'ORNE	LE MENIL-SCELLEUR
BEAUVAIN	MIEUXCE
CARROUGES	LA MOTTE-FOUQUET
CHAHAINS	PACE
LE CHAMP-DE-LA-PIERRE	RANES
LA CHAPELLE-D'ANDAINE	LA ROCHE-MABILE
LA CHAUX	ROUPERROUX
CIRAL	SAINT-CENERI-LE-GEREI
COUTERNE	SAINT-DENIS-SUR-SARTHON
CUISSAI	SAINT-DIDIER-SOUS-ESCOUVES
LA FERRIERE-BOCHARD	SAINT-ELLIER-LES-BOIS
LA FERTE-MACE	SAINT-GEORGES-D'ANNEBECQ
FONTENAI-LES-LOUVETS	SAINTE-MARGUERITE-DE-CARROUGES
GANDELAIN	SAINTE-MARIE-LA-ROBERT
GENESLAY	SAINT-MARTIN-DES-LANDES
LE GRAIS	SAINT-MARTIN-L'AIGUILLON
HALEINE	SAINT-MAURICE-DU-DESERT
JOUE-DU-BOIS	SAINT-MICHEL-DES-ANDAINES
LALACELLE	SAINT-NICOLAS-DES-BOIS
LA LANDE-DE-GOULT	SAINT-OUEN-LE-BRISOULT
LIVAIE	SAINT-PATRICE-DU-DESERT
LONGUENOE	SAINT-SAUVEUR-DE-CARROUGES
MAGNY-LE-DESERT	TESSE-FROULAY

## Annexe 2

### Nombre de données par espèce et par commune possédant au moins une donnée de chiroptères

	Grand Rhinolophe	Grand Murin	Murin de Bechstein	Murin de Daubenton	Murin de Natterer	Murin à moustaches	Murin d'Alcathoe	Murin indéterminé	Noctule de Leisler	Sérotine commune	Pipistrelle commune	Pipistrelle de Kuhl	Pipistrelle de Kuhl ou de Nathusius	Pipistrelle indéterminée	Barbastelle	Oreillard gris	Oreillard roux	Chauve-souris	Total
BEAUVAIN											1	1						1	3
CARROUGES					1			1		1	2	1	1			1		1	9
CIRAL					2			3		5	33	6	7		5				61
GANDELAIN											1								1
JOUE-DU-BOIS											2								2
LA CHAUX				1						1	2			1	2		1	1	7
LA FERTE-MACE						1					1								2
LA LANDE-DE-GOULT											3								3
LA MOTTE-FOUQUET								2		1	2	1						1	8
LA ROCHE-MABILE				1															1
LALACELLE		1	2		1	4	2				2				1		5		18
LE CHAMP-DE-LA-PIERRE														1					1
LE GRAIS		1		1						1	2	1							6
MAGNY-LE-DESERT				2	1	1				1	3	1			2	1	1	1	14
RANES				1	1			7		3	27	1	11		3				54
SAINT-DENIS-SUR-SARTHON											1								1
SAINT-ELLIER-LES-BOIS								4		5	8	2			1				20
SAINT-GEORGES-D'ANNEBECQ								3		4	12	2	5						26
STE-MARGUERITE-DE-CARROUGES																		1	1
STE-MARIE-LA-ROBERT																		1	1
ST-MARTIN-DES-LANDES					1													1	2
ST-MARTIN-L'AIGUILLON		2						1			2				1			1	7
ST-MICHEL-DES-ANDAINES						1					1						1		3
ST-NICOLAS-DES-BOIS	2			1		1	1	1	2	2	3		1		2	1	1		18
ST-PATRICE-DU-DESERT					1						1								2
Total	2	4	2	7	8	8	3	22	2	24	109	16	25	2	19	3	9	9	274

## Annexe 3

### Statut juridique des Chiroptères de Normandie

Nom scientifique	N	Hab II	Hab IV	Br	Bo	LRF	LRE	LRM
<b>Chiroptères :</b>								
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X	X	X	B2	b2	NT	NT	LC
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	X	X	X	B2	b2	LC	NT	LC
<i>Myotis myotis</i>	X	X	X	B2	b2	LC	LC	LC
<i>Myotis daubentoni</i>	X		X	B2	b2	LC	LC	LC
<i>Myotis mystacinus</i>	X		X	B2	b2	LC	LC	LC
<i>Myotis brandti</i>	X		X	B2	b2	LC	LC	LC
<i>Myotis alcaethoe</i>	X		X	-	-	LC	DD	DD
<i>Myotis emarginatus</i>	X	X	X	B2	b2	LC	LC	LC
<i>Myotis nattereri</i>	X		X	B2	b2	LC	LC	LC
<i>Myotis bechsteini</i>	X	X	X	B2	b2	NT	VU A4c	NT
<i>Eptesicus serotinus</i>	X		X	B2	b2	LC	LC	LC
<i>Vespertilio murinus</i>	X		X	B2	b2	DD	LC	LC
<i>Nyctalus noctula</i>	X		X	B2	b2	NT	LC	LC
<i>Nyctalus leisleri</i>	X		X	B2	b2	NT	LC	LC
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	X		X	B3	b2	LC	LC	LC
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	X		X	-	-	LC	LC	LC
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	X		X	B2	b2	LC	LC	LC
<i>Pipistrellus nathusii</i>	X		X	B2	b2	NT	LC	LC
<i>Barbastella barbastellus</i>	X	X	X	B2	b2	LC	VU A3c4c	NT
<i>Plecotus austriacus</i>	X		X	B2	b2	LC	LC	LC
<i>Plecotus auritus</i>	X		X	B2	b2	LC	LC	LC

#### Légende :

**N** = Réglementation Nationale Française

**Hab II, IV et V** = Annexes II, IV et V de la directive de l'Union Européenne "Habitats, Faune, Flore" (X = espèce inscrite)

**Br** = Annexe II (B2) et III (B3) de la Convention de Berne

**Bo** = Annexe II de la Convention de Bonn

**LRF** = Liste Rouge des espèces menacées de France

**LRE** = Liste Rouge Européenne des espèces menacées

**LRM** = Liste Rouge Mondiale des espèces menacées



# Légende des symboles utilisés et résumé des différentes réglementations

## I PROTECTION

### RÉGLEMENTATION NATIONALE FRANÇAISE

- ◆ Arrêté du 23/04/07 fixant les listes des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire (*JORF du 10/05/2007*)

Les espèces de chiroptères inféodées au territoire métropolitain sont protégées en France au titre de l'article L.411-1 du Code de l'Environnement et par l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 (*JORF du 10/05/2007*) qui fixe la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. La protection des sites de reproduction et des aires de repos des espèces est prévue dans le même arrêté du 23 avril 2007 sus cité.

### RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE

- ◆ *Directive "Habitats-Faune-Flore" n°92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. (JOCE du 22/07/1992)*

Annexe II/a : espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation.

Annexe IV/a : espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

Annexe V/a : espèces animales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

- ◆ *Convention de Berne du 19 septembre 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. (JORF du 28/08/1990 et du 20/08/1996)*

Annexe II : espèces de faune strictement protégées

Annexe III : espèces de faune protégées dont l'exploitation est réglementée.

- ◆ *Convention de Bonn du 23 juin 1979 relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage. (JORF du 30/10/1990)*

Annexe I : espèces migratrices menacées, en danger d'extinction, nécessitant une protection immédiate.

Annexe II : espèces migratrices se trouvant dans un état de conservation défavorable et nécessitant l'adoption de mesures de conservation et de gestion appropriées.

## II LISTE ROUGE

MONDE, EUROPE, FRANCE : catégories IUCN 2001 de menace utilisées

**RE** : espèce éteinte

**CR** : En danger critique d'extinction

**EN** : En danger

**VU** : Vulnérable

**NT** : Quasi menacé

**LC** : Préoccupation mineure

**DD** : Données insuffisantes

**NA** : Non applicable

**NE** : Non évalué

*Source : "La Liste rouge des espèces menacées en France", IUCN, MNHN, SFEPM, ONCFS, 2009.  
"The Status and Distribution of European Mammals" IUCN, 2007  
"IUCN Red List of Threatened Animals", 1996, 2000, 2004, 2008.*

## **ANNEXE 4**



## Annexe 4

Grille d'évaluation des arbres à cavités pour les insectes saproxyliques et saproxylophages.

Item	À remplir
Situation	Haie / Isolé
Essence	(Libre)
Port	Têtard / Haut-jet
Accès à la cavité	Accessible/Peu accessible/Non accessible
Hauteur de tête	en mètre
Entretien	Récent (0 - 10 ans) / Aucun / Ancien (10 - 20 ans)
Etat sanitaire	Bon / Affaibli / Mort
Envahissement	Oui/Non
Diamètre	en mètre
Nombre de cavité visible	(Libre)
Nombre de cavité suspectée	(Libre)
Orientation de la cavité	(Libre)
Diamètre d'ouverture de la cavité	< 10 cm, > 10 cm, > 30 cm
Volume	< 10l, > 10l
Hauteur de la cavité	en mètre
Accès pour Pique-prune	Oui/Non
Volume de terreau	< 10l, > 10l, > 30l
Type	Tronc/Tête/Branche
Indice autre insecte	(Libre)
Indice cavité	Oui/Non
Nom	Identifiant de l'arbre



## **ANNEXE 5**



## Annexe 5

<u>Nom scientifique</u>	<u>Nom vernaculaire</u>	<u>Statut</u>
Acer campestre L.	Érable champêtre	
Achillea millefolium L. subsp. millefolium	Achillée millefeuille, herbe au charpentier	
Agrostis stolonifera L.	Agrostide blanche, agrostide stolonifère	
Alopecurus pratensis L. subsp. pratensis	Vulpin des prés	
Anagallis arvensis L. subsp. arvensis	Mouron rouge	
Avena sterilis L. subsp. sterilis	Avoine stérile	
Avena fatua	folle avoine	
Bellis perennis L.	Pâquerette	
Brassica napus L.	Colza	
Bryonia cretica L. subsp. dioica (Jacq.) Tutin	Bryone dioïque	
Capsella bursa-pastoris (L.) Medicus	Bourse à pasteur	
Carex sp.	Laïche aiguë	
Cerastium fontanum Baumg. subsp. vulgare (Hartman) Greuter & Burdet	Céraiste commun	
Chaerophyllum temulentum L.	Cerfeuil penché	
Chenopodium album L.	Chénopode blanc	
Cirsium arvense (L.) Scop.	Cirse des champs	
Cirsium vulgare (Savi) Ten.	Cirse commun	
Convolvulus arvensis L.	Liseron des champs	
Cornus sanguinea L. subsp. sanguinea	Cornouiller sanguin	
Corylus avellana L.	Noisetier, coudrier	
Crataegus monogyna Jacq. subsp. monogyna	Aubépine à un style, épine blanche	
Cynosurus cristatus L.	Crételle	
Cytisus scoparius (L.) Link subsp. scoparius	Genêt à balais	
Dactylis glomerata L. subsp. glomerata	Dactyle aggloméré	
Daucus carota L. subsp. carota	Carotte sauvage	
Deschampsia cespitosa (L.) Beauv. subsp. cespitosa	Canche cespiteuse	
Digitaria sanguinalis (L.) Scop.	Digitaire sanguine	
Elymus repens (L.) Gould subsp. repens	Chiendent rampant	
Viola tricolor L. subsp. tricolor	Pensée sauvage	Déterminant
Barbarea intermedia Boreau	Barbarée intermédiaire	Déterminant
Epilobium hirsutum L.	Épilobe velu	
Epilobium obscurum Schreber	Épilobe vert foncé	
Euphorbia amygdaloides L. subsp. amygdaloides	Euphorbe des bois	
Filaginella uliginosa (L.) Opiz subsp. uliginosa	Gnaphale des marais	
Galium album Miller subsp. album	Gaillet dressé	
Galium aparine L.	Gaillet gratteron	
Geranium molle L.	Géranium mou	
Geum urbanum L.	Benoîte des villes	
Glyceria fluitans (L.) R. Br.	Glycérie flottante	
Hedera helix L. subsp. helix	Lierre	
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse	
Hypericum perforatum L.	Millepertuis perforé	
Hypochoeris radicata L.	Porcelle enracinée	
Ilex aquifolium L.	Houx	
Jasione montana L.	Jasione des montagnes	
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm.	Jonc à tépales aigus	
Juncus articulatus L.	Jonc articulé	
Juncus effusus L.	Jonc épars	
Lactuca serriola L.	Laitue scarole	
Lapsana communis L. subsp. communis	Lampsane commune	
Leontodon autumnalis L. subsp. autumnalis	Léontodon d'automne, liondent d'automne	
Leucanthemum vulgare Lam.	Grande marguerite	
Ligustrum vulgare L.	Troène commun	
Linaria repens (L.) Miller	Linaire striée	
Lolium perenne L.	Ray-grass d'Angleterre, ivraie vivace	
Lonicera periclymenum L. subsp. periclymenum	Chèvrefeuille des bois	
Lotus uliginosus Schkuhr	Lotier des marais	
Malva moschata L.	Mauve musquée	
Malva sylvestris L.	Mauve sauvage	
Mercurialis annua L.	Mercuriale annuelle, ramberge	
Moehringia trinervia (L.) Clairv.	Méringie à trois nervures	
Montia fontana L.	Montie des fontaines	
Oxalis corniculata L.	Oxalis cornu	
Verbascum nigrum L. subsp. nigrum	Molène noire	Déterminant
Phleum pratense L. subsp. pratense	Fléole des prés	



## Annexe 5

<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	
<i>Plantago major</i> L. subsp. <i>major</i>	Plantain à feuilles larges, grand plantain	
<i>Poa annua</i> L.	Pâturin annuel	
<i>Polygonum amphibium</i> L.	Renouée amphibie	
<i>Polygonum hydropiper</i> L.	Renouée poivre d'eau	
<i>Polygonum lapathifolium</i> L.	Renouée à feuilles de patience	
<i>Populus tremula</i> L.	Peuplier tremble	
<i>Potentilla reptans</i> L.	Potentille rampante, quintefeuille	
<i>Prunella vulgaris</i> L.	Brunelle commune	
<i>Prunus avium</i> L.	Merisier	
<i>Prunus spinosa</i> L.	Prunellier, épine noire	
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	Fougère aigle	
<i>Quercus robur</i> L. subsp. <i>robur</i>	Chêne pédonculé	
<i>Ranunculus acris</i> L. subsp. <i>acris</i>	Renoncule âcre	
<i>Ranunculus flammula</i> L. subsp. <i>flammula</i>	Renoncule flammette, petite douve	
<i>Ranunculus repens</i> L.	Renoncule rampante	
<i>Rosa canina</i> L.	Églantier commun	
<i>Rubus</i> sp.	Ronce	
<i>Rumex acetosa</i> L. subsp. <i>acetosa</i>	Grande oseille	
<i>Rumex acetosella</i> L.	Petite oseille	
<i>Rumex obtusifolius</i> L. subsp. <i>obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	
<i>Sagina apetala</i> Ard.	Sagine sans pétales	
<i>Salix atrocinerea</i> Brot.	Saule roux	
<i>Sambucus nigra</i> L.	Sureau noir	
<i>Scrophularia nodosa</i> L.	Scrofulaire noueuse	
<i>Senecio jacobaea</i> L.	Séneçon jacobée	
<i>Senecio sylvaticus</i> L.	Séneçon des bois	
<i>Senecio vulgaris</i> L. subsp. <i>vulgaris</i>	Séneçon commun	
<i>Sherardia arvensis</i> L.	Shéardie des champs, rubéole des champs	
<i>Solanum dulcamara</i> L.	Douce-amère	
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill subsp. <i>asper</i>	Laiteron rude	
<i>Taraxacum officinale</i> aggr.	Pissenlit commun, pissenlit officinal	
<i>Teucrium scorodonia</i> L. subsp. <i>scorodonia</i>	Germandrée scorodoine	
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC.	Torilis du Japon, torilis faux cerfeuil	
<i>Trifolium pratense</i> L.	Trèfle des prés	
<i>Trifolium repens</i> L. subsp. <i>repens</i>	Trèfle blanc	
<i>Urtica dioica</i> L.	Ortie dioïque	
<i>Veronica serpyllifolia</i> L. subsp. <i>serpyllifolia</i>	Véronique à feuilles de serpolet	
<i>Epilobium adenocaulon</i> Hausskn.	Épilobe cilié	Invasive
<i>Agrostis capillaris</i> L.	Agrostide commune	
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) Beauv. ex J. & C. Presl. subsp. <i>bulbosum</i> (Willd.) Schübler & Martens	Avoine à chapelets	
<i>Bromus hordeaceus</i> L. subsp. <i>hordeaceus</i>	Brome mou	
<i>Bromus sterilis</i> L.	Brome stérile	
<i>Calystegia sepium</i> (L.) R. Br. subsp. <i>sepium</i>	Liseron des haies	
<i>Capsella rubella</i> Reuter	Bourse à pasteur rougeâtre	
<i>Cardamine hirsuta</i> L.	Cardamine hirsute	
<i>Panicum dichotomiflorum</i> Michaux	Millet glabre	Invasive
<i>Carex spicata</i> Hudson	Laîche en épi	
<i>Centaurea gr. nigra</i>	Centauree noire	
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill.	Céraiste aggloméré	
<i>Chamomilla recutita</i> (L.) Rauschert	Petite camomille	
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	Cirse des marais	
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret	Noisette de terre, génotte	
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz	Gaillet croisetze	
<i>Dianthus armeria</i> L. subsp. <i>armeria</i>	Œillet velu	
<i>Digitalis purpurea</i> L. subsp. <i>purpurea</i>	Digitale pourpre	
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) Beauv.	Pied-de-coq commun, panic pied-de-coq	
<i>Epilobium brachycarpum</i> Presl.	Épilobe à fruits courts	Invasive
<i>Epilobium tetragonum</i> L. subsp. <i>tetragonum</i>	Épilobe tétragone	
<i>Euonymus europaeus</i> L.	Fusain	
<i>Fraxinus excelsior</i> L. subsp. <i>excelsior</i>	Frêne commun	
<i>Galium mollugo</i> L.	Caille-lait blanc	
<i>Geranium dissectum</i> L.	Géranium découpé	
<i>Geranium robertianum</i> L.	Géranium herbe à Robert	
<i>Heracleum sphondylium</i> L. subsp. <i>sphondylium</i>	Grande berce	
<i>Hieracium pilosella</i> L.	Épervière piloselle	

## Annexe 5

Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.	Jacinthe des bois	
Leontodon taraxacoides (Vill.) Mérat subsp. taraxacoides	Léontodon faux pissenlit	
Lysimachia vulgaris L.	Lysimaque commune	
Ornithopus perpusillus L.	Pied-d'oiseau délicat	
Phleum pratense L. subsp. bertolonii (DC.) Bornm.	Fléole bulbeuse	
Poa trivialis L. subsp. trivialis	Pâturin commun	
Polygonum aviculare L.	Renouée des oiseaux	
Ranunculus bulbosus L. subsp. bulbosus.	Renoncule bulbeuse	
Rubus gr. fruticosus L.	Ronce	
Rumex conglomeratus Murray	Patience agglomérée	
Rumex crispus L.	Patience crépue	
Rumex sanguineus L.	Patience sanguine	
Silene latifolia Poiret subsp. alba (Miller) Greuter & Burdet	Compagnon blanc	
Sinapis arvensis L.	Moutarde des champs, sénevé	
Sisymbrium officinale (L.) Scop.	Sisymbre officinal, herbe aux chantres	
Spergularia rubra (L.) J. & C. Presl	Spergulaire rouge	
Stellaria graminea L.	Stellaire graminée	
Stellaria holostea L.	Stellaire holostée	
Stellaria media (L.) Vill. subsp. media	Mouron des oiseaux, morgeline	
Tamox communis L.	Tamier, herbe aux femmes battues	
Torilis arvensis (Hudson) Link subsp. arvensis	Torilis des champs	
Trifolium dubium Sibth.	Petit trèfle jaune, trèfle douteux	
Trifolium striatum L.	Trèfle strié	
		<b>Liste Rouge Massif Armoricaïn Déterminant</b>
Carex muricata L. subsp. lamprocarpa Celak	Laïche de Paira	
Veronica arvensis L.	Véronique des champs	
Veronica hederifolia L. subsp. lucorum (Klett. & Richter) Hartl	Véronique à feuilles de lierre	
Veronica persica Poiret	Véronique de Perse	
Vicia hirsuta (L.) S.F. Gray	Vesce hérissée	
Vulpia bromoides (L.) S.F. Gray	Vulpie queue d'écureuil	



## **ANNEXE 6**



## Annexe 6

Statut sur le secteur (selon étude)	N M H	Nombre d'observations	Effectif max observé	Statut réglementaire		Listes Rouges					Espèces prioritaires PDL (2008)				
				France	Directive Oiseaux	nicheurs F (2008)	nicheurs PDL (2008)	hivernants F (1999)	hivernants PDL (2008)	ZNIEFF PDL (1999)	N	H	M		
Accenteur mouchet	x	27	5	Prot.		LC									
Alouette des champs	x x x	43	178	Ch.		LC	A préciser	A préciser							B4
Alouette lulu	x x x	21	10	Prot.	An. 1	LC	A surveiller								B4
Bécassine des marais	x	1	2	Ch.		EN	En danger	A surveiller	A préciser		Vulnérable			B2	G3
Bergeronnette des ruisseaux	x	6	3	Prot.		LC					Rare				
Bergeronnette grise	x x x	25	11	Prot.		LC									
Bergeronnette printanière	x	4	7	Prot.		LC	A surveiller				Vulnérable				B4
Bruant jaune	x	19	5	Prot.		NT	A préciser								B4
Bruant zizi	x x	33	2	Prot.		LC									
Busard des roseaux	x	1	1	Prot.	An. 1	VU	A surveiller				Indéterminé				B4
Busard Saint-Martin	x x	7	1	Prot.	An. 1	LC	A surveiller	A surveiller			Vulnérable				B3
Buse variable	x	41	3	Prot.		LC									
Caille des blés	x	3	2	Ch.		LC	Non défavorable				Indéterminé				B4
Canard colvert	x	2	10	Ch.		LC		Non défavorable							
Chardonneret élégant	x x	8	10	Prot.		LC									
Chevêche d'Athéna	x	5	1	Prot.		LC					Vulnérable				B1
Choucas des tours	x x	7	58	Prot. Part. (p2)		LC									
Chouette hulotte	x	27	3	Prot.		LC									
Cigogne noire	x	1	1	Prot.	An. 1	EN	En danger				En danger				B5
Combattant varié	x	1	20	Ch.		NAb	Vulnérable	Vulnérable	En danger		En danger				B5 G3
Corneille noire	x	49	12	Ch.		LC									
Coucou gris	x	7	2	Prot.		LC									
Effraie des clochers	x	6	1	Prot.		LC	A surveiller	En déclin							B4
Epervier d'Europe	x	5	1	Prot. Part. (p4B)		LC									
Etourneau sansonnet	x x x	28	66	Ch.		LC									
Faisan de Colchide	x	16	2	Ch.		LC									
Faucon crécerelle	x	30	4	Prot.		LC									
Faucon hobereau	x	6	1	Prot.		LC		Non défavorable			Indéterminé				
Fauvette à tête noire	x	31	5	Prot.		LC									
Fauvette des jardins	x	1	1	Prot.		LC									
Fauvette grisette	x	4	2	Prot.		NT									
Geai des chênes	x x	21	21	Ch.		LC									
Grand cormoran	x	3	19	Prot. Part. (p2)		LC		Non défavorable			Non précisé				
Grande Aigrette	x	1	1	Prot.	An. 1	NT	Vulnérable	Vulnérable	Vulnérable		Vulnérable				B5 G4
Grimpereau des jardins	x	8	2	Prot.		LC									B5
Grive draine	x x	12	7	Ch.		LC									
Grive litorne	x x	6	122	Ch.		LC									
Grive mauvis	x x	13	50	Ch.											
Grive musicienne	x x	27	32	Ch.		LC									

## Annexe 6

Statut sur le secteur (selon étude)	N M H	Nombre d'observations	Effectif max observé	Statut réglementaire		Listes Rouges					Espèces prioritaires PDL (2008)				
				France	Directive Oiseaux	nicheurs F (2008)	nicheurs PDL (2008)	hivernants F (1999)	hivernants PDL (2008)	ZNIEFF PDL (1999)	N	H	M		
Héron cendré	x x	9	2	Prot.	LC		Non défavorable	Non défavorable					B3		
Hibou moyen-duc	x	2	1	Prot.	LC										
Hirondelle de fenêtre	x x	2	4	Prot.	LC		A surveiller						B4		
Hirondelle rustique	x x	32	121	Prot.	LC		A surveiller						B4		
Hypolaïs polyglotte	x	7	4	Prot.	LC										
Linotte mélodieuse	x x x	46	131	Prot.	VU		A préciser						B4		
Martinet noir	x x	7	10	Prot.	LC										
Merle noir	x	40	5	Ch.	LC										
Mésange à longue queue	x	4	15	Prot.	LC										
Mésange bleue	x x	28	5	Prot.	LC										
Mésange charbonnière	x x	35	7	Prot.	LC										
Mésange huppée	x	1	1	Prot.	LC										
Mésange noire	x	2	10	Prot.	NT		En déclin						B2		
Mésange nonnette	x	1	1	Prot.	LC										
Perdrix grise	x	2	2	Ch.	LC										
Perdrix rouge	x	3	2	Ch.	LC										
Pic épeiche	x	6	2	Prot.	LC										
Pic vert	x	7	1	Prot.	LC		A surveiller						B4		
Pie bavarde	x	9	8	Ch.	LC										
Pie-grièche écorcheur	x	3	2	Prot.	An. 1	LC	A surveiller				Vulnérable		B4		
Pigeon biset domestique	x	5	24	Ch.											
Pigeon colombin	x	6	23	Ch.	LC			A surveiller							
Pigeon ramier	x x x	46	378	Ch.	LC			Non défavorable							
Pinson des arbres	x x x	67	477	Prot.	LC										
Pinson du Nord	x	9	31	Prot.				Non défavorable							
Pipit des arbres	x x	11	3	Prot.	LC										
Pipit farlouse	x x	23	108	Prot.	VU		En déclin				Rare		B2		
Pouillot véloce	x	24	3	Prot.	LC										
Rougegorge familier	x	18	4	Prot.	LC										
Rougequeue à front blanc	x	8	3	Prot.	LC		En déclin						B2		
Serin cini	x	1	1	Prot.	LC										
Tarier pâtre	x	21	6	Prot.	LC										
Tarin des aulnes	x	5	27	Prot.	NT										
Tourterelle des bois	x	8	7	Ch.	LC		Non défavorable						B3		
Tourterelle turque	x	7	2	Ch.	LC										
Traquet motteux	x	3	4	Prot.	NT		En danger				Rare		B5		
Troglodyte mignon	x	27	3	Prot.	LC										
Vanneau huppé	x x	5	85	Ch.	LC		En déclin	En déclin	A préciser		Vulnérable		B2	G1	
Verdier d'Europe	x x	15	17	Prot.	LC										

## **ANNEXE 7**





## Annexe 7

Espèces rencontrées sur le secteur	Nom scientifique	Tendance d'évolution de la population régionale (1998-2008)	Statut juridique	LR Monde (2008)	LR Europe (2007)	LR France (2009)	LR PDL (2009)	Espèces déterminantes PDL (1999)	Dir. "Habitats"	Niveau de priorité PDL	
<b>Grand murin</b>	<i>Myotis myotis</i>	déclin	Prot.	LC	LC	LC	VU	VU	An 2, An 4	2	
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	?	Prot.	LC	LC	LC	LC	I	An 4		
<b>Murin à oreilles échanquées</b>	<i>Myotis emarginatus</i>	augmentation	Prot.	LC	LC	LC	LC	VU	An 2, An 4		
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	?	Prot.	LC	LC	LC	LC	I	An 4		
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	?	Prot.	LC	LC	LC	LC	I	An 4		
<b>Noctule commune</b>	<i>Nyctalus noctula</i>	?	Prot.	LC	LC	NT	LC	I	An 4		
<b>Barbastelle d'Europe</b>	<i>Barbastella barbastellus</i>	?	Prot.	NT	VU	LC	DD	VU	An 2, An 4	5	
<b>Pipistrelle de Nathusius</b>	<i>Pipistrellus nathusii</i>	?	Prot.	LC	LC	NT	DD	R	An 4	1	
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	?	Prot.	LC	LC	LC	LC		An 4		
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	?	Prot.	LC	LC	LC	LC		An 4		
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	?	Prot.	LC	LC	LC	DD	I	An 4	1	
<b>Statut juridique</b>	Prot. Cha. Ss	Protégé à l'échelle nationale Chassable à l'échelle nationale Sans statut	Arrêté du 23.04.2007 et Arrêté du 26.06.1987								
<b>LR Monde</b>	Liste rouge mondiale : <a href="http://www.iucnredlist.org/">http://www.iucnredlist.org/</a>										
<b>LR Europe</b>	Liste rouge européenne : TEMPLE H.J. & TERRY A. (compilers), 2007. <i>The status and Distribution of European Mammals</i> . Luxembourg, Office for official publications of the European Communities,										
<b>LR France</b>	Liste rouge française : MONCORPS S., KIRCHNER F., GIGOT J., & MERCERON E., 2009. <i>La liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre les Mammifères de France métropolitaine. Dossier de</i>										
<b>LR PDL</b>	Liste rouge des Pays de la Loire : MARCHADOUR B. (coord.), 2009. <i>Mammifères, Amphibiens et Reptiles prioritaires en Pays de la Loire</i> . Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Conseil										
<b>Catégories liste rouge (UICN, 2001)</b>	CR EN VU NT DD LC Na~ Na~ NE	En danger critique de disparition En danger de disparition Vulnérable Quasi-menacé Données insuffisantes Préoccupation mineure Non applicable : espèce introduite dans la région considérée Non applicable : espèce présente de manière occasionnelle ou marginale dans la région considérée ou trop récemment différenciée d'un point de vue Non évalué									
<b>Espèces déterminantes Pays de la</b>	COLLECTIF, 1999. <i>Inventaire du Patrimoine Naturel. Liste régionale indicative des espèces déterminantes en Pays de la Loire. Validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le</i>										
<b>Catégorie des espèces déterminantes</b>	E V R I	En danger Vulnérable Rare Indéterminé									
<b>Dir. "Habitats"</b>	Espèces en Annexe de la Directive "Habitats" (92/43/CEE)										
<b>Niveau de priorité</b>	Espèces prioritaires à la conservation en Pays de la Loire (MARCHADOUR B. (coord.), 2009. Mammifères, Amphibiens et Reptiles prioritaires en Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Conseil régional des Pays de la Loire, ?)										<p>priorité très élevée (notes de 5 à 6)</p> <p>priorité élevée (notes de 2 à 4)</p> <p>priorité faible (note de 1)</p> <p>non prioritaire</p>
<b>Tendance d'évolution de la population régionale estimée sur les 10 dernières années)</b>	? (augmentation) augmentation <b>augmentation</b>	tendance non connue fiabilité faible fiabilité moyenne bonne fiabilité									



## **ANNEXE 8**



PREFET DE LA MAYENNE

## **Arrêté n °2011136-0001**

**signé par Eric PILLOTON  
le 10 Juin 2011**

**DDT 53**

arrêté fixant la liste départementale des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à l'évaluation des incidences natura 2000 conformément au 2° du III de l'article L 414-4 du code de l'environnement



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MAYENNE

ARRÊTÉ n°2011136-0001 fixant la liste départementale des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à l'évaluation des incidences natura 2000 conformément au 2° du III de l'article L 414-4 du code de l'environnement

Le préfet,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages ;

Vu la directive 2009/147/CE du parlement européen et du conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 414-4 et R. 414-9 et suivants ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000 ;

Vu l'avis de la commission départementale de la nature des paysages et des sites en date du 04 novembre 2010 ;

Vu l'avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel en date du 25 février 2011 ;

Considérant que les programmes ou projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements soumis à un régime d'autorisation ou d'approbation administrative, et dont la réalisation est de nature à affecter de façon notable un site Natura 2000, font l'objet d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

### **ARRETE** :

#### **Article 1**

L'évaluation des incidences Natura 2000 prévue dans les documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions qui figurent dans la liste notifiée au 2° du III de l'article L. 414-4 du code de l'environnement peut s'appliquer dans les sites du département de la Mayenne suivants :

- Corniche de Pail, forêt de Multonne (zone de protection spéciale),
- Forêt de Multonne, Corniche de Pail (zone spéciale de conservation),
- Bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé le Guillaume,
- Bocage de la forêt de la Monnaie à Javron les Chapelles,
- Alpes Mancelles,
- Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre sur Erve
- Basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette,
- Vallée du Sarthon et affluents.

## Article 2

La liste prévue au 2° du III de l'article L. 414-4 du code de l'environnement des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000 est la suivante :

1°) Certains travaux et aménagements mentionnés aux articles R. 421-19 et R. 421-23 du code de l'urbanisme et précisés comme suit,

- Travaux et aménagements mentionnés à l'article R. 421-19 qui doivent être précédés de la délivrance d'un permis d'aménager, à savoir :

a) Les lotissements, qui ont pour effet, sur une période de moins de dix ans, de créer plus de deux lots à construire lorsqu'ils prévoient la réalisation de voies ou espaces communs ou lorsqu'ils sont situés dans un site classé ou dans un secteur sauvegardé dont le périmètre a été délimité

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000 et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

b) Les remembrements réalisés par une association foncière urbaine libre régie par le chapitre II du titre II du livre III, lorsqu'ils prévoient la réalisation de voies ou espaces communs

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000 et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

c) La création ou l'agrandissement d'un terrain de camping permettant l'accueil de plus de vingt personnes ou de plus de six tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie de la zone spéciale de conservation « Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre sur Erve » et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur ce site ainsi que sur tout ou partie de la zone de protection spéciale « Corniche de Pail, forêt de Multonne » et dans un rayon de 5 kilomètres autour de la zone de protection spéciale.

d) La création ou l'agrandissement d'un parc résidentiel de loisirs prévu au 1° de l'article R. 111-34 ou d'un village de vacances classé en hébergement léger prévu par l'article L. 325-1 du code du tourisme

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie de la zone spéciale de conservation « Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre sur Erve » et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur ce site ainsi que sur tout ou partie de la zone de protection spéciale « Corniche de Pail, forêt de Multonne » et dans un rayon de 5 kilomètres autour de la zone de protection spéciale.

e) Le réaménagement d'un terrain de camping ou d'un parc résidentiel de loisirs existant, lorsque ce réaménagement a pour objet ou pour effet d'augmenter de plus de 10 % le nombre des emplacements

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie de la zone spéciale de conservation « Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre sur Erve » et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur ce site ainsi que sur tout ou partie de la zone de protection spéciale « Corniche de Pail, forêt de Multonne » et dans un rayon de 5 kilomètres autour de la zone de protection spéciale.

f) L'aménagement d'un terrain pour la pratique des sports ou loisirs motorisés

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie de la zone spéciale de conservation « Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre sur Erve » et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur ce site ainsi que sur tout ou partie de la zone de protection spéciale « Corniche de Pail, forêt de Multonne » et dans un rayon de 5 kilomètres autour de la zone de protection spéciale.

g) L'aménagement d'un parc d'attractions ou d'une aire de jeux et de sports d'une superficie supérieure à deux hectares

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie de la zone spéciale de conservation « Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre sur Erve » et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur ce site ainsi que sur tout ou partie de la zone de protection spéciale « Corniche de Pail, forêt de Multonne » et dans un rayon de 5 kilomètres autour de la zone de protection spéciale.

h) L'aménagement d'un golf d'une superficie supérieure à vingt-cinq hectares

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000 et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

i) Lorsqu'ils sont susceptibles de contenir au moins cinquante unités les aires de stationnement ouvertes au public, les dépôts de véhicules et les garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000 et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

j) A moins qu'ils ne soient nécessaires à l'exécution d'un permis de construire, les affouillements et exhaussements du sol dont la hauteur, s'il s'agit d'un exhaussement, ou la profondeur dans le cas d'un affouillement, excède deux mètres et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à deux hectares

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000 et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

- Travaux et aménagements mentionnés à l'article R. 421-23 qui doivent être précédés d'une déclaration préalable, à savoir :

a) Les lotissements autres que ceux mentionnés au a de l'article R. 421-19

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000 et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

b) L'aménagement ou la mise à disposition des campeurs, de façon habituelle, de terrains ne nécessitant pas un permis d'aménager en application de l'article R. 421-19

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000 et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

c) L'installation, en dehors des terrains de camping et parcs résidentiels de loisirs, d'une caravane autre qu'une résidence mobile mentionnée au j ci-dessous lorsque la durée de cette installation est supérieure à trois mois par an ; sont prises en compte, pour le calcul de cette durée, toutes les périodes de stationnement, consécutives ou non

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000 et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

d) Lorsqu'ils sont susceptibles de contenir de dix à quarante-neuf unités, les aires de stationnement ouvertes au public, les dépôts de véhicules et les garages collectifs de caravanes

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000 et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

e) A moins qu'ils ne soient nécessaires à l'exécution d'un permis de construire, les affouillements et exhaussements du sol dont la hauteur, s'il s'agit d'un exhaussement, ou la profondeur dans le cas d'un affouillement, excède deux mètres et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à cent mètres carrés

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000 et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.



f) Les coupes ou abattages d'arbres dans les cas prévus par l'article L. 130-1 du code de l'urbanisme;

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie des sites natura 2000 « Bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé le Guillaume » et « Bocage de la forêt de la Monnaie à Javron les Chapelles » et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur ces sites.

g) Les travaux ayant pour effet de modifier ou de supprimer un élément que le plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu a identifié, en application du 7° de l'article L. 123-1, comme présentant un intérêt patrimonial ou paysager ;

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie des sites natura 2000 « Bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé le Guillaume » et « Bocage de la forêt de la Monnaie à Javron les Chapelles » et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur ces sites.

h) Les travaux autres que ceux exécutés sur des constructions existantes ayant pour effet, dans une commune non couverte par un plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme, de modifier ou de supprimer un élément, qu'une délibération du conseil municipal, prise après enquête publique, a identifié comme présentant un intérêt patrimonial ou paysager ;

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie des sites natura 2000 « Bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé le Guillaume » et « Bocage de la forêt de la Monnaie à Javron les Chapelles » et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur ces sites.

i) L'installation d'une résidence mobile visée par l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, constituant l'habitat permanent des gens du voyage, lorsque cette installation dure plus de trois mois consécutifs

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000 et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

j) Les aires d'accueil des gens du voyage

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000 et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

2°) Les plans de gestion et les programmes pluriannuels d'entretien et de gestion des cours d'eau visés à l'article L 215-15 du code de l'environnement, dès lors qu'ils concernent tout ou partie d'un site.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000 et dans une proximité telle que le projet pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

3°) Les travaux de distribution ou de transport de l'énergie électrique visés à l'article 50 du décret du 29 juillet 1927 portant Règlement d'Administration Publique pour la loi du 15 juillet 1906 sur les distributions d'énergie dès lors que leur réalisation est prévue en tout ou partie à l'intérieur d'un site.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000.

4°) La construction et l'exploitation de canalisations de transport de gaz combustibles, d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés et de produits chimiques, soumises à autorisation ou déclaration et visées par l'arrêté du 4 août 2006 portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz combustibles, d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés et de produits chimiques, à l'intérieur d'un site.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000.

5°) Les zones de développement éolien mentionnées à l'article 10-1 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000 modifiée relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, sur tout ou partie d'un site natura 2000 ou dans une proximité telle que la ZDE pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie de la zone spéciale de conservation « Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre sur Erve » et de la zone de protection spéciale « Corniche de Pail, forêt de Multonne ».

6°) Les servitudes pour l'installation d'antennes relais téléphoniques à l'intérieur d'un site ; demande d'institution de servitude mentionnée à l'article R.20-55 du code des postes et des télécommunications électroniques lorsqu'elle concerne l'installation et l'exploitation du réseau mentionnée au b) de l'article L.48 du même code.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie des sites natura 2000 suivants:

- Corniche de Pail, forêt de Multonne,
- Forêt de Multonne, Corniche de Pail,
- Alpes Mancelles,
- Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre sur Erve,
- Basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette,
- Vallée du Sarthon et affluents.

7°) Les ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire, installés sur le sol, d'une puissance crête supérieure à 36 kWc et inférieure à 250 kWc soumis à déclaration préalable en application de l'article R. 421-9 du code de l'urbanisme.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000.

8°) Les nouveaux établissements d'activités physiques ou sportives au titre de l'art. R.322-1 du code du sport qui proposent une activité utilisant des espaces, sites et itinéraires de sports de nature prévue dans l'art. L.311-1 du code du sport en particulier lorsqu'il s'agit d'établissements proposant des activités utilisant des véhicules à moteurs, terrestres, nautiques ou aériens et que le site est une zone de protection spéciale.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable en tout ou partie à l'intérieur d'un site ou dans une proximité telle que l'activité pourrait avoir une incidence significative sur un site natura 2000.

9°) Les manifestations sportives organisées soumises à déclaration ou autorisation au titre des articles L. 331-2 et R .331-6 à R. 331-17 du code du sport, dès lors qu'elles sont susceptibles de rassembler 1000 personnes (participants, organisateurs et spectateurs) et qu'elles se déroulent en tout ou partie dans le périmètre d'un site.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie des sites natura 2000 suivants:

- Corniche de Pail, forêt de Multonne,
- Forêt de Multonne, Corniche de Pail,
- Alpes Mancelles,
- Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre sur Erve,
- Basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette,
- Vallée du Sarthon et affluents.

Les manifestations sportives soumises à autorisation au titre des articles R. 331-18 à R. 331-34 du code du sport, les manifestations de véhicules terrestres à moteur organisées sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie à l'intérieur d'un des sites natura 2000 suivants ou dans une proximité telle que l'activité pourrait avoir une incidence significative sur un des sites natura 2000 suivants:

- Corniche de Pail, forêt de Multonne,
- Forêt de Multonne, Corniche de Pail,
- Alpes Mancelles,
- Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre sur Erve,
- Basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette,
- Vallée du Sarthon et affluents.

10°) Le plan départemental des espaces, sites et itinéraires mentionné à l'article L.311-3 du code du sport et le plan départemental des itinéraires de randonnées motorisées prévu par l'article L.311-4 du code du sport et le L.361-2 du code de l'environnement pour la partie située dans un site natura 2000.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000.

11°) Les installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration en application de l'article L. 511-2 du code de l'environnement, dès lors qu'elles sont incluses dans le périmètre des sites sus-cités ou que les parcelles du plan d'épandage sont, pour tout ou partie, incluses dans le périmètre de ces sites.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie des sites natura 2000 suivants:

- Corniche de Pail, forêt de Multonne,
- Forêt de Multonne, Corniche de Pail,
- Alpes Mancelles,
- Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre sur Erve,
- Basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette,
- Vallée du Sarthon et affluents.

12°) Les fouilles archéologiques visées par l'article L 531-1 du code du patrimoine et les fouilles préventives en application de l'article L 531-9 du code du patrimoine.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000.

13°) Les hélistations et les hélisurfaces visées à l'arrêté du 6 mai 1995 relatif aux aérodromes et autres emplacements utilisés par les hélicoptères.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie de la zone de protection spéciale "Corniche de Pail, forêt de Multonne" ou à moins de 2 kilomètres autour de celle-ci.

14°) Les aires d'envol et d'atterrissage des ULM, montgolfières, hydravions et planeurs mentionnées aux articles D. 132-8 à D. 132-12 du code de l'aviation civile.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie de la zone de protection spéciale "Corniche de Pail, forêt de Multonne" ou à moins de 2 kilomètres autour de celle-ci.

15°) Les pratiques de voltiges aériennes soumises à autorisation par l'aviation civile.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie de la zone de protection spéciale "Corniche de Pail, forêt de Multonne" ou à moins de 2 kilomètres autour de celle-ci.

16°) Les aires de pratique de l'aéromodélisme soumises à déclaration en application de l'arrêté du 21 décembre 2009 relatif aux conditions d'insertion et d'évolution dans l'espace aérien des aéronefs civils ou de la défense non habités.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie de la zone de protection spéciale "Corniche de Pail, forêt de Multonne" ou à moins de 2 kilomètres autour de celle-ci.

17°) Le schéma régional climat-air-énergie.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie d'un site natura 2000.

18°) Les travaux sur monument historique concernant la restauration de toitures, la rénovation de combles et l'isolation soumis à autorisation prévue au 1er alinéa de l'article L.621-9 du code du patrimoine et déclaration prévue à l'article L.621-27 du même code.

Le régime d'évaluation des incidences est applicable sur tout ou partie des sites natura 2000 suivants:

- Corniche de Pail, forêt de Multonne,
- Forêt de Multonne, Corniche de Pail,
- Alpes Mancelles,
- Vallée de l'Erve en aval de Saint-Pierre sur Erve,
- Basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette,
- Vallée du Sarthon et affluents.

### Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Mayenne, dans les mairies des communes concernées par un site mentionné à l'article 1 du présent arrêté. Il prendra effet au terme d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

### Article 4

Le secrétaire général de la Préfecture, les sous-préfets, le directeur départemental des territoires, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le directeur régional des affaires culturelles, le directeur général de l'aviation civile, le chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, le chef du service départemental de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, les maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Laval, le 10 juin 2011

Le préfet,

Eric Pilloton



## **ANNEXE 9**

## Annexe 9

## Vogelverluste an Windenergieanlagen / bird fatalities at wind turbines in Europe

Daten aus der zentralen Fundkartei der Staatlichen Vogelschutzwarte  
im Landesamt für Umwelt, Gesundheit und Verbraucherschutz Brandenburg  
zusammengestellt: Tobias Dürr; Stand vom: 16. Dezember 2015

e-mail: tobias.duerr@lugv.brandenburg.de / Internet: http://www.lugv.brandenburg.de/cms/detail.php/bb1.c.312579.de / Fax: 033878-60600

Art		EURING-ID	Europa													ges.					
			A	BE	BG	CR	CZ	D	DK	E	EST	F	FR	GB	GR		NL	N	P	PL	RO
<i>Gavia stellata</i>	Sternaucher	20					1														
<i>Podiceps cristatus</i>	Haubentaucher	90					1								2						
<i>Fulmarus glacialis</i>	Eissturmvogel	220											1		1	1					
<i>Sula bassana</i>	Baßlöpel	710											1								
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Kormoran	720					4		4					1		6					
<i>Pelecanus onocrotalus</i>	Rosapelikan	880					1														
<i>Botaurus stellaris</i>	Rohrdommel	950					2								2			1			
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Nachtreiher	1040							1												
<i>Bubulcus ibis</i>	Kuhreiher	1110							96								4				
<i>Egretta garzetta</i>	Seidenreiher	1190							3			2									
<i>Ardea cinerea</i>	Graureiher	1220	1	7			13		2			1			5	4					
<i>Ciconia nigra</i>	Schwarzstorch	1310					2		3			1									
<i>Ciconia ciconia</i>	Weißstorch	1340	1				53		41												
<i>Geronticus eremita</i>	Waldrapp	1400							1												
<i>Platalea leucorodia</i>	Löffler	1440							1												
<i>Cygnus olor</i>	Höckerschwan	1520	1				20											5		1	
<i>Cygnus columbianus bewickii</i>	Zwergschwan	1530													2						
<i>Cygnus cygnus</i>	Singschwan	1540					2										1				
<i>Cygnus cygnus / olor</i>	Schwan unbest.	1559					5														
<i>Anser fabalis</i>	Saatgans	1570													1						
<i>Anser albifrons</i>	Blessgans	1590					4								1						
<i>Anser albifrons / fabalis</i>	Bless-/Saatgans	1570/1590					3														
<i>Anser anser</i>	Gaugans	1610	1	1			10		3						6	4					
<i>Anser anser f. domestica</i>	Hausgans	1613		3																	
<i>Anseridae spec.</i>	Gans unbest.	1659	1												1						
<i>Branta canadensis</i>	Kanadagans	1660													1						
<i>Branta leucopsis</i>	Weißwangengans	1670					6								1						
<i>Branta bernicla</i>	Ringelgans	1680													1						
<i>Alopochen aegyptiacus</i>	Nilgans	1700					1								1						
<i>Chloephaga picta</i>	Magellangans	20380		1																	
<i>Tadorna tadorna</i>	Brandgans	1730		2			2					1			7						
<i>Anas penelope</i>	Pfeifente	1790		1			1														
<i>Anas spec.</i>	Ente unbest.	1799					3					2			1				2		
<i>Anas strepera</i>	Schnatterente	1820					1								2						
<i>Anas crecca</i>	Krickente	1840		2			5								1	2					
<i>Anas platyrhynchos</i>	Stockente	1860	4	48			135		36			2			32	3	1	13			
<i>Anas clypeata</i>	Löffelente	1940					1								1	1					
<i>Aythya ferina</i>	Tafelente	1980		3																	
<i>Aythya nyroca</i>	Moorente	2020												1							
<i>Aythya fuligula</i>	Reiherente	2030		1			2								1						
<i>Aythya marila</i>	Bergente	2040													1						
<i>Somateria molissima</i>	Eiderente	2060					1						15		1					1	
<i>Melanitta nigra</i>	Trauerente	2130													1						
<i>Mergus serrator</i>	Mittelsäger	2210														1					
<i>Pernis apivorus</i>	Wespenbussard	2310					7		8											1	
<i>Milvus migrans</i>	Schwarzmilan	2380					36		71			13									
<i>Milvus milvus</i>	Rotmilan	2390					301	1	30			6	3							12	
<i>Milvus spec.</i>	Milan unbest.	2399							2												
<i>Haliaeetus albicilla</i>	Seeadler	2430	1				119	1			1	7			1	39		9		24	
<i>Neophron percnopterus</i>	Schmutzgeier	2470							19												
<i>Gyps fulvus</i>	Gänsegeier	2510			1				1892					4							
<i>Gyps ruepelli</i>	Sperbergeier	2530							1												
<i>Aegypius monachus</i>	Mönchsgeier	2550							2					1							
<i>Gyps africanus</i>	Weißrückengeier	?							1												
<i>Circaetus gallicus</i>	Schlangenadler	2560							51						2						
<i>Circus aeruginosus</i>	Rohrweihe	2600	3				22		9					1	5				2		
<i>Circus cyaneus</i>	Kornweihe	2610							1					3				1			
<i>Circus pygargus</i>	Wiesenweihe	2630	1				5		23			7							7		
<i>Accipiter gentilis</i>	Habicht	2670					7		4							1					
<i>Accipiter nisus</i>	Sperber	2690	1	4			18		10			5		1							
<i>Buteo buteo</i>	Mäusebussard	2870	15				373		31			8		3	12			3	5	3	
<i>Buteo lagopus</i>	Raufußbussard	2900					3								1						
<i>Aquila pomarina</i>	Schreiadler	2920					4							1					2	2	
<i>Aquila heliaca</i>	Kaiseradler	2950	1																		
<i>Aquila chrysaetos</i>	Steinadler	2960							8							1					7
<i>Hieraaetus pennatus</i>	Zwergadler	2980							44					1							
<i>Hieraaetus fasciatus</i>	Habichtsadler	2990							1												
<i>Pandion haliaetus</i>	Fischadler	3010					17		7			1	1						1		
<i>Falco naumanni</i>	Rötelfalke	3030							62			1									
<i>Falco tinnunculus</i>	Turmfalke	3040	28	5			77		273			16			9				20	2	
<i>Falco vespertinus</i>	Rotfußfalke	3070							1												
<i>Falco columbarius</i>	Merlin	3090							2		1								1		
<i>Falco subbuteo</i>	Baumfalke	3100					12		7			4		1							
<i>Falco peregrinus</i>	Wanderfalke	3200	1	2			13		6				1		1						
<i>Falco peregrinus x rusticolus hybride</i>	Hybrid Wander- x Gerfalke	3200/3180																		1	
<i>Falconiformes spec.</i>	Greifvogel unbest.	?						2	6					1							

## Annexe 9

Lagopus lagopus	Moorschneehuhn	3290							33	1	34				
Lyrurus tetrrix	Birkhuhn	3320	6								6				
Alectoris chukar	Chukar-Steinhuhn	3550							2		2				
Alectoris rufa	Rothuhn	3580			115		1			3	119				
Perdix perdix	Rebhuhn	3670	29		5			1	1	1	37				
Coturnix coturnix	Wachtel	3700			1	26				3	30				
Phasianus colchicus	Fasan	3940	62	4		25	2			3	96				
Rallus aquaticus	Wasserralle	4070			2	2			2		6				
Porzana porzana	Tüpfelralle	4080				1					1				
Crex crex	Wachtelkönig	4210			1						1				
Gallinula chloropus	Teichralle	4240				1	8		1	5	15				
Fulica atra	Blessralle	4290		10		8	1			9	29				
Grus grus	Kranich	4330			1	14	2				18				
Tetrax tetrax	Zwergtrappe	4420					1				1				
Otis tarda	Großtrappe	4460					3				3				
Haematopus ostralegus	Austernfischer	4500		5		4				16	28				
Recurvirostra avosetta	Säbelschnäbler	4560							1	3	4				
Burhinus oedipnemus	Triel	4590					14				14				
Glareola pratincola	Rotflügel-Brachschwalbe	4650					1				1				
Charadrius dubius	Flussregenpfeifer	4690			1						1				
Charadrius hiaticula	Sandregenpfeifer	4700					1				1				
Charadrius alexandrinus	Seeregenpfeifer	4770		1							1				
Charadrius morinellus	Mornellregenpfeifer	4820				1					1				
Pluvialis apricaria	Goldregenpfeifer	4850			25	3			3	7	39				
Pluvialis squatarola	Kiebitzregenpfeifer	4860								1	1				
Vanellus vanellus	Kiebitz	4930		2		18				2	22				
Calidris canutus	Knutt	4960					1				1				
Calidris alpina	Alpenstrandläufer	5120				3				1	4				
Gallinago gallinago	Bekassine	5190			2	1		1	1	1	11	1	18		
Scolopax rusticola	Waldschnepfe	5290	1	1		7	2			1	1		1	14	
Limosa limosa	Uferschnepfe	5320		3						1				4	
Numenius phaeopus	Regenbrachvogel	5380							2					2	
Numenius arquata	Großer Brachvogel	5410				3				7				10	
Tringa totanus	Rotschenkel	5460		3						1	1		1	6	
Arenaria interpres	Steinwälzer	5610		3										3	
Larus melanocephalus	Schwarzkopfmöwe	5750		1					1					2	
Larus minutus	Zwergmöwe	5780								2				2	
Larus ridibundus	Lachmöwe	5820	4	329		127	2		33	12	81		1	589	
Larus audouinii	Korallenmöwe	5880					1							1	
Larus canus	Sturmmöwe	5900	2	6		45	1				15		2	71	
Larus fuscus	Heringsmöwe	5910		202		40	4		1	1	23			271	
Larus argentatus	Silbermöwe	5920		797		95	1			52	103		2	1050	
Larus michahellis	Mittelmeermöwe	5926		1			11		2					14	
Larus cachinnans	Steppenmöwe	5927	1		1		2	45						49	
Larus marinus	Mantelmöwe	6000		22		2			1	55	3	1		84	
Larus spec.	Möwe unbest.	6009	10	1		13	1			1	3	2		33	
Rissa tridactyla	Dreizehenmöwe	6020		3			5			1	1	1		11	
Sterna sandvicensis	Brandseeschwalbe	6110			25						1			26	
Sterna hirundo	Flussseeschwalbe	6150		162		1					4			167	
Sterna albiglans	Zwergseeschwalbe	6240			15									15	
Sterna spec.	Seeschwalbe unbest.	6259								3				3	
Chlidonias niger	Trauerseeschwalbe	6270				1								1	
Uria aalge	Trottellumme	6340				1					1			2	
Plautus alle	Krabbenäucher	6470									1			1	
Pterocles orientalis	Sandflughuhn	6610					2							2	
Pterocles alchata	Spießflughuhn	6620					4							4	
Columba livia	Felsentaube	6650					3		23		1			27	
Columba livia f. domestica	Haustaube	6650	26	19		56	7		3		15			126	
Columba oenas	Hohлтаube	6680		3		8	3					6		20	
Columba palumbus	Ringeltaube	6700	5	12		118	14		6		3		2	1	161
Columba spec.	Taube unbest.	6829	30				9			1	2			42	
Streptopelia decaotao	Türkentaube	6840				3		2	5					14	
Streptopelia turtur	Turteltaube	6870		1			33		1			1		36	
Psittacus krameri	Halsbandsittich	7120					1							1	
Clamator glandarius	Häherkuckuck	7160					6							6	
Cuculus canorus	Kuckuck	7240				3	6				1			10	
Tyto alba	Schleiereule	7350				10	6				1		1	18	
Otus scops	Zwergohreule	7390					1							1	
Bubo bubo	Uhu	7440			1		16	18		1				36	
Athene noctua	Steinkauz	7570					4							4	
Strix aluco	Waldkauz	7610				3	3							6	
Asio otus	Waldohreule	7670		1		9	2		2					14	
Asio flammea	Sumpfohreule	7680					2	1						3	
Aegolius funereus	Raufußkauz	7700			1									1	
Strigiformes spec.	Eule unbest.	7440/7570						2						2	
Caprimulgus europaeus	Ziegenmelker	7780						1						1	
Caprimulgus ruficollis	Rothalsziegenmelker	7790						1						1	
Apus apus	Mauersegler	7950	14	2		105	1	75		23	2	5	5	3	235
Apus pallidus	Fahlsegler	7960						12				1		13	
Apus melba	Alpensegler	7980				2	23							25	
Hirundapus caudatus	Stachelschwanzsegler	?								1				1	
Merops apiaster	Bienenfresser	8400	1				9					1		11	



## Annexe 9

<i>Upupa epops</i>	Wiedehopf	8460			7		1	1					9
<i>Jynx torquilla</i>	Wendehals	8480				1			1				2
<i>Picus viridis</i>	Grünspecht	8560			2	2			1				5
<i>Dendrocopus major</i>	Buntspecht	8760			2					1			3
<i>Dendrocopus medius</i>	Mittelspecht	8830							1				1
<i>Dendrocopus spec.</i>	Specht unbest.	?							1				1
<i>Nonpasseriformes spec.</i>		?			1				1				2
<i>Cersophilus duponti</i>	Dupontlerche	9590				1							1
<i>Melanocorypha calandra</i>	Kalanderlerche	9610				75							75
<i>Calandrella brachydactyla</i>	Kurzzehelelerche	9680				5			1				6
<i>Galerida cristata</i>	Haubenlerche	9720				105	1	2		1			109
<i>Galerida theklae</i>	Theklalerche	9730				182				5			187
<i>Lullula arborea</i>	Heidelerche	9740			8	62		17		7			94
<i>Alauda arvensis</i>	Feldlerche	9760	23		87	89	19	1	2	44	9		274
<i>Eremophila alpestris</i>	Ohrenlerche	9780			1								1
<i>Alauda spec.</i>	Lerche unbest.	?								7			7
<i>Riparia riparia</i>	Uferschwalbe	9810			4	3			1	1			9
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Felsenschwalbe	9910				7							7
<i>Hirundo rustica</i>	Rauchschwalbe	9920			22	13	1		1	1	1	1	39
<i>Hirundo daurica</i>	Rötelschwalbe	9950				1							1
<i>Delichon urbica</i>	Mehlschwalbe	10010	1		32	42	3	25	3	40	6		152
<i>Hirundinidae spec.</i>	Rauch-/Mehlschwalbe	10019			1			1					2
<i>Anthus campestris</i>	Brachpieper	10050				20				1			21
<i>Anthus trivialis</i>	Baumpieper	10090			5	2	2						9
<i>Anthus pratensis</i>	Wiesenpieper	10110		5		17			1	1	1	3	28
<i>Anthus spinoletta</i>	Strandpieper	10142				7				1			8
<i>Anthus spec.</i>	Pieper unbest.	10159								1			1
<i>Motacilla flava</i>	Wiesenschafstelze	10170			7	1	1						9
<i>Motacilla alba</i>	Bachstelze	10200		2	8	27	1			1			39
<i>Motacilla spec.</i>	Stelze unbest.	?							1				1
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Zaunkönig	10660			3	1			1				5
<i>Erithacus rubecula</i>	Rotkehlchen	10990	1		26	79	6	2	1	3	1	4	123
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Nachtigall	11040			1	5							6
<i>Phoenicurus ochrorus</i>	Hausrotschwanz	11210	1			11							12
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Gartenrotschwanz	11220				1	5						6
<i>Saxicola rubetra</i>	Braunkehlchen	11370	1		3	1							5
<i>Saxicola torquata</i>	Schwarzkehlchen	11390				14				2			16
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Steinschmätzer	11460			3	7			3	1			14
<i>Oenanthe hispanica</i>	Mittelmeer-Steinschmätzer	11480				18							18
<i>Oenanthe spec.</i>	Steinschmätzer unbest.	?				1							1
<i>Monticola saxatilis</i>	Steinrötel	11620				2							2
<i>Turdus torquatus</i>	Ringdrossel	11860				1							1
<i>Turdus merula</i>	Amsel	11870	2	1	8	43		6		1	4		65
<i>Turdus pilaris</i>	Wacholderdrossel	11980	1		12	5	1		2	1			22
<i>Turdus philomelos</i>	Singdrossel	12000		12	14	129		2	3		1		161
<i>Turdus iliacus</i>	Rotdrossel	12010		7	2	1	11		2				23
<i>Turdus viscivorus</i>	Misteldrossel	12020			1	27			1				29
<i>Turdus spec.</i>	Drossel unbest.	12069		1		1	2		1	1			6
<i>Cisticola juncidis</i>	Cistensänger	12260				2				2			4
<i>Locustella naevia</i>	Feldschwirl	12360				6	1						7
<i>Acrocephalus palustris</i>	Sumpfrohrsänger	12500			1								1
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Teichrohrsänger	12510				13							13
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Drosselrohrsänger	12530				1							1
<i>Hippolais polyglotta</i>	Orpheusspötter	12600			1	10							11
<i>Sylvia undata</i>	Provencegrasmücke	12620				11				3			14
<i>Sylvia conspicillata</i>	Brillengrasmücke	12640				5							5
<i>Sylvia cantillans</i>	Weißbart-Grasmücke	12650				43							43
<i>Sylvia melanocephala</i>	Samtkopfgrasmücke	12670				10			1				11
<i>Sylvia hortensis</i>	Orpheusgrasmücke	12720				4							4
<i>Sylvia curruca</i>	Klappergrasmücke	12740			1								1
<i>Sylvias communis</i>	Dorngrasmücke	12750			1	1	1						3
<i>Sylvia borin</i>	Gartengrasmücke	12760				11							11
<i>Sylvia atricapilla</i>	Mönchsgrasmücke	12770	1		6	184			2				193
<i>Sylvia spec.</i>	Grasmücke unbest.	12779							1				1
<i>Phylloscopus inornatus</i>	Gelbrauen-Laubsänger	13000				1							1
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Waldlaubsänger	13080				1							1
<i>Phylloscopus collybita</i>	Zilpzalp	13110			3	37	3						43
<i>Phylloscopus ibericus</i>	Iberischer Zilpzalp	13115				2				4			6
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Fitis	13120	1		3	14					1		19
<i>Phylloscopus spec.</i>	Laubsänger unbest.	13129				5							5
<i>Regulus regulus</i>	Wintergoldhähnchen	13140	14	1	66	5	4		3	6			99
<i>Regulus ignicapillus</i>	Sommergoldhähnchen	13150	1		1	21	45	31		2			101
<i>Regulus spec.</i>	Goldhähnchen unbest.	13169	2		10			1		3	48		64
<i>Muscicapula striata</i>	Grauschnäpper	13350				2				1			3
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Trauerschnäpper	13490			5	37	8		1	1			52
<i>Aegothalus caudatus</i>	Schwanzmeise	14370			1								1
<i>Parus montanus</i>	Weidenmeise	14420							1				1
<i>Parus ater</i>	Tannenmeise	14610			4			1					5
<i>Parus caeruleus</i>	Blaumeise	14620	2		7	3	1		1				14
<i>Parus major</i>	Kohlmeise	14640			8	3							11
<i>Parus spec.</i>	Meise unbest.	14669	1										1
<i>Sitta europaea</i>	Kleiber	14790			3								3



## Annexe 9

A = Österreich; BE = Belgien; BG = Bulgarien; CR = Kroatien; CZ = Tschechien, D = Deutschland; DK = Dänemark; E = Spanien; EST = Estland; F = Finnland;  
FR = Frankreich; GB = Großbritannien; GR = Griechenland; NL = Niederlande; N = Norwegen; P = Portugal, PL = Polen; RO = Rumänien; S = Schweden

### Fledermausverluste an Windenergieanlagen / bat fatalities at wind turbines in Europe

Daten aus der zentralen Fundkartei der Staatlichen Vogelschutzwarte im Landesamt für Umwelt, Gesundheit und Verbraucherschutz Brandenburg

Stand: 16. Dezember 2015, Tobias Dürr - E-Mail: tobias.duerr@lguv.brandenburg.de

Internet: <http://www.lguv.brandenburg.de/cms/detail.php/bb1.c.312579.de>

Art	A	BE	CH	CR	CZ	D	E	EST	FI	FR	GR	IT	LV	NL	N	P	PL	S	UK	ges.
<i>Nyctalus noctula</i>	46				3	963	1			12	10					1	16	1		1053
<i>N. lasiopterus</i>							21			5	1					5				32
<i>N. leisleri</i>				1		1	137	19		49	58	2				152	5			424
<i>Nyctalus spec.</i>							2									16				18
<i>Episticus serotinus</i>	1				7	54	2			16	1			1		3	3			88
<i>E. isabellinus</i>							117									1				118
<i>E. serotinus / isabellinus</i>							98									13				111
<i>E. nilssonii</i>	1					3		2	6				13		1			1	8	35
<i>Vespertilio murinus</i>	2			7	2	110				1	1		1				7	1		132
<i>Myotis myotis</i>						2	2			1										5
<i>M. blythii</i>							6													6
<i>M. dasycneme</i>						3														3
<i>M. daubentonii</i>						7										2				9
<i>M. bechsteini</i>										1										1
<i>M. emarginatus</i>							1			2										3
<i>M. brandtii</i>						1														1
<i>M. mystacinus</i>						2				2										4
<i>Myotis spec.</i>						1	3													4
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	2	9			3	540	211			373	24	1		14		202	3	1	2	1385
<i>P. nathusii</i>	13			3	2	773				80	34	2	23	7		16	5			958
<i>P. pygmaeus</i>	4					73				71	5		1			24	1	1	1	181
<i>P. pipistrellus / pygmaeus</i>	1		1			3	271			23	26					29	1			355
<i>P. kuhlii</i>					54		44			117						26				241
<i>Pipistrellus spec.</i>	8			37	2	63	25			182	2		2			83	2		1	407
<i>Hypsugo savii</i>	1			39		1	50			32	28	10				35				196
<i>Barbastella barbastellus</i>						1	1			2										4
<i>Plecotus austriacus</i>	1					6														7
<i>P. auritus</i>						7														7
<i>Tadarida teniotis</i>				1			23			2						11				37
<i>Miniopterus schreibersi</i>							2			4						3				9
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>							1													1
<i>R. mehelyi</i>							1													1
<i>Rhinolophus spec.</i>							1													1
<i>Chiroptera spec.</i>	1	11		15		57	320	1		285	8	1				91	3	30	8	831
<b>gesamt:</b>	<b>81</b>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>156</b>	<b>20</b>	<b>###</b>	<b>###</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>1258</b>	<b>##</b>	<b>16</b>	<b>40</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>697</b>	<b>58</b>	<b>47</b>	<b>12</b>	<b>6668</b>

A = Österreich, BE = Belgien, CH = Schweiz, CR = Kroatien, CZ = Tschechien, D = Deutschland, E = Spanien, EST = Estland, FI = Finnland, FR = Frankreich, GR = Griechenland, IT = Italien, LV = Lettland, NL = Niederlande, N = Norwegen, P = Portugal, PL = Polen, S = Schweden, UK = Großbritannien

